



**HAL**  
open science

## Emmanuel Macron et les mémoires coloniales : une communication et une démarche en rupture ?

Sara Jubault

► **To cite this version:**

Sara Jubault. Emmanuel Macron et les mémoires coloniales : une communication et une démarche en rupture ?. Sciences de l'information et de la communication. 2019. dumas-02527914

**HAL Id: dumas-02527914**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02527914>**

Submitted on 1 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## Master professionnel

Mention : Information et communication

Spécialité : Communication Entreprises et institutions

Option : Entreprises, institutions et politique

# Emmanuel Macron et les mémoires coloniales Une communication et une démarche en rupture ?

Responsable de la mention information et communication  
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Émeline Seignobos

Nom, prénom : JUBAULT Sara

Promotion : 2018-2019

Soutenu le : 10/07/2019

Mention du mémoire : Bien

## Table des matières

Table des matières	2
Remerciements	3
Introduction	4
Éclaircissements notionnels	5
Les mémoires coloniales : des mémoires frappées d'interdits	10
Intérêts universitaires et professionnels du mémoire	10
Problématique et hypothèses	11
Méthodologie croisée	12
Plan	14
Partie I : L'incarnation d'une rupture générationnelle	15
1. E. Macron et la mémoire : une nouvelle génération d'étudiants au pouvoir formée à la notion de mémoire	17
2. Incarner physiquement la rupture générationnelle	22
3. La parole d'une autre génération	27
Partie II : Une rupture en actes : l'importance des gestes symboliques	37
1. Restituer les œuvres : un chemin de traverse symbolique	38
2. Une lettre pour la veuve de Maurice Audin	48
3. Un dictionnaire de la francophonie	55
Partie III : Construire la mémoire par les mots	62
1. La rupture par les mots	63
2. La recherche de l'équilibre et la dépolitisation des discours	71
3. La persistance de discours datés	75
Conclusion	81
Bibliographie	84
Corpus	89
Entretiens semi-directifs	89
Discours	89
Rapport :	90
Annexes	91
Résumé	93

## Remerciements

Je tenais tout d'abord à remercier sincèrement Madame Emeline Seignobos pour son travail de direction. Grâce à elle j'ai pu choisir un sujet qui me passionnerait véritablement et qui me permettait de faire le pont entre mes différents domaines d'étude. De plus, ce fut une collaboration très stimulante intellectuellement et à tout moment je savais que je pouvais compter sur ses conseils et son avis éclairé. Je tiens également à remercier Monsieur Nicolas Baygert pour avoir accepté d'être mon rapporteur professionnel et pour m'avoir poussée à travailler ce sujet. Je n'aurai bien sûr pas pu choisir de travailler sur les mémoires coloniales si Madame Le Breton n'avait pas accepté ce sujet et ne m'avait pas encouragée.

Je remercie Madame Maureen Murphy et Monsieur Jean-Pierre Bat pour leurs entretiens de grande qualité, pour les clés de réflexion et les réponses qu'ils m'ont apportés.

Je souhaite remercier Mesdames Zoé Chabry, Manon Mathieu et Mathilde Bellanger pour avoir accepté de me relire.

Enfin, je tenais à remercier ma tutrice de stage, Madame Yseline Fourtic, et mon employeuse, Madame Laurence Rossignol de m'avoir laissé du temps pour travailler ce mémoire.

## Introduction

La vie politique française contemporaine et nos vies quotidiennes sont empreintes de rappels du passé : dans les médias, commémorations ou débats sur les passés violents. La présence du passé se retrouve également dans les séries, les films et les livres actuels. Nous sommes imprégnés par le passé, et ce dernier est parfois sujet de controverses, ce qui est particulièrement le cas de la période coloniale. Ces polémiques mémorielles concernant le passé colonial de la France découlent en partie du fait que les récits que nous entendons aujourd'hui (reconnaissance de la colonisation comme un crime contre l'humanité) n'ont pas toujours été officiels. Les anciennes puissances coloniales se trouvaient plus en situation d'« amnésie coloniale ». Mais les mémoires sont des « palimpsestes »<sup>1</sup>, elles sont en permanence réécrites puisqu'elles répondent à des enjeux contemporains. L'écriture des mémoires recouvre de nombreux enjeux : reconnaissance symboliques, des enjeux financiers, matériels (restitution par exemple), judiciaires et elle doit se comprendre dans un contexte de mondialisation et de concurrence des mémoires<sup>2</sup>.

Pourquoi aborder les politiques mémorielles sous l'angle de la communication ? La mémoire et la communication sont intimement liées puisque sans communication les mémoires ne peuvent exister et vivre. Les mémoires et les politiques mémorielles reposent en grande partie sur la communication au travers de discours (qui sont alors des paroles performatives), des commémorations, de gestes symboliques, d'actes de reconnaissance, par la mise en place de lieux dédiés à la mémoire qui représentent une forme de communication. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les auteurs anglo-saxons utilisent les mots « récits » ou « narration » pour renvoyer aux productions de la mémoire. En effet, l'utilisation de ces mots montre que « le travail mémoriel procède par agencement de symboles pour construire des significations partagées »<sup>3</sup>. Elles sont si intimement liées qu'il peut parfois être difficile de distinguer mémoire et communication, en effet, on ne peut nourrir et faire évoluer les mémoires sans communiquer. De manière générale, « l'étude des monuments, des

---

<sup>1</sup> Huyssen, A., 2003, *Present Pasts : Urban Palimpsests and the Politics of Memory*, Stanford, Stanford University Press.

<sup>2</sup> Fassin D. & Rechtman R., 2007, *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion.

<sup>3</sup> Fouéré Marie-Aude, « La mémoire au prisme du politique », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 197 | 2010, mis en ligne le 10 mai 2012, consulté le 24 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriques/15768> ; DOI : 10.4000/etudesafriques.15768

commémorations, des figures, des textes, de discours, des corporalités et des mises en scène performatives éclairent les mécanismes de la mémoire sous un jour différent en les mettant en rapport avec les contextes politiques, économiques et sociaux spécifiques dans lesquels ils prennent place. »<sup>4</sup>. Les opérations de communication à propos de la mémoire produisent des significations et des transformations du récit.

En nous intéressant plus particulièrement à la communication menée par le Président de la République, nous nous intéressons à la mémoire officielle, à celle qui est reconnue et revendiquée par l'État français. C'est-à-dire celle qui est considérée comme légitime bien qu'il soit très compliqué de parler en ces termes de mémoire. La communication présidentielle à propos des mémoires nous permet de comprendre les objectifs de ces politiques de mémoire et la position pour et de l'État français quant à son passé, quelles représentations sont prescrites. Ainsi, nous comprenons les enjeux d'une communication autour de ces mémoires. Les mémoires sont politisées puisqu'elles ne peuvent être séparées du pouvoir de l'État, les paroles du Président de la République sont donc empreintes d'une autorité importante et imposent un discours mémoriel. Cela est renforcé sous la présidence d'Emmanuel Macron puisqu'il considère la communication comme une arme, comme un outil du politique, même si c'est cela était le cas pour les présidents précédents, avec E. Macron nous atteignons un nouveau stade. À tel point qu'il peut être compliqué de distinguer clairement politique et communication. Nous ne précisons pas politique mémorielle dans la phrase précédente parce que les politiques mémorielles, ou les discours en lien avec les mémoires coloniales peuvent concerner d'autres politiques. Ainsi, nous constatons aisément l'entremêlement de toutes ces notions, dont il faudra définir un questionnement précis afin de pouvoir traiter — en partie mais correctement — ce sujet.

### Éclaircissements notionnels

Avant d'exposer nos hypothèses et d'expliquer notre problématique, il est nécessaire de procéder à quelques éclaircissements notionnels, sans quoi nous ne pourrions cerner les enjeux de la mémoire et de la communication présidentielle à son propos.

---

<sup>4</sup> Fouéré Marie-Aude, « La mémoire au prisme du politique », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 197 | 2010, mis en ligne le 10 mai 2012, consulté le 24 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/15768>

Selon Marie-Aude Fouéré<sup>5</sup>, le terme de mémoire est galvaudé puisqu'il est utilisé sans précaution et avec manque de rigueur « parce que mis en circulation avec profusion dans différents espaces sociaux, aussi bien dans le champ universitaire que dans l'espace public ou sur la scène politique depuis la fin des années 1970, et parce qu'employé pour embrasser des phénomènes et objets extrêmement diversifiés (Baussant 2007 ; Lavabre 2000 ; Traverso 2005). »<sup>6</sup>.

Tout d'abord, il faut bien bien comprendre que les termes « mémoire » et « histoire » ne sont pas synonymes. La mémoire est une représentation du passé, un « présent du passé »<sup>7</sup>. En ne distinguant pas correctement ces termes, nous ignorons que la mémoire est en réalité une représentation construite mais n'est pas le passé. Dans le même sens, cela signifierait que les constructions mémorielles et les travaux historiques sont eux aussi assimilables. Ces notions ne recouvrent pas les mêmes définitions ni les mêmes enjeux, il peut donc être dangereux de les confondre, au risque de faire prévaloir à tort la mémoire sur l'histoire, de lui conférer une certaine supériorité. Cela reviendrait à accorder une plus grande légitimité aux représentations partielles qu'aux travaux scientifiques. Les mémoires portent également des charges émotionnelles puisqu'elles ne sont pas de simples approches tournées vers le passé, mais comportent aussi un sens présent, c'est pourquoi elles font constamment des allers-retours. Elle se construit au présent, pour le présent et l'avenir. C'est pour cela que Pierre Nora explique que nous devons appréhender la mémoire à partir du sens qu'elle a pour un « milieu de mémoire »<sup>8</sup>. Contrairement au savoir historique, le savoir mémoriel n'est jamais « dénué d'une fonction instrumentale »<sup>9</sup>. De plus, la notion de mémoire comprend en son sein la notion d'oubli, bien que se soit l'antonyme de mémoire. La mémoire, qu'elle soit collective ou individuelle, est sélective à la différence de la démarche de l'historien, car l'histoire « doit utiliser au contraire les blancs de la mémoire

---

<sup>5</sup> Fouéré Marie-Aude, « La mémoire au prisme du politique », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 197 | 2010, mis en ligne le 10 mai 2012, consulté le 09 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/15768>

<sup>6</sup> *Ibid*

<sup>7</sup> Saint Augustin (354-430), *Les Confessions*, 1994, p. 269.

<sup>8</sup> Nora Pierre (dir.), « Between Memory and History : Les lieux de mémoire », special issue, « Memory and Counter-Memory », *Representations*, 1989, pages 7-24, consultable en ligne : [https://www.jstor.org/stable/2928520?seq=1#page\\_scan\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/2928520?seq=1#page_scan_tab_contents)

<sup>9</sup> Les politiques de mémoire sont des politiques de connaissance, cependant c'est un savoir qui n'est jamais dénué d'une fonction instrumentale. Soit l'inverse du savoir pour le savoir des scientifiques. Le travail de mémoire est aussi là pour servir le bien-être des acteurs sociaux.

collective pour renouveler son interrogation du passé. », l'historien n'a pas une démarche sélective<sup>10</sup>.

En comprenant que la mémoire fait ces allers-retours, nous comprenons la force du présent dans la construction des mémoires. Cette force est aussi grande que la prégnance du passé dans notre société contemporaine.

Maurice Halbwachs et ses ouvrages *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925) et *La mémoire collective* (1950) ont permis de développer la notion de mémoire collective. Il a démontré que c'est au sein des groupes qu'une mémoire est produite et partagée, ce qui fait que la mémoire est un phénomène collectif. Ces travaux ont grandement aidé à la réhabilitation de la mémoire dans les années 1960 auprès des historiens puisqu'il met en avant que la part, même la plus intime, de la mémoire « ne peut être évoquée si elle n'est pas rattachée à des repères extérieurs (lieux ou personnes) »<sup>11</sup>. Toujours selon Halbwachs, la mémoire d'un individu a besoin de repères qui le rattache aux autres afin de retrouver le passé. Ce besoin de repères met en lumière l'importance de la communication dans l'exercice de la mémoire, pour pouvoir construire une mémoire collective et partagée qui saura remplir les fonctions attendues il y a un besoin de repères que la communication peut offrir. Ces repères peuvent être spatiaux *via* les lieux de commémorations, ils peuvent être des discours performatifs — un discours peut tout à fait être un repère s'il est prononcé par une personne avec un certain niveau d'autorité, ce qui est le cas du Président de la République. Plus largement, les actes symboliques sont également des repères dans la construction de la mémoire car ils donnent des indices sur les relations et les gestes peuvent en dire très long sur la posture du Président et par extension d'un État : ils dépassent le geste symbolique en incarnant une position. Les politiques et plus particulièrement les chefs d'État peuvent condamner des actes et les politiques mémorielles leur permettent d'émettre un jugement sur l'histoire. Cela peut passer par des discours d'excuses, de repentance, d'hommage, des condamnations, des actes symboliques... Le jugement ne passe pas forcément par la justice mais par les politiques mémorielles et par la communication, c'est pour cela que la communication du Président de la République française à propos des mémoires coloniales est tout à fait intéressante à étudier : elle révèle son jugement.

---

<sup>10</sup> Michel Johann, *Le devoir de mémoire*, Presses Universitaires de France, Paris, 2018, pages 9 à 49

<sup>11</sup> Burguières André, « MÉMOIRE (histoire) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 9 juin 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/memoire-histoire/>

Les acteurs et les enjeux des mémoires sont pluriels, dans tous les cas, la mémoire est un outil d'action sur le monde social selon Anne-Marie Fouéré. En parlant d'outil nous mettons en avant une approche fonctionnelle et instrumentale, il y a donc une recherche d'efficacité. La mémoire aurait comme fonction de construire des sociétés pacifiées, tolérantes et ainsi un rôle préventif : le rappel d'un passé violent pour éviter sa répétition<sup>12</sup>. Cette fonction préventive de la mémoire est admise des dirigeants aux citoyens et cela n'est pas vrai uniquement en France ou à l'échelle des pays.

Le terme de mémoire est souvent associé à l'expression « devoir de mémoire » lorsque nous nous plaçons dans le champ du politique, nous comprenons alors encore une fois la différence avec la discipline qu'est l'histoire. *Via* ce « devoir de mémoire » nous assistons à une chosification du passé, cela passe par des écrits, par des discours dont les mots ont une force performative, par des commémorations, par la mise en place de sites dédiés. Cette expression, devoir de mémoire, montre la fonction morale de la mémoire, cette injonction au souvenir et met en exergue que le passé peut être au cœur de nos politiques contemporaines. Toujours dans cette idée du rôle moral, les politiques mémorielles reviennent sur des passés conflictuels afin : « d'apurer des dettes assainir des blessures, apaiser des traumatismes »<sup>13</sup>. Nous remarquons que ces expressions nous renvoient au monde médical à une « transposition des mécanismes psychologiques individuels à l'échelle des sociétés. »<sup>14</sup>.

Le devoir de mémoire nous renvoie également à la « mémoire exemplaire » de Tzvetan Todorov<sup>15</sup> : c'est la croyance dans les forces du passé, un aspect grandissant depuis la Seconde Guerre mondiale. Nous passons alors d'une mémoire curative à une mémoire préventive. C'est notamment dans cette fonction de la mémoire que nous constatons un recours aux émotions : les mémoriaux du Rwanda sont des cimetières à ciel ouvert. Mais puisque la mémoire a aussi comme objectif de réconcilier, elle doit éviter une stigmatisation trop importante de ceux qui ont commis les violences. Pour ce faire il y a les témoignages à deux voix : bourreau et victime. Cette importance dans la stigmatisation est importante à retenir pour comprendre la recherche d'équilibre par E. Macron dans ses discours.

---

<sup>12</sup> Gensburger Sarah et Lefranc Sandrine, *À quoi servent les politiques de mémoire?*, Paris, Sciences Po, les presses, 2017

<sup>13</sup> *Ibid*

<sup>14</sup> *Ibid*

<sup>15</sup> Todorov Tzvetan (1995), *Les Abus de la mémoire*, Paris, Arléa.

Enfin, nous arrivons à une autre expression liée aux politiques mémorielles : « les leçons du passé ». Cette notion est en France liée à l'extrême droite, car utilisée par la droite et la gauche comme outil de leur opposition. Cela peut être très dit clairement comme de manière beaucoup plus discrète. Pour bien comprendre cela au niveau de la communication prenons un exemple récent et intéressant pour notre sujet. Emmanuel Macron, lors de son discours à la cérémonie à l'occasion de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions le 10 mai 2019 prononce les mots suivants :

*« Cet ordre injuste et barbare a été contesté. D'abord par les esclaves eux-mêmes qui n'ont jamais cessé de vouloir devenir libres, qui ont toujours résisté à leur servitude, que ce soit en se forgeant une culture et une spiritualité propre par laquelle ils affirmaient cette humanité qu'on leur niait, en prenant la fuite, les armes, la plume ; en se révoltant. Et partout en Europe, à travers tout le 18ème et le 19ème siècle, des philanthropes et des intellectuels se sont aussi battus contre la traite et l'esclavage au nom de l'humanité. Certains de ces résistants des colonies et de ces libéraux de l'Hexagone reposent aujourd'hui au Panthéon où ils sont honorés parce que leur combat, cet engagement, ont fait d'eux de grands hommes l'abbé GRÉGOIRE, CONDORCET, TOUSSAINT-LOUVERTURE, Louis DELGRÈS, Victor SCHOELCHER. »*

Nous sommes à quinze jours des élections européennes et la stratégie d'Emmanuel Macron est très claire : opposer son parti à celui de Marine Le Pen (RN). Il met ici en avant les libéraux qui ont lutté contre l'esclavage. Nous avons souligné cette utilisation parce qu'elle est très importante — ou plutôt était très importante — et ce sont surtout les mémoires des années 1930 et de la Seconde Guerre mondiale qui sont concernées. Cependant, nous ne reviendrons pas sur ce point au cours du mémoire.

Maintenant que nous sommes au clair sur ce que recouvre le terme « mémoire », nous comprenons que son étude en sciences sociales peut être riche et que c'est une catégorie analytique très utile « pour appréhender les rapports complexes des sociétés à leur passé et à leur présent dans une filiation halbwachsienne souple»<sup>16</sup>. Enfin, il ne faut pas oublier que toutes les politiques publiques, et donc politiques mémorielles comprises, proposent un cadre d'interprétation.

---

<sup>16</sup> Todorov Tzvetan (1995), *Les Abus de la mémoire*, Paris, Arléa.

## Les mémoires coloniales : des mémoires frappées d'interdits

Les mémoires coloniales pour les présidents de la République française sont des mémoires particulières puisqu'elles sont frappées d'interdits selon de nombreux historiens, progressivement ce tabou s'estompe face à une ré-appropriation du passé colonial. Ces mémoires revêtent des enjeux sociaux, les mémoires de la colonisation actives aujourd'hui participent à la patrimonialisation de ce passé. Bien souvent, dans les programmes d'histoire comme dans les récits de la mémoire nous parlons de la rencontre initiale puis du dénouement, plus rarement de l'exercice même de la domination coloniale<sup>17</sup>. Face à ces interdits il y a aussi l'injonction au devoir de mémoire, mais ce dernier ne met pas forcément en lumière — voire occulte — les enjeux que revêtent l'histoire coloniale. Les études coloniales représentent un champ de recherche qui s'est re-structuré dans les années 1980, elles entremêlent l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, les cultural Studies.

Le cas de la guerre d'Algérie pour les historiens est un cas emprunt de nombreux tabous, il est assez explicite pour comprendre les interdits de l'histoire et de la mémoire coloniales. Jusqu'en 1999, la guerre d'Algérie était une guerre sans nom en France : pas de commémoration, pas de signification<sup>18</sup>. En effet, l'État français ne voulait pas reconnaître la situation de guerre et parlait d'évènements, d'opérations de maintien de l'ordre. En somme le choix était celui de l'amnésie, preuve en est les lois d'amnistie entre 1962 et 1982.

### Intérêts universitaires et professionnels du mémoire

Mon parcours universitaire s'est effectuée dans différentes disciplines : l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie et la communication, je souhaitais donc travailler sur un sujet me permettant de faire le lien entre ces différentes disciplines tout en construisant un travail ayant un intérêt pour chacune de ces dernières. Je souhaitais également sortir du prisme des collectivités territoriales — ma spécialité en Histoire économique contemporaine — afin d'explorer de nouveaux horizons et de revenir sur des sujets que j'avais pu aborder au cours de ma double-licence. Ce travail est aussi l'occasion de montrer l'importance des disciplines

---

<sup>17</sup> Merle Isabelle ; Sibeud Emmanuelle, « Histoire en marge ou histoire en marche ? La colonisation entre repentance et patrimonialisation », in : *Concurrence des passés : Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 2006, pages 245 à 256

<sup>18</sup> Pervillé Guy, « Les historiens de la guerre d'Algérie et ses enjeux politiques en France », in : *Concurrence des passés : Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 2006, pages 257 à 270.

historiques dans la communication politique, de mettre en valeur les apports que peuvent être ceux des historiens et des historiens de l'art. Trop souvent les universitaires ne sont pas considérés comme directement « utiles » dans le monde professionnel, alors même que leurs éclairages sont essentiels. En communication politique les connaissances des historiens sont indispensables lorsque l'on traite des mémoires. Cependant, ce n'est pas le seul cas de figure où ils peuvent être utiles puisque les clés de réflexions et les connaissances historiques nous aident à comprendre des situations contemporaines. C'est aussi un bagage culturel, intellectuel et théorique important qui se perd. Bien souvent au cours de mon stage j'ai pu entendre que de plus en plus nous manquons de personnes avec un bagage théorique, conceptuel et historique solide. Enfin, ce mémoire présente un intérêt plus concret pour moi, puisque je souhaite travailler — du moins un temps — dans le conseil politique, je peux être amenée à travailler avec des personnes en charge de relations avec d'anciennes colonies, c'est d'ailleurs le cas dans mon stage. Ce travail m'apporte donc une réflexion en surplomb que nous n'avons pas toujours le temps d'élaborer dans notre milieu professionnel.

Les cadres de réflexion étant situés, il est désormais temps de présenter nos hypothèses et notre méthode de travail afin d'aboutir à notre problématique.

### Problématique et hypothèses

Les rapports qu'entretient E. Macron aux mémoires coloniales peuvent être compris au travers de sa communication. La mémoire est intimement liée à la communication puisqu'elle repose en grande partie sur cette dernière, notamment par le biais des paroles performatives. Les discours du Président participent à la construction de la mémoire officielle sur les anciennes colonies. Puisqu'un discours ne décrit pas uniquement le réel préexistant mais participe également à sa construction, nous comprenons l'importance des paroles performatives. Les mémoires coloniales sont empreintes de tabous et elles jouent un rôle dans la constitution des politiques étrangères. E. Macron ne fait pas partie d'une génération directement liée à cette histoire. Au cours de la définition de notre corpus et des lectures, la notion de rupture s'est dégagée.

Comment Emmanuel Macron impose et incarne une position sur la mémoire coloniale en rupture au travers de sa communication ?

Pour répondre à cette problématique, nous avons élaborer trois hypothèses :

La première consiste à dire que le dépassement des tabous de la mémoire coloniale est liée à la rupture générationnelle. Nous interrogeons cette rupture générationnelle au travers de son incarnation par E. Macron, ainsi nous nous intéressons à l'*ethos* qu'il propose dans ses discours. C'est-à-dire que nous tâchons de comprendre comment la rupture générationnelle est mise en avant par E. Macron, que cela soit dans ses mots ou dans ses gestes pour se présenter comme un Président d'une nouvelle génération qui n'a ni tabou, ni totem vis-à-vis de la colonisation, et qu'ainsi nous entrons dans une nouveau rapport à ce passé de la part de la présidence de la République.

La deuxième hypothèse concerne les actes symboliques. Nous considérons que la rupture qu'E. Macron souhaite incarner à propos des mémoires coloniales passe par des actes symboliques, ce que nous pourrions nommer une rupture en actes. Une grande importance est accordée aux actes symboliques et significatifs, ils ont un sens par ce qu'ils impliquent, de plus ils sont mis en scène. C'est pourquoi nous avons décidé de nous attarder sur cette question et que nous considérons que la position en rupture qu'E. Macron incarne et propose passe par des actes forts qui incarnent plus que l'acte lui-même en dépassant le geste précis.

Enfin, la troisième hypothèse porte sur la force de la parole performative, autrement dit sur les discours comme des éléments façonnant et construisant — en partie — la mémoire. E. Macron prononce des discours en rupture, ainsi, en tant que Président de la République, il participe à la construction d'une mémoire officielle.

### Méthodologie croisée

Afin de répondre à ces hypothèses nous avons construit une méthodologie croisée. Nous nous sommes principalement appuyée sur un corpus de discours d'Emmanuel Macron — dont la liste est consultable à la fin de ce mémoire — concernant les mémoires coloniales. Pour délimiter ce corpus nous avons recherché tous les discours d'E. Macron portant sur les anciennes colonies africaines et sur les territoires d'outre-mer, ainsi que les discours lors de cérémonie en lien avec le passé colonial de la France. Suite à la lecture ou à l'écoute de ces derniers, nous avons sélectionné les discours où il était question des mémoires coloniales de manière développée. Pour interroger au mieux ces discours nous avons construit une grille d'analyse<sup>19</sup>. Cette dernière interroge la manière dont E. Macron se présente dans sa prise de

---

<sup>19</sup> Consultable en annexe.

parole, c'est-à-dire comment transparaît-il dans ses discours, quel *ethos* cherche-t-il à incarner. Pour ce faire nous avons prêté une grande attention à ce qui relevait de l'aspect générationnel, de la recherche de l'équilibre (lié à la dépolitisation du discours), nous avons regardé quels étaient les déictiques employés et plus particulièrement les indicateurs spatiotemporels. Ensuite, nous avons regardé comment étaient construits ses discours en nous demandant tout particulièrement comment utilisait-il une construction chronologique, nous avons donc observé les séquences. Pour répondre à notre problématique, notre grille d'analyse s'intéresse également aux termes forts, porteur de sens et à quels champs sémantiques ils étaient associés. Nous avons également observé — plus brièvement — la nature des arguments et enfin nous nous sommes préoccupés du public de ces discours.

Nous avons également fait le choix de mener deux entretiens semi-directifs, ces entretiens ont plus un intérêt comme appui réflexif, ils ne sont pas le cœur de nos sources. Ces entretiens ont été menés auprès de : Maureen Murphy qui est une historienne de l'art et maîtresse de conférence à l'Université Paris I Panthéon-Sobronne. Ses thèmes de recherche sont : l'art et la mondialisation, l'art moderne et contemporain d'Afrique, les politiques des expositions et le primitivisme ; et de Jean-Pierre Bat, un historien et archiviste paléographe dont les recherches portent sur l'Afrique centrale et la politique de décolonisation française.

Enfin, en ce qui concerne la bibliographie nous nous sommes appuyés sur des écrits de nombreuses disciplines puisque notre travail est inter-disciplinaire. Nous sommes allés chercher des travaux, des articles dans la plupart des disciplines regroupées par les sciences humaines et sociales. Il est vrai que nous avons moins utilisé les travaux en sciences de l'information et de la communication, tout du moins en apparence lorsque l'on consulte la bibliographie. En revanche, nous avons utilisé les cours dispensés au sein du master de communication politique du Celsa et nos lectures au cours de cette année-là pour construire notre réflexion.

## Plan

Afin de répondre à notre problématique, nous avons élaboré un plan en trois parties. Lors de la première nous nous attacherons à comprendre comment E. Macron incarne une rupture générationnelle. Pour ce faire, nous nous intéresserons à son rapport à la mémoire en fonction de sa jeunesse. Et, nous nous demanderons comment il incarne un *ethos* en rupture vis-à-vis des mémoires coloniales au travers de son corps et de ses mots. Dans une deuxième partie nous nous intéresserons à la mise en place d'une rupture au travers d'actes symboliques : la restitution d'œuvres pillées durant la période coloniale, la reconnaissance de l'assassinat de Maurice Audin par les forces militaires françaises en 1957 et la volonté d'un renouveau de la francophonie. Enfin, dans une dernière partie nous nous sommes attardée à l'étude des énoncés performatifs afin de comprendre comment ils peuvent participer à la construction de la mémoire et à la définition d'une approche de la mémoire, toutes deux en rupture bien que des discours datés persistent dans les prises de parole d'E. Macron.

## Partie I : L'incarnation d'une rupture générationnelle

Notre première hypothèse porte sur les notions de génération et de rupture puisque nous partons de l'idée qu'Emmanuel Macron, président français très jeune par rapport aux précédents et donc d'une autre génération, met en avant ce changement de génération dans sa communication sur les mémoires coloniales. Cette différence lui permet de mettre en valeur un positionnement en rupture quant aux mémoires coloniales.

« La notion de génération est une catégorie qui procède non pas de données biologiques, mais de processus sociaux et temporels »<sup>20</sup>, les générations sont les produits des représentations de la société et elles nous permettent d'organiser le temps. Le mot génération est fréquemment utilisé dans le langage courant, cependant en sciences sociales c'est une notion polysémique, c'est pourquoi nous précisons ce terme.

Si nous nous situons du côté de la démographie, une génération est une cohorte de naissances. En généalogie ce n'est pas la date de naissance qui importe mais les relations de filiation, c'est-à-dire que les enfants d'une même personne sont de la même génération bien qu'ils puissent avoir de nombreuses années d'écart. En histoire, la définition de cette notion est très débattue, jusqu'au début du XXe siècle, une génération était un instrument utilisé comme une mesure : « elle représente une période correspondant à la durée du renouvellement des hommes dans la vie publique ou encore au nombre d'années séparant l'âge du père de celui du fils »<sup>21</sup>, une génération dure environ trente ans (lorsque l'on parle d'hommes et de femmes). Cette définition est remise en cause par Karl Mannheim dans son essai *Le problème des générations* (1928), selon lui une génération est à la fois « produit et vecteur de la dynamique socio-historique »<sup>22</sup>. Pour Karl Mannheim, nous devons distinguer les « générations potentielles », c'est-à-dire celles qui regroupent des personnes nées à la même époque, et les « générations effectives » qui se forment à l'occasion de ruptures, d'évènements fondateurs, ainsi ces générations ont en commun : une conscience historique et sociale et une identité. Dès lors, nous comprenons pourquoi « génération » et « rupture » sont des notions qui peuvent être liées et qu'il est intéressant de les traiter ensemble lorsque

---

<sup>20</sup> Attias-Donfut Claudine, « GÉNÉRATION », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 20 juin 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/generation/>

<sup>21</sup> *Ibid*

<sup>22</sup> *Ibid*

nous abordons des produits sociaux tels que la mémoire. Cela est d'autant plus intéressant que selon Karl Mannheim, l'imprégnation sociale et culturelle a un impact plus important sur les jeunes puisque c'est à ce moment que se construit une vision du monde. Or, comme nous le verrons dans la première sous-partie, c'est bien la jeunesse qu'a vécu Emmanuel Macron qui nous intéresse pour comprendre cette rupture et la génération à laquelle il appartient. Bien entendu, nous ne pouvons pas dire que la définition de la notion de génération se borne aux événements marquants, cependant, il s'agit de faits qui ont leur importance dans la construction d'une génération. De la même manière, il est nécessaire de saisir l'impact des faits sociaux et des repères culturels (cela passe notamment par l'éducation). Tout ces éléments participent à ce qui est nommé « l'empreinte du temps » définie par Claudine Attias-Donfut<sup>23</sup>, c'est par des référentiels partagés que s'exprime cette empreinte. Les phénomènes économiques sont également à prendre en compte dans la définition d'une génération, cependant pour les questions nous intéressant, nous ne nous attarderons pas sur ce facteur.

Pour comprendre comment nous articulons les notions de génération et de rupture, nous devons préciser cette dernière. Une rupture est une coupure brutale entre deux situations, entre deux états de fait, un état de fait passé et un état de fait actuel<sup>24</sup>. En ce qui nous concerne, cette rupture réside dans le positionnement d'E. Macron quant aux mémoires coloniales qui serait en rupture avec les positionnements des anciens présidents, tout du moins dans la communication. Nous passons donc bien d'une situation à une autre en raison d'une coupure brutale qu'E. Macron cherche à incarner. D'autant que cela se fait d'un président à un autre et surtout parce que c'est ainsi que le Président présente la situation. Cette présentation des faits est très importante pour nous puisque nous nous attardons sur sa communication. Si nous reprenons la définition du dictionnaire de l'encyclopédie *Universalis*, nous pouvons définir la notion de rupture comme « le fait de s'interrompre brusquement » et comme un « changement soudain de l'état des choses ». C'est bien ainsi que nous définissons le terme de rupture dans ce mémoire, puisque le changement de génération incarné par E. Macron induit bien un « changement soudain de l'état des choses » pour les mémoires coloniales. La rupture nous la situons dans cette partie sur le plan

---

<sup>23</sup> Attias-Donfut Claudine. La notion de génération : Usages sociaux et concept sociologique. *In: L'Homme et la société*, N. 90, 1988. Le temps et la mémoire aujourd'hui. pp. 36-50

&  
Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, 1988, PUF, Paris

<sup>24</sup> Définition par le CNRTL

générationnelle. Ainsi, nous analyserons comment le changement soudain de génération pour la fonction de Président de la République française amène à l'incarnation par E. Macron d'une rupture générationnelle dans les rapports à la mémoire coloniale.

## **1. E. Macron et la mémoire : une nouvelle génération d'étudiants au pouvoir formée à la notion de mémoire**

Tout d'abord, nous nous devons de comprendre la génération d'E. Macron, sans quoi nous ne pourrions analyser la rupture générationnelle. En effet, comme nous le disions précédemment, une génération se définit, ainsi nous allons définir ici la génération du Président.

E. Macron est né en 1977, il fait partie de cette première génération dont les programmes se retrouvent marqués par la mémoire, une génération que nous pourrions surnommée « Nuit et brouillard ». Durant son parcours scolaire et universitaire, les lycéens et les étudiants ont des débats sur la torture et sur le génocide des Tutsis au Rwanda (1994). Lorsque le génocide intervient, E. Macron est au lycée Henry IV, les discussions sur le génocide sont présentes dans son quotidien, c'est un sujet qu'il connaît. Ceci a de l'importance parce que nous entendons ainsi son imaginaire, quelles sont ses références et surtout quels ne sont pas ses tabous. En situant les parcours scolaire et universitaire possibles pour sa génération, comprenons mieux ses références, sa matrice de réflexion sur les notions de génocide, de crime contre l'humanité, de barbarie, du juste et de l'injuste se construisent en grande partie autour de la mémoire de la Shoah. La matrice de réflexion prime, mais elle est doublée de tous les débats animant les lycéens et les étudiants de cette génération post 68 et qui n'a pas véritablement connu la guerre froide comme la génération précédente. Il est le premier Président de la République française à faire partie de cette génération acculturée au principe de mémoire et à ne pas avoir de tabous sur l'histoire coloniale de la France. En effet, il n'est pas directement lié à cette histoire comme ses prédécesseurs, son seul rapport avec ce passé se joue au niveau mémoriel et au niveau des débats estudiantins. Emmanuel Macron le dit d'ailleurs lui-même lors de son entretien pour le magazine *L'Histoire*, sa génération n'a pas vécu cela. La manière dont il conçoit le rapport de sa génération à l'histoire est bien résumée par le début de cet entretien :

« Je suis d'une génération qui n'a, d'un point de vue historique, ni totems ni tabous. Totems et tabous sont généralement le fait de gens que de vastes mouvements historiques ont structurés en profondeur – une guerre, une révolution, une idéologie puissante... Je suis de la génération où fut théorisée la fin de l'histoire, où advint la chute du mur de Berlin. Voilà de quoi ébranler bien des certitudes. Le 21 avril 2002 fait partie de mes chocs politiques : là encore, ce que l'on croyait impossible s'est produit. »<sup>25</sup>

Nous constatons de fait une rupture dans le rapport au passé et à la mémoire. Contrairement à ses aînés, à la faculté il discute de la torture en Algérie, les faits étaient connus et un dialogue public existait. Nous pouvons dire que d'une certaine manière, il représente les nouvelles générations françaises mais aussi les nouvelles générations des pays anciennement colonisés. Cette rupture générationnelle nous l'analysons en la mettant en relation avec le paysage politique français afin de bien comprendre là où les ruptures sont observables par rapport aux précédents présidents français ; mais elle est également à entendre dans les anciennes colonies, parce que dans ces pays aussi les jeunesses ont changé, elles aussi ont été confrontées aux mémoires, à de nouveaux débats et au dépassement des tabous. Par conséquent E. Macron est plus enclin à s'adresser aux jeunesses de ces pays. Leurs regards se croisent. E. Macron ne fait pas partie d'une génération Françafrique empreinte de paternalisme, pour autant nous verrons plus tard que ce paternalisme n'a pas complètement disparu chez lui. Cependant nous ne nous situons pas dans le même registre, notamment parce qu'au cours de ses études supérieures, il a pu côtoyer les élites africaines.

Durant les années 1980, il y a un renouveau historiographique autour de deux sujets liés : l'histoire politique et une attention accrue à la mémoire — objet d'histoire et risque pour la discipline historique<sup>26</sup>. L'histoire du temps présent et du politique, les questions mémorielles sont très présentes dans les milieux académiques mais également dans l'espace public avec une politisation de l'histoire et de sa transmission, enfin, l'école et les programmes sont aussi touchés. C'est en 1982 que les nouveaux programmes d'histoire de première et de terminale sont adoptés, ils se concentrent sur le XX<sup>e</sup> siècle et une part du temps des cours d'histoire en terminale est consacrée à l'étude de l'actualité<sup>27</sup>. La question

---

<sup>25</sup> Propos recueillis par Michel Winock et Guillaume Malaurie, « Emmanuel Macron : « Réconcilier les mémoires » *L'Histoire*, hors-série n°4, 23 mars 2017.

<sup>26</sup> de Cock Laurence, *Sur l'enseignement de l'histoire*, Libertalia, Paris, 2018

<sup>27</sup> *Bulletin officiel*, n° spécial, 22 avril 1982

de l'histoire du temps présent a permis de sensibiliser les élèves à deux thématiques : Seconde Guerre mondiale et la guerre d'Algérie. Cette modification des programmes a connu un écho dans la presse et suscite de vives critiques de journaux conservateurs, mais retenons surtout que cela a pu être défini comme une révolution. Il y a une rupture, les élèves n'ont pas le même rapport que leurs aînés à l'histoire et à la mémoire. Dans ces nouveaux manuels sont abordés la décolonisation, la répression en Algérie mais aussi la torture, et surtout il n'est pas question « des événements en Algérie » mais de « la guerre d'Algérie ». Ces questions ne sont pas anecdotiques et représentent plusieurs pages dans les manuels. Voilà le cadre historique qu'a reçu E. Macron : il n'y a plus les mêmes tabous, ni les mêmes « fétiches » pour reprendre son langage. C'est ainsi que se construit son rapport aux mémoires coloniales, un cadre historique bien différent de ceux de ses prédécesseurs qui ne sont pas de la même génération. Cette explication met bien en exergue l'importance de la génération à laquelle un président appartient. Et cela, E. Macron l'a bien compris puisque comme nous le verrons plus tard, il cherche à mettre en avant, de différentes manières, ce renouveau, cette rupture.

E. Macron est également le premier Président français à ne pas avoir de lien avec mai 68, que cela soit d'un côté ou d'un autre. Les événements de Mai 68 agissent comme une ombre sur la vie politique française, nous sommes face à des épisodes structurels et de référence. Il y a bien sûr la mémoire des événements, l'idéalisation de la période et la construction de références communes pour de nombreuses personnalités politiques mais E. Macron n'est pas de la génération 68, il n'est pas non plus membre des jeunes des années 1970, c'est-à-dire ces générations n'ayant pas forcément connu Mai 68 mais qui ont vécu ses effets en étant jeunes. Et, comme nous l'avons précisé au début de cette partie, c'est durant la jeunesse que l'imprégnation sociale et culturelle a un impact plus important puisque c'est durant ce temps que nous construisons notre vision du monde<sup>28</sup>. Les femmes et les hommes politiques français à gauche ont été marqués par les formes de militantisme de cette période. Et même si nous nous plaçons du côté des « opposants » à Mai 68, les anciens présidents français avaient un lien avec cette période, par exemple Nicolas Sarkozy. Le 29 avril 2007, à l'occasion d'un meeting à Bercy, il accuse les héritiers de Mai 68 — et par analogie les événements de Mai 1968 — d'avoir détruit les valeurs et la hiérarchie. Cette attaque de Nicolas Sarkozy a suscité de vives réactions dans la classe politique, des réactions faisant

---

<sup>28</sup> *Weltanschauung* : concept de vision du monde chez Karl Mannheim.

À ce sujet, lire notamment : Heyndels R. « Étude du concept de « vision du monde » : sa portée en théorie de la littérature. », *In : L'Homme et la société*, N. 43- 44, 1977

souvent référence à une participation personnelles aux évènements, c'est ainsi que nous comprenons l'importance de ce moment de l'histoire dans la construction des générations en politique.

Le lien que l'on puisse faire entre E. Macron et Mai 68 est la célébration du cinquantenaire et l'appropriation des évènements, mais nous entrerions ici dans une nouvelle problématique liant communication et mémoire. Cependant dire qu'il s'agit là de son seul lien n'est pas tout à fait exact puisque 68 représente la libération de la société mais aussi sa libéralisation, cette fois-ci nous entrerions dans un sujet historique et ce n'est pas le rôle du mémoire<sup>29</sup>. Ce que nous comprenons bien ici, c'est la véritable rupture générationnelle avec les politiques dits de « l'ancien monde ». Les références, les codes, les tabous, les rapports à l'histoire ne sont plus les mêmes. Et c'est exactement cela que nous devons comprendre si nous voulons saisir le choix de la mise en avant de la rupture générationnelle par E. Macron lorsqu'il aborde les mémoires coloniales. Il est le premier président français dans cette situation, il se doit l'affirmer et de le revendiquer pour légitimer et prouver la sincérité de sa démarche en rupture.

L'ensemble de son cadre de pensée a été défini d'une part par sa génération et ses références et d'autre part par Ricœur avec qui il a travaillé quand il était très jeune. Il a travaillé avec le philosophe en tant qu'assistant éditorial sur l'ouvrage *La Mémoire, l'histoire et l'oubli* publié en 2000, E. Macron a alors 23 ans. Tout au long de sa scolarité il lui a été inculqué l'importance de la mémoire et cela a été renforcé par son travail avec Paul Ricœur, il comprend parfaitement les enjeux des mémoires et a beaucoup moins de tabous que ses prédécesseurs. Selon Paul Ricœur « *le danger totalitaire vient toujours d'une dégradation du logos (la métaphore vive) en idéologie (le dogme) par le fait d'un désir de rupture trop brutale avec l'Histoire* »<sup>30</sup>. Le passé est une source pour le futur, ce que nous retrouvons très bien dans les discours d'E. Macron, de l'histoire il glisse vers le futur, il puise dans le passé une force pour parler du présent et de l'avenir. Très souvent ses discours prennent le schéma suivant : mémoire et passé en commun ; présent commun et/ou difficile ; avenir commun. À titre d'exemple lors de son discours sur la Nouvelle-Calédonie à Nouméa le 5 mai 2018, il exprime dès les premières minutes du discours le plan qu'il va suivre — et qui se confirme :

---

<sup>29</sup> À ce sujet, lire : Margairaz Michel et Tartakowsky Danielle (dir.), *1968, entre libération et libéralisation. La grande bifurcation*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010

<sup>30</sup> Darrigrand Mariette. « Emmanuel Macron en dix mots », *Études*, vol. septembre, no. 9, 2017, pages 21-32.

*« Je suis donc venu ce soir vous parler un peu de passé et de racines, vous parler de ce moment présent que nous avons à vivre et des quelques mois devant nous en cette année décisive et surtout sans doute vous parler d'avenir parce que je crois que c'est ça qui, au-delà de tout, nous rassemble. »*<sup>31</sup>

Nous comprenons bien pourquoi Mariette Darrigand a choisi le mot héritage dans son article « Emmanuel Macron en dix mots » précédemment cité. Il sait aussi que la mémoire est un construit social et que l'État peut, en partie, répondre aux besoins de mémoire. En ayant cela à l'esprit nous comprendrons mieux comment E. Macron use de la communication comme une arme politique à propos des mémoires coloniales.

Enfin, nous pouvons noter que son parti est lui aussi récent, il n'a pas de lien avec ce passé. Cela ne veut pas dire qu'il n'entretient pas de références avec des hommes et des femmes politiques, mais d'une certaine manière La République en Marche est vierge de ce passé. Cette « nouveauté » du parti peut nous faire penser aux changements progressifs des valeurs et des normes façonnant l'évolution d'une société, des changements qui participent aux ruptures entre les générations, les référentiels changent parfois à la manière d'une « révolution silencieuse »<sup>32</sup>.

Ainsi, nous comprenons d'où vient E. Macron, ce qui est impératif pour saisir sa volonté de se détacher des anciens présidents en matière de mémoires coloniales. En comprenant qu'il est le fruit d'une nouvelle génération d'étudiants ayant une formation et un rapport différents à la mémoire mais aussi aux enjeux politiques qu'elle revêt, nous pouvons nous attarder sur les différentes manières dont il use pour incarner cette rupture générationnelle.

---

<sup>31</sup> Transcription du discours du Président de la République, Emmanuel MACRON, sur la Nouvelle-Calédonie à Nouméa. En ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/05/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-sur-la-nouvelle-caledonie-a-noumea>

<sup>32</sup> Inglehart Ronald, *The Silent Revolution*, Princeton Legacy Library, Princeton, 2015 - Première édition en 1977

## 2. Incarner physiquement la rupture générationnelle<sup>33</sup>

E. Macron est bien d'une nouvelle génération, ainsi lorsqu'il s'exprime sur les mémoires coloniales, il cherche à incarner le dépassement des tabous par sa génération. Avant de nous intéresser au cœur de ses discours, nous choisissons de nous attarder sur l'incarnation physique de cette rupture générationnelle. Nous faisons ce choix parce que l'incarnation de l'*ethos* passe également par le physique, c'est-à-dire par le corps. Un discours ce n'est pas seulement des mots, c'est sa mise en scène, sa mise en voix et son incarnation physique par le locuteur. Selon Dominique Maingueneau<sup>34</sup>, il est nécessaire de prendre en compte le « corps énonçant » associé à la voix de l'orateur. C'est pourquoi nous ne nous intéressons pas uniquement aux éléments verbaux de l'*ethos*, mais également à son incarnation physique, il s'agit donc d'analyser les déterminants physiques parce que le locuteur possède une corporalité. Cette dernière est visible dans la manière de s'habiller, de se déplacer, d'appréhender et d'occuper l'espace. Nous considérons ici la voix comme un élément physique. Pour répondre à notre problématique, nous devons comprendre les différentes incarnations de cette rupture, commençons par les aspects physiques de l'*ethos*, de la manière d'être du Président. Mais tout d'abord, précisons que l'*ethos* est une notion étudiée, principalement, dans trois disciplines : la communication, les sciences du langage et la sociologie. L'analyse des discours, les textes et la performance, sont un des moyens nous permettant d'abordé l'*ethos*, c'est le choix que nous faisons ici.

Les rhétoriques antiques accordent beaucoup d'importance à la personne de l'orateur, elles appellent « *ethos* » l'image de soi qui est construite par l'orateur au fil de son discours. Selon Aristote, l'*ethos* est un des trois moyens avec le *pathos* et le *logos* de rendre un discours persuasif<sup>35</sup>. Cette image doit lui servir en contribuant à l'efficacité, à la force de sa parole<sup>36</sup>. Selon Aristote cette image de soi est produite par le discours, cette position ouvre un long débat, à savoir quelle image de soi est la plus forte : celle qui créée par la prise de

---

<sup>33</sup> Pour les sous-parties qui suivront nous nous appuierons particulièrement sur le discours d'E. Macron à Ouagadougou.

<sup>34</sup> Maingueneau Dominique, *Ethos, scénographie, incorporation*, in Amossy Ruth (Ed.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 1999, pages 75 à 100

<sup>35</sup> Wisse, J., *Ethos and Pathos from Aristote to Cicero*, Amsterdam, 2007

<sup>36</sup> Amossy Ruth, *L'argumentation dans le discours*, 2006, Armand Collin, Paris, p. 69.

parole ou celle qui est préalable à ladite prise de parole. Selon Dominique Maingueneau, *l'ethos* est attaché à la prise de parole :

« *L'ethos [du locuteur] est attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu 'réel' indépendamment de sa prestation oratoire : c'est donc le jeu d'énonciation en tant qu'il est en train d'énoncer qui est ici en jeu (Maingueneau, 1993 : 138.)* »<sup>37</sup>

En nous appuyant sur la traduction de Eggs<sup>38</sup>, nous comprenons l'importance de l'honnêteté :

« *Les orateurs inspirent confiance : (a) si leurs arguments et leurs conseils sont compétents et raisonnables, (b) s'ils argumentent honnêtement et sincèrement, et (c) s'ils sont solidaires et aimables envers leurs auditeurs.* »<sup>39</sup>

Selon Aristote, la dimension morale (*epieikeia*) joue un très grand rôle dans la construction de *l'ethos*, une plus grande honnêteté renforcerait la crédibilité. L'argumentation honnête peut aussi transparaître dans le physique, le corps répond aux mots, si E. Macron dit qu'il est d'une autre génération mais que son corps dit l'inverse, l'impression d'honnêteté sera réduite, alors que si son corps prouve qu'il y a bel et bien une rupture générationnelle entre ses prédécesseurs et lui-même, la force de son discours est renforcée. Mais pour cela il est nécessaire que les choix faits par l'orateur, et ses équipes, soient en adéquation avec la personne. L'idée d'incarner une rupture générationnelle, à la lumière de ce que nous avons vu dans la sous-partie précédente, semble assez honnête pour être crédible.

Nous devons préciser que si pour Aristote *l'ethos* se construit dans le discours, ce n'est pas le cas chez tous les auteurs antiques. Pour Isocrate, *l'ethos* préexiste au discours,

---

<sup>37</sup> Dominique Maingueneau dans Amossy Ruth, *L'argumentation dans le discours*, 2006, Armand Collin, Paris, p.70.

<sup>38</sup> Eggs Easter, « Ethos aristotélicien, convictions et pragmatique moderne », in Amossy Ruth (Ed.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 1999, pages 31 à 60

<sup>39</sup> Alsafar Ali, *Ethos discursif et construction des rapports intersubjectifs dans les professions de foi des élections présidentielles de 2007 et de 2012*. Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2014. Français. NNT : 2014MON30080

elle repose sur l'autorité individuelle et institutionnelle du locuteur, ainsi pour Isocrate ce qui est important n'est pas la manière dont le locuteur se présente mais ce que nous savons de lui. C'est pourquoi il est intéressant de comprendre qui est E. Macron, car il s'appuie sur un *ethos* préalable pour construire un *ethos* dans ses discours.

Prenons ici, en détails, le discours de Ouagadougou du 28 novembre 2017<sup>40</sup> qui est très représentatif et d'autant plus important qu'il représente la ligne directrice de la politique du Président en Afrique. Ce discours est très symbolique et s'inscrit dans ce que nous pourrions nommer un rite pour les présidents de la République française : le grand discours sur l'Afrique. Lors de ce discours il ne dit pas qu'il parle de sa politique en Afrique mais donne des axes forts, nous verrons dans la partie suivante pourquoi il ne livre pas explicitement « sa politique pour l'Afrique ». Pour Emmanuel Macron, la communication est une arme politique, elle n'est pas exactement distincte de la politique générale chez lui. Puisque le discours à Ouagadougou est fondateur sa posture est très importante, *l'ethos* qu'il incarne ici a une force plus grande.

Tout d'abord précisons que son *ethos* tient beaucoup à la mise en scène et au public. Pour capter l'intérêt de son auditoire, l'orateur doit se présenter au public d'une manière intéressante et en cohérence avec ce que l'on connaît de lui. L'auditoire a un intérêt, il représente un choix, il est lié à *l'ethos* que l'orateur souhaite incarner.

Le choix du pays est significatif, généralement les présidents de la Ve République se rendent à Dakar ou à Abidjan. N. Sarkozy comme F. Hollande étaient au Sénégal. E. Macron marque déjà une rupture par le choix du pays, le lieu de l'élocution n'est plus le même, et la situation géographique du locuteur n'est pas sans importance. Puisque le Président souhaite plus parler de partenariat économique, de sport, d'éducation, d'énergies et d'entrepreneuriat, le choix du Burkina Faso n'est pas anodin, nous y retrouvons les tensions frappant actuellement l'Afrique de l'Ouest et qui concernent ces thématiques notamment. C'est aussi un pays au renouvellement démocratique récent.

De plus, Emmanuel Macron se trouve dans le chaudron de la jeunesse — et donc des nouvelles générations — puisqu'il prononce son discours dans une université, et plus particulièrement à l'Université Joseph Kizerbo. Kizerbo est un historien et un homme politique burkinabé qui a participé à faire de l'histoire de l'Afrique une histoire au même

---

<sup>40</sup> Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

rang que celles des autres continents. Et, à titre d'exemple dans sa carrière politique, en 1957, il a créé le Mouvement de Libération Nationale. C'est une des plus grandes figures intellectuelles de l'Afrique du XXe siècle. Ajoutons que depuis Jacques Chirac en 1996, aucun président français n'est venu dans cette université. Il se présente là où ses prédécesseurs les plus proches — d'un point de vue temporel — ne sont pas allés. Au sein de l'établissement, le discours n'est pas fait n'importe où, les mots du Président français sont prononcés dans un amphithéâtre marxiste et panafricain. Bien entendu, l'amphithéâtre était filtré et sous haute surveillance, il y avait également un deuxième amphithéâtre où était diffusé le discours.

Telle est l'implantation géographique et physique du discours du Président de la République, ce décor pose déjà la prise de parole dans un environnement significatif de la rupture que souhaite incarner E. Macron.

Maintenant, intéressons-nous plus spécifiquement au corps d'Emmanuel Macron, un corps qui n'est pas n'importe lequel, il est celui du Président de la République française. Ce corps incarne qui est le président, quel président E. Macron choisit d'être. Par exemple, Valéry Giscard d'Estaing pour construire un « ethos d'humanité »<sup>41</sup> joue notamment avec son corps *via* des tenues décontractées, *via* la manière de se déplacer dans la ville (le métro) ... Selon Barthes, l'*ethos* réside dans les « traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression (...) »<sup>42</sup>. La manière dont le locuteur se présente va le rendre digne de foi, c'est pourquoi l'attitude et la gestuelle ont une place importante dans l'incarnation de l'*ethos*. Ici, cela concerne l'incarnation d'une nouvelle génération qui se veut en rupture. En effet, comme l'explique Dominique Maingueneau<sup>43</sup>, l'*ethos* se joue aussi sur la manière de se mouvoir, nous devons observer le comportement du corps du locuteur. En effet, nous attribuons des représentations sociales aux comportements corporels. En adoptant une attitude différente de ses prédécesseurs, E. Macron se positionne en rupture. Et ici, dans cette sous-partie, nous utilisons le terme « se positionner » dans son sens physique. Si nous observons attentivement le corps et les gestes d'E. Macron nous pouvons voir que lors de son discours à Ouagadougou son corps est à l'opposé de la raideur, il semble tout à fait détendu et souple. Ses gestes sont larges, il

---

<sup>41</sup> Charaudeau, P, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Vuibert, Paris, 2005

<sup>42</sup> Cité par : Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Armand Collin, Paris, 2006

<sup>43</sup> Maingueneau Dominique, « Problèmes d'ethos », in : *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n° 113-114, 2002, pages 55-67

occupe l'espace, il interpelle des personnes du public par de grands gestes de bras, il montre, il appelle à se rapprocher de lui. Lorsque des étudiants et des étudiantes lui posent des questions, il s'appuie nonchalamment sur le pupitre. Globalement, son corps semble assez libre. Le rire tient également une place importante. Tout le monde se souvient de la plaisanterie sur le climatiseur : « *Du coup, il est parti réparer la climatisation* », c'est que la presse a retenu, mais les rires et les sourires provoqués par cette petite phrase sont à l'image du discours. Plusieurs fois E. Macron sourit franchement, rit avec l'assistance et fait alors preuve d'une certaine connivence. Ensemble ils peuvent rire, ils peuvent faire des plaisanteries, lui et les étudiants se comprennent parce qu'ils représentent de nouvelles générations qui n'ont pas les mêmes tabous que celles de leurs aînés à propos du passé colonial. Cette connivence se joue beaucoup dans le physique, E. Macron est Président de la République française, et pourtant son corps le rapproche plus des étudiants. La connivence et le rire sont des éléments « physiques » révélateurs de la rupture que souhaite incarner le Président Macron. Cependant, cela est à nuancer, il porte un costume et peut reprendre une attitude plus droite à certains moments de son discours. Pour autant, ces remarques ne remettent nullement en cause ce qu'il souhaite faire passer comme message *via* ses attitudes corporelles. D'ailleurs ces dernières, sa manière d'interpeller par des gestes les étudiants, de rétablir le calme — du moins de tenter de rétablir le calme — par un langage corporel, le ton qu'il adopte pour parler aux étudiants nous font plus penser à l'attitude d'un professeur. Dans cette université, au moment des questions au Président, Emmanuel Macron apparaît comme un professeur d'université. Sommes-nous donc à l'opposé d'un président français en Afrique ? D'une certaine façon oui, cette attitude est en totale rupture, mais de l'autre côté, le ton professoral est-il diamétralement opposé au ton paternaliste ?

Ainsi, E. Macron construit physiquement son *ethos* mais nous ne devons pas oublier que cela s'appuie sur un *ethos* préalable. Tout d'abord, la jeunesse se lit sur son visage, il n'y a pas là besoin de mise en scène, c'est un fait. Cependant nous ne noterons que, contrairement à d'autres personnalités politiques, il ne cherche pas à se vieillir pour incarner un *ethos* proche des idées de l'expérience, de la sagesse... Cet *ethos* préalable tient de son âge que l'on connaît, il est le plus jeune président de l'histoire de France. De plus, E. Macron est un homme qui ne vient pas uniquement de la vie politique puisqu'il est aussi un intellectuel, et, enfin, c'est une personnalité qui se veut en rupture avec ce qu'il nomme l'ancien monde. Nous comprenons donc que la mise en scène d'E. Macron peut s'appuyer sur ces éléments.

Dans ce discours particulièrement important dans les relations entre les différents pays d'Afrique et la France, l'image renvoyée par le Président de la République est le président qu'il souhaite incarner dans ses relations. Sa corporalité et sa voix nous ont en partie confirmée notre hypothèse. E. Macron s'inscrit bel et bien dans une dynamique de rupture générationnelle : il parle aux nouvelles générations, il établit avec eux une certaine connivence, alors qu'il parle des anciennes colonies le rire et l'humour sont présents, son corps est détendu... Physiquement, l'incarnation de l'*ethos* est une preuve confirmant notre hypothèse de rupture. De la même manière, l'analyse de sa jeunesse et de sa génération dans notre première sous-partie vont dans ce sens. Mais, afin de valider pleinement notre hypothèse, nous devons désormais nous intéresser aux mots prononcés par E. Macron, nous devons comprendre si sa parole est bien celle d'une nouvelle génération.

### **3. La parole d'une autre génération**

Pour savoir si les discours d'E. Macron abordant les mémoires coloniales sont en effet des discours incarnant une rupture générationnelle, nous devons déterminer s'il porte la parole d'une autre, d'une nouvelle génération. Les mots d'une génération qui serait « sans totem ni tabou ». Pour autant, nous ne nous attarderons pas particulièrement pour l'instant sur les mots qui incarnent une rupture dans la construction des mémoires officielles. Ici, nous nous intéressons à la manière dont il se présente d'une nouvelle génération au travers de ses mots.

Pour cela nous avons analysé différents discours que nous avons cités dans notre corpus, ces analyses nous ont permis de comprendre et de construire notre réflexion.

À l'occasion de son discours à Ouagadougou, E. Macron précise dès l'exorde qu'il ne s'agit pas d'un discours concernant la politique africaine de la France car cela n'existerait plus. Ainsi, il se détache du rite du grand discours sur l'Afrique des présidents français.

*« Parce que je ne vais pas venir vous dire que nous allons faire un grand discours pour ouvrir une nouvelle page de la relation entre la France et l'Afrique. Ou je ne suis pas venu ici vous dire quelle est la politique africaine de la France comme d'aucuns le prétendent. Parce qu'il n'y a plus de politique africaine de la France !! »<sup>44</sup>*

---

<sup>44</sup> Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

La réalité est plus proche de l'inverse de ce qu'il dit : ce discours ressemble à l'annonce de la politique africaine de la France. Cependant, ce n'est plus exactement la même perspective qu'avant, c'est — en partie — pour cela que dès les premiers mots de son discours il explique ce qu'il ne va pas faire. Bien que cela soit une technique rhétorique bien connue, en disant ne pas faire ce discours, il peut plus facilement le faire. En effet, Macron repense les relations entre la France et les différents pays d'Afrique. Tout d'abord, cette précision simple mais cruciale sur la diversité des pays d'Afrique permet de mettre un terme à l'idée de Françafrique, une notion datée et empreinte d'un imaginaire colonialiste. E. Macron ne présente pas certes un projet français pour l'Afrique ou une politique africaine française, mais il présente sa vision des relations de la France avec l'Afrique, sur quelles bases la relation doit se construire. Cela aboutit à la définition d'un partenariat. Nous avons ici la toile de fond de la rupture générationnelle puisqu'il prétend à une nouvelle définition des rapports entre la France et l'Afrique. D'ailleurs, cela est très clairement explicité par E. Macron dans son discours, la redéfinition des rapports est liée dans son argumentaire au changement de génération. Il y a un renouveau global du fait de ce changement. Nous comprenons ainsi toute l'importance qu'il y a à observer l'*ethos* d'E. Macron *via* le prisme de la rupture générationnelle. Cette rupture, il souhaite véritablement l'incarner :

« *Je suis d'une génération où on ne vient pas dire à l'Afrique ce qu'elle doit faire, quelles sont les règles de l'Etat de droit mais où partout on encouragera celles et ceux qui en Afrique veulent prendre leurs responsabilités, veulent faire souffler le vent de la liberté et de l'émancipation comme vous l'avez fait ici.* »<sup>45</sup>

Maintenant, si nous nous intéressons plus spécifiquement à sa manière de se positionner — *via* les mots — comme un président d'une autre génération nous pouvons tout d'abord relever dans son discours à Ouagadougou une construction récurrente : « *Je suis d'une génération* »<sup>46</sup>. Cette formulation prend d'autres formes mais le sens reste le même : « *Je suis comme vous d'une génération* » ; « *Nous sommes d'une génération* ». N'oublions pas que dans ce discours il se trouve dans le chaudron dans de la jeunesse, dans une université. Ainsi, les mots : « *comme vous* » et l'utilisation de la première personne du

---

<sup>45</sup> Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

<sup>46</sup> *Ibid*

pluriel ont une grande importance, la rupture est claire et limpide. Aux étudiants qui se pensent eux aussi d'une autre génération, il leur répond qu'il est comme eux. De cette manière, la rupture qu'il souhaite incarner est tout à fait mise en exergue. À dix reprises, E. Macron explique donc qu'il n'est pas de la même génération que ses prédécesseurs et qu'ainsi sa manière d'aborder les mémoires coloniales, le passé colonial et les relations entre la France et les anciennes colonies africaines s'en trouve fortement affectée. Cette explication est claire, la rupture générationnelle est ostensiblement revendiquée par le Président. Il n'est pas question ici de sous-entendre discrètement qu'il est différent du fait de son année de naissance, l'enjeu est de présenter, voire de marteler, très clairement cette différence. Cette manière d'incarner fortement la rupture générationnelle est particulièrement visible dans le discours à Ouagadougou, dans les autres discours cela se fait de manière moins manifeste. Nous venons de rappeler qu'il s'adresse à des étudiants burkinabés, préciser clairement à quelle génération il appartient a un impact plus important dans ce contexte puisque c'est le discours fondateur à propos des relations qu'E. Macron souhaite voir s'accomplir entre la France et l'Afrique. En effet, les différents éléments se font échos, en raisonnant ensemble, ils acquièrent une plus grande force et la rupture générationnelle est véritable. Nous ne devons pas oublier non plus l'importance toute particulière de ce discours, c'est LE discours d'E. Macron sur l'Afrique, qu'importe la manière dont il le présente, qu'importe les différences qu'il pose, c'est ainsi que ce discours est compris. Nous comprenons donc qu'incarner fortement et clairement la rupture générationnelle est particulièrement importante dans ce cadre.

Mais que dit-il après avoir précisé qu'il n'est pas de la même génération que les précédents présidents français en disant de quelle génération il est, ou en disant qu'il est de la même génération que les étudiants présents lors de son discours. En effet, E. Macron décrit sa génération, tout d'abord, sa génération « n'a jamais connu l'Afrique comme un continent colonisé ». C'est la première description qu'il donne et elle est particulièrement importante. Elle intervient dans les toutes premières parties du discours, cela signifie que d'emblée il est question de la rupture générationnelle, et nous pouvons vraiment parler de rupture car les mots sont forts, l'Afrique, de son vivant, n'a jamais été colonisée. Il est d'un autre temps, la colonisation fait partie non pas de son histoire mais de l'Histoire, certes de l'histoire du pays qu'il dirige, mais c'est le passé. Il est nécessaire de bien comprendre cela puisque comme nous l'avons expliqué en introduction, la mémoire opère des allers-retours entre le présent et le passé et elle est empreinte d'émotion. Le fait qu'il soit d'une autre génération ne remet pas en cause cela mais cela implique que la charge émotionnelle et la

navigation de la mémoire à travers le temps ne le concernent pas lui directement en tant qu'homme né en 1977.

Cette première description est tout de suite suivie de la phrase suivante :

*« Je suis d'une génération dont l'un des plus beaux souvenirs politiques est la victoire de Nelson Mandela et son combat contre l'apartheid, chassé par une solidarité panafricaine allant de l'Alger à Rabat, de Luanda à Conakry. C'est cela l'histoire de notre génération. »*

Après avoir expliqué ce qu'il n'avait pas connu, E. Macron nous présente ses références historiques, ou plutôt les souvenirs de sa génération. En choisissant Nelson Mandela, il choisit un héros moral et politique mais aussi une figure consensuelle, celui qui a porté la voix des opprimés mais qui n'incitait pas à la vengeance et celui qui appelait à ne pas craindre le pardon<sup>47</sup>. Citer Nelson Mandela, au-delà des symboles de libération et de paix qu'il incarne, c'est aussi choisir comme référence un homme ne ressassant pas le passé mais ancré dans le présent et tourné vers l'avenir. Emmanuel Macron incarne alors une génération qui, sans aucunement nier les horreurs de la colonisation, se tourne désormais vers l'avenir. Ensuite, E. Macron se donne pour références les succès du panafricanisme, c'est-à-dire la promotion de l'indépendance pour le passé, et de nos jours parler de panafricanisme équivaut à une référence à l'Union africaine. Cela fait bien entendu écho à la suite de son discours et à la dimension pro-européenne qu'il incarne. La rupture générationnelle, il l'incarne également en repensant les instances de dialogue :

*« Enfin, je suis d'une génération profondément européenne. D'une génération qui est fortement attachée à son pays mais aussi à ce qu'il peut construire avec les autres. J'en tire la conviction intime que ce n'est pas simplement un dialogue franco-africain que nous devons reconstruire ensemble, mais bien un projet entre nos deux continents, mais bien une relation nouvelle, repensée à la bonne échelle, où l'Union européenne saura parler et construire avec l'Union africaine et avec l'Afrique tout entière. C'est bien à cette échelle que les choses aujourd'hui se jouent. »*

---

<sup>47</sup> Fassin Didier, « Nelson Mandela, un héros moral et politique », *Le Monde*, 06 décembre 2013, consultable en ligne, URL : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2013/12/06/nelson-mandela-un-heros-moral-et-politique\\_3526614\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2013/12/06/nelson-mandela-un-heros-moral-et-politique_3526614_3232.html).

En incarnant une rupture générationnelle, E. Macron peut plus facilement mettre en place dans son argumentaire sa volonté d'un dialogue à l'échelle des unions. En effet, dans l'*ethos* préalable d'Emmanuel Macron nous retrouvons la dimension pro-européenne, chose qu'il ne manque cependant pas de rappeler. Et dans le discours à Ouagadougou il construit une image de lui-même autour de l'idée de la rupture générationnelle. Ainsi, si nous assemblons ces deux raisonnements, son argumentaire s'en trouve renforcé et il apparaît bien plus sincère aux yeux de son auditoire. Nous comprenons par cet exemple précis que l'*ethos* mis en place dans son discours se doit de servir ses propos et sa position.

Nous précisons tout à l'heure qu'E. Macron se présentait comme étant d'un temps tout à fait différent de celui de la colonisation, en spécifiant cela, il peut ensuite expliciter son positionnement quant au passé colonial de l'Europe. Pourquoi cela doit-il se faire après ? Tout simplement parce que cela renforce la sincérité de son propos, il n'est pas juge et parti.

*« Je suis d'une génération de Français pour qui les crimes de la colonisation européenne sont incontestables et font partie de notre histoire. Je me reconnais dans les voix d'Albert Londres et d'André Gide qui ont dénoncé les milliers de morts du Chemin de fer du Congo, et je n'oublie pas que ces voix alors ont été minoritaires en France comme en Europe. »*

Ici, il affirme que durant la colonisation des crimes ont été commis, mais il précise aussi que cela fait partie de son histoire. Ainsi, il ne se détache pas pleinement de ces crimes car en tant que Président de la République française cela lui est impossible, en revanche il ne manque pas de spécifier qu'il s'agit du passé et donc que les nouvelles générations doivent construire un autre avenir qui sera leur histoire. Pour autant, il se choisit tout de même des références historiques dans lesquelles un homme de sa génération peut se reconnaître. La figure d'Albert Londres, un reporter engagé qui a choisi de dénoncer la misère, l'injustice et revendiquant un militantisme social dans son journalisme, un reporter qui a décrit l'injustice sociale à travers le monde<sup>48</sup>. Et la figure d'André Gide qui, à partir de 1925, s'engage dans une dénonciation du système colonial en Afrique noire française<sup>49</sup>.

---

<sup>48</sup> Leteinturier Christine, « LONDRES ALBERT - (1884-1932) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 25 juin 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/albert-londres/>

<sup>49</sup> Marty Éric, « GIDE ANDRÉ - (1869-1951) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 25 juin 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/andre-gide/>

Dans ce discours, l'incarnation de la rupture générationnelle passe également par l'affirmation de ne pas avoir de totem ou de tabou. Plus exactement cela se fait dans le discours et dans les réponses aux questions des étudiants. Reprenons tout d'abord le discours, E. Macron dit que : « *Je suis d'une génération de Français pour qui l'Afrique n'est ni un encombrant passé, ni un voisin parmi d'autres* ». De cette manière, il explique à son auditoire que le passé colonial de la France en Afrique n'est pas un tabou pour sa génération, mais cela fait parti de l'Histoire et qu'il faut en parler. Dans le même temps, il parle du présent, en expliquant que cependant, les anciennes colonies ne sont pas des voisins comme les autres. Il ne fait donc pas table rase du passé commun. En effet, il parle à plusieurs reprises de destins mêlés dans le passé, le présent et le futur. Puisque nous parlons du temps, précisons dès maintenant un aspect intéressant des discours d'E. Macron concernant la mémoire coloniale d'une manière ou d'une autre : il utilise le passé pour parler du présent et du futur. Quoiqu'il en soit, nous constatons que dans la partie non improvisée de sa prise de parole à l'Université de Ouagadougou, il affirme ne pas avoir de tabou et que cela est en lien direct avec le fait qu'il soit d'une génération plus récente, d'une génération qui n'est pas en lien direct avec la colonisation. Ainsi, nous comprenons bien que les incarnations de la rupture générationnelle par sa corporalité et par ses mots se renforcent mutuellement afin de servir son propos et de renforcer la crédibilité de ses positionnements. Mais cela est encore plus fort dans les réponses aux questions des étudiants, tout particulièrement pour les questions qui ne sont pas prévues.

À la suite du discours d'E. Macron quatre questions étaient prévues, elles sont posées et E. Macron y répond. Commençons par celles-ci. Il explique que le principe des questions est novateur dans le cadre d'un tel discours et que cela est en lien avec la manière dont il s'est adressé aux étudiants. Selon lui la manière classique de s'adresser aux différents pays d'Afrique anciennement colonisés est de donner des leçons, d'expliquer quelle est la marche à suivre, il précise également que cela s'est toujours fait comme ça. Ce à quoi il ajoute : « *Je ne crois pas avoir fait ça, j'ai fait tout l'inverse. Car nous sommes d'une génération qui doit faire tout l'inverse* ». Dans cette prise de parole nous retrouvons ce que nous disions précédemment, le dialogue qu'il souhaite instaurer est celui des nouvelles générations. Et à propos de ces rapports, il est très clair dans ses réponses aux questions. Avec le sourire, aplomb et un air légèrement surpris il explique aux étudiants que maintenant leur tour est venu, ils se doivent de comprendre que les rapports ont changé. Il leur « reproche » de s'adresser à lui comme s'il était le Président burkinabé et leur demande donc de s'interroger sur cette manière de parler au Président français, sur le sens psychologique derrière l'interpellation.

« *C'est que quelque part vous me parlez comme si j'étais toujours une puissance coloniale. Mais moi je ne veux pas m'occuper de l'électricité dans les universités au Burkina Fasso. (Tonnerre d'applaudissement) C'est le travail du Président (avec le sourire, applaudissements).* »

Ainsi, il inverse la situation, ce n'est pas le Président français que l'on accuse d'accents colonialistes, mais les étudiants du Burkina Fasso s'adressant au Président français. Et quelques instants plus tard, il précise : « *N'ayez pas ce discours de revendication qui là aussi a des accents post-colonial qui ne sont pas ceux de votre génération* ». Rappelons-nous qu'E. Macron a utilisé la première personne du pluriel pour qualifier sa génération, ainsi il l'associait à celle des étudiants présents dans l'amphithéâtre : les accents post-coloniaux ne sont pas de la génération d'E. Macron. À plusieurs reprises, E. Macron rappelle qu'il n'est pas le Président du Burkina Fasso, qu'il ne peut pas répondre à des questions s'adresse en réalité au Président Kaboré. C'est d'ailleurs de ce raisonnement que part la plaisanterie sur la climatisation que nous avons évoquée plus haut, loin d'être un incident diplomatique, cette remarque sert les propos d'E. Macron. Lorsqu'il explique que Christian Kaboré est parti réparer la climatisation sur le ton de l'humour, il poursuit ainsi :

« *Mais plus sérieusement, vous l'avez compris, je suis pour que chacun fasse ce qu'il doit faire au bon endroit, et je ferai tout pour aider à ce qu'il y ait les conditions pour aller dans ce sens, mais chacun a son rôle. Merci pour votre question. (Grand sourire)* »

Ce ton léger lui permet de prouver qu'il n'a pas de tabou et qu'effectivement l'histoire coloniale n'est pas un passé encombrant dans ses relations avec l'Afrique, mais cela lui permet aussi de montrer l'effectivité de la rupture générationnelle : les nouvelles relations avec la France ne doivent en aucun cas être empreintes de comportements post-coloniaux. Chacun doit rester à sa place et remplir ses fonctions.

Dans cette série de questions-réponses, nous avons précisé que physiquement E. Macron était très détendu, cela est à mettre en lien avec les petites phrases qu'il prononce entre deux questions, deux parties de réponse... À titre d'exemples : « *Il n'y a pas de tabou, moi j'ai peur de rien, j'ai pas fétiche, mais n'ayez pas non plus des obsessions.* » ; « *Allez-y, il faut que le micro circule, je ne l'ai pas. Où êtes-vous ?* » ; « *S'il-vous plait, non, non écoutez les questions, les amis, oh-lalala.* » ; « *Viens la poser là, alors cris, venez-là.* » ; « *Ils veulent qu'on arrête les questions, ils n'en peuvent plus. S'il-vous-plait, non mais, j'adore le*

*débat citoyen, mais là. Je connaissais les étudiants français qui sont des esprits paradoxaux, mais vous vous êtes super paradoxaux, vous rûlez pour avoir la parole, et quand ils posent une question vous rûlez car vous trouvez qu'elles sont mauvaises.* »<sup>50</sup>. Majoritairement ces phrases viennent dans le deuxième temps des questions, c'est-à-dire au moment des questions imprévues.

E. Macron ne devait répondre qu'à quatre questions, et sur place, seul, sans en parler avec son équipe il décide de prendre plus de questions que prévu et donc il se retrouve face à des questions et une situation imprévues. Ces questions, il souhaite qu'elles soient posées en rafale — et s'impatiente d'ailleurs quand l'étudiant ne vient pas assez vite à la question — claire et concise. Forcément, ce moment imprévu favorise des réactions plus spontanées et plus vives de la part de la salle et par conséquent, l'attitude d'E. Macron est modifiée. Du statut de Président français il passe presque à celui de professeur des universités ayant quelques difficultés à tenir son amphithéâtre. Mais c'est un professeur qui a une certaine complicité avec les étudiants, qui se permet des traits d'humour, de taquiner un étudiant<sup>51</sup>. Si nous combinons notre analyse sur sa corporalité à l'étude de ces mots, nous comprenons très bien la mise en scène de la rupture générationnelle. Nous sommes face à un Président de la République française qui incarne véritablement la rupture. Alors bien entendu nous pourrions dire que tout cela n'est que le fruit d'une certaine spontanéité, sauf que nous savons pertinemment qu'Emmanuel Macron maîtrise les stratégies de communication et qu'il utilise ces dernières comme une arme politique. Nous ne pouvons pas affirmer pleinement qu'il s'agit là d'une stratégie, cependant il est fort probable que tout ceci soit lié avec sa volonté d'incarner verbalement et corporellement une rupture générationnelle.

La mise en avant d'un *ethos* incarnant une rupture générationnelle se fait au service de ses propos comme nous avons pu le voir plus haut, il renforce sa crédibilité. Tout particulièrement sur l'amitié nouvelle qu'il souhaite mettre en place. En le disant, en le précisant, voire en le martelant, il souhaite affirmer fortement cette rupture, parce que cela est un élément central. Puisqu'il souhaite mettre en place des partenariats nouveaux, il doit montrer que son rapport au passé est différent. Mais pourquoi se préoccuper du passé alors qu'il s'agit de construire l'avenir ? Tout simplement parce que pèse encore sur les relations entre la France et ses anciennes colonies un rapport paternaliste, ou du moins les souvenirs

---

<sup>50</sup> Les questions et les réponses ne sont pas retranscrites, nous avons ici nous-même mis par écrit les paroles d'Emmanuel Macron.

<sup>51</sup> « *Je ne sais pas dans quelle filière vous êtes mais si vous faites, histoire, géographie ou sciences politiques, il va falloir bosser dur pour la fin de l'année.* »

de ce rapport. Il est impossible pour le nouveau président français de présenter l'idée qu'il se fait du partenariat sans se détacher de ce paternalisme. Pour s'en défaire, le meilleur moyen est d'exposer sa conception des mémoires coloniales, de s'exprimer à propos du passé et surtout de mettre en avant l'idée de renouveau, de nouvelles générations présentes en France et dans les anciennes colonies qui vont travailler ensemble. La dernière prise de parole dans ce discours concernant la notion de génération résume d'ailleurs à elle seule cette idée de reconstruction des relations par le prisme des générations :

*« Mesdames et Messieurs, je terminerai par ce qui doit nous permettre ensemble d'écrire cette nouvelle relation d'amitié dans la durée au-delà des menaces, des craintes et de nos intérêts partagés. Aujourd'hui, nous sommes orphelins, nous sommes orphelins en quelque sorte d'un imaginaire commun, nous souffrons d'un imaginaire qui nous enferme dans nos conflits, parfois dans nos traumatismes, d'un imaginaire qui n'est plus le vôtre, n'est plus le nôtre, et je veux reconstruire cet imaginaire commun et d'avenir autour de trois remèdes. »*

Dans le discours de Ouagadougou, la rupture générationnelle est clairement mise en mots par E. Macron, dans d'autres de ses discours où il est question des mémoires coloniales cela est plus discret. Pour rappeler la rupture, il parle beaucoup de la jeunesse et du rapport de cette dernière aux mémoires coloniales. Or, nous le savons, E. Macron est plus proche — d'un point de vue générationnel — de la jeunesse que des personnalités ayant connu la colonisation. À titre d'exemple lors de son discours devant la communauté française à Alger le 6 décembre 2017<sup>52</sup>, il explique qu'un jeune de 25 ans ne connaissant rien de la colonisation et de la guerre d'Algérie lui a demandé s'il reconnaissait les crimes du passé et que ce jeune est en fait encombré *« d'une mémoire et d'une histoire qui n'est pas la sienne mais qui est la responsabilité de ceux qui l'ont précédé et qui n'ont pas su la régler »*, et que pour que ce genre de situation ne se reproduise plus il faut régler cette question maintenant. Au travers de ces mots, nous pouvons comprendre que E. Macron ne fait pas parti de ceux qui l'ont précédé, qu'il est d'une nouvelle génération, pour autant, il s'occupera de cette question. Les références répétées aux jeunes africaines, à ces jeunes ardentes, désireuses de nouvelles relations, de nouveaux échanges lui permettent de se placer sur ce registre et de montrer sa proximité avec les désirs de cette jeunesse, puisque lui non plus n'a pas connu la colonisation.

---

<sup>52</sup> Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/12/07/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-devant-la-communaute-francaise-a-alger>

Cette position en rupture, Emmanuel Macron a eu l'occasion de la présenter lors d'une interview au magazine *L'Histoire* en mars 2017<sup>53</sup>, c'était également pour lui l'occasion de s'exprimer suite à sa qualification de la colonisation comme un « crime contre l'humanité » à Alger. Ce sur quoi nous reviendrons dans la suite de ce travail, mais en ce qui concerne la question générationnelle, avant même d'être Président, E. Macron se positionne en rupture. Il y a cette première phrase dont il reprendra régulièrement les mots : « *Je suis d'une génération qui n'a, d'un point de vue historique, ni totems ni tabous.* »<sup>54</sup>. Il justifie cette position en expliquant qu'il n'est pas lié à un vaste mouvement historique comme une guerre, une révolution ou une idéologie puissante. Il appartient au « *temps de la redéfinition* » et la redéfinition est une mission de sa génération selon ses dires. Il poursuit son raisonnement en expliquant que : « *Ce qui est devant nous n'est rien d'autre qu'une vaste rupture dans l'ordre politique et moral comme le monde en a déjà connues.* », il revendique la notion de rupture.

Ainsi, nous pouvons confirmer notre hypothèse de la rupture générationnelle incarnée par Emmanuel Macron. Dans ses discours, et plus particulièrement lors de son discours à l'Université de Ouagadougou qui est particulièrement important, il construit un *ethos* lui permettant de se positionner en rupture d'un point de vue générationnelle. En incarnant cet *ethos* il nous prouve qu'il est bien d'une autre génération et que ses rapports aux mémoires coloniales s'en trouvent bouleversées. Cette rupture générationnelle lui permet d'incarner une rupture plus large, c'est-à-dire une rupture globale quant aux mémoires coloniales. Nous n'affirmons pas ici que cette rupture est effective à tout point de vue, nous disons simplement que c'est ce qu'il souhaite montrer. C'est pourquoi nous allons désormais nous intéresser à la manière dont fait vivre cette rupture par des actes. Des actes qui sont symboliques et qui incarnent ladite rupture. En étant acteur et porteur d'actes significatifs, en mettant en exergue des symboles de rupture, nous regarderons quelles formes concrètes — et par extension abstraites puisque nous sommes dans le symbole — prennent la rupture voulue par E. Macron vis-à-vis des mémoires coloniales.

---

<sup>53</sup> Propos recueillis par : Michel Winock et Guillaume Malaurie, « Emmanuel Macron : « Réconcilier les mémoires » *L'Histoire*, hors-série n°4, 23 mars 2017.

<sup>54</sup> *Ibid*

## Partie II : Une rupture en actes : l'importance des gestes symboliques

L'incarnation d'une rupture dans le rapport aux mémoires coloniale par Emmanuel Macron est à analyser au travers de gestes symboliques, c'est ce que nous pourrions nommer une rupture en actes. Dans cette deuxième partie nous éprouvons l'hypothèse suivante : les actes symboliques et significatifs jouent un rôle dans la promotion de la position en rupture.

Un symbole est un signe de reconnaissance, c'est une figure, un objet, un être vivant, etc. qui est l'image d'une idée ou d'un concept ; un symbole permet de représenter l'abstrait. Il montre et rend sensible ce qui ne l'est pas, il diffère donc de l'analogie. Le symbole est utilisé pour représenter autre chose, c'est donc un *repräsentamen*<sup>55</sup>, il en est le fondement et son accomplissement. Nous comprenons l'importance des symboles notamment grâce à Claude Lévi-Strauss<sup>56</sup> puisqu'il définit dans son *Anthropologie structurale* que toute culture est un ensemble de systèmes symboliques. Et grâce à Hegel nous pouvons dire que le symbole est un outil permettant de formuler l'informulable et qu'avant tout, le symbole est un signe<sup>57</sup>. Il existe autour de la notion de symbole une grande dispersion sémique que nous retrouvons dans *Le Vocabulaire technique et critique de la philosophie* d'André Lalande (1926), il y « indique déjà ces trois ensembles de définitions, lorsqu'il voit dans le concept de symbole : en premier lieu, « ce qui représente autre chose en vertu d'une correspondance analogique », ou bien « un système constitué de termes dont chacun représente un élément d'un autre système », ou encore, selon Jules Lemaître, « une comparaison dont on ne nous donne que le second terme, un système de métaphores suivies » ; en deuxième lieu, un *formulaire d'orthodoxie (le Symbole des Apôtres)* ; enfin, une *réalité logico-mathématique* »<sup>58</sup>.

---

<sup>55</sup> Kremer-Marietti Angèle, « SYMBOLIQUE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 25 mai 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/symbolique/>

<sup>56</sup> Kilani Mondher, « Chapitre 19 - Lévi-Strauss et l'anthropologie structurale. Une pensée à l'œuvre », dans : , *Anthropologie. Du local au global*, sous la direction de Kilani Mondher, Armand Colin, « U », Paris, 2012, pages 244-258. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/anthropologie--9782200278212-page-244.htm>

<sup>57</sup> Giovannangeli Daniel, « Hegel et l'origine de l'œuvre d'art », in: *Revue Philosophique de Louvain*, Quatrième série, tome 79, n°44, 1981, pages 513-531.

<sup>58</sup> Jameux Dominique, « SYMBOLE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 28 juin 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/symbole/>

E. Macron va user de symboles liés aux mémoires et à l'histoire coloniales afin d'envoyer des signes. Des signes qui nous renvoient à sa position de rupture. Cela peut nous faire penser au concept de signe linguistique de Ferdinand de Saussure et à son utilisation par des peintres du premier XX<sup>e</sup> siècle, notamment dans la peinture abstraite. Sauf que les signifiants ne sont pas de représentations picturales mais les mots et les actes d'E. Macron, et ces derniers nous renvoient à des signifiés. D'une certaine manière l'utilisation des symboles par E. Macron peut être schématisée par une toile : c'est comme s'il peignait des éléments forts et porteurs de sens sur une toile blanche, et de ces éléments nous sommes renvoyés à des notions, des idées et des engagements plus vastes. Ainsi, comme lorsque nous analysons une peinture nous comprenons le sens plus large des symboles. Précisons cette idée, lorsque sur une toile nous voyons un balcon, c'est bien souvent l'idée de « entre l'intérieur et l'extérieur » qui est représentée : le balcon représente plus que l'objet physique. De la même manière, les quelques actes symboliques accomplis par E. Macron à propos des mémoires coloniales représentent plus que les actes en eux-mêmes, ils ont une signification plus grande en tant que symboles.

Ainsi, nous nous intéresserons à trois actes symboliques et significatifs et à la manière dont ils sont pensés et mis en scène afin de comprendre leur(s) signification(s) plus large. Ces trois actes sont : la restitution des œuvres pillées durant la période coloniale, la lettre remise en mains propres à la veuve de Maurice Audin et cette idée de « relancer la francophonie ».

## **1. Restituer les œuvres : un chemin de traverse symbolique**

À l'occasion de son discours à l'Université de Ouagadougou le 28 novembre 2017, E. Macron annonce que :

*« Le premier remède c'est la culture, dans ce domaine, je ne peux pas accepter qu'une large part du patrimoine culturel de plusieurs pays africains soit en France. Il y a des explications historiques à cela mais il n'y a pas de justification valable, durable et inconditionnelle, le patrimoine africain ne peut pas être uniquement dans des collections privées et des musées européens. Le patrimoine africain doit être mis en valeur à Paris mais aussi à Dakar, à Lagos, à Cotonou, ce sera une de mes priorités. Je veux que d'ici cinq ans*

*les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique. »<sup>59</sup>*

Tout d'abord, c'est une démarche inédite selon Maureen Murphy<sup>60</sup>, jamais un homme politique européen n'a décidé de restituer. Cette situation est d'autant plus inédite que c'est le Président français qui décide de cette initiative, « c'est un coup d'éclat ». Nous avons ici une posture nouvelle et d'un certain point de vue radicale, car le retour des oeuvres s'oppose au caractère inaliénable des collections muséales françaises :

« Les biens constituant les collections des musées de France appartenant à une personne publique font partie de leur domaine public et sont, à ce titre, inaliénables.

Toute décision de déclassement d'un de ces biens ne peut être prise qu'après avis conforme de la commission scientifique nationale des collections mentionnée à l'article L. 115-1. »<sup>61</sup>

Ainsi, le Président se trouve en rupture avec la législation du pays qu'il gouverne, mais aussi il récuse la justification de non restitution pour cause d'inaliénabilité collections. L'annonce même de la restitution est une rupture et est accueillie avec joie par les étudiants burkinabés présents dans l'amphithéâtre. Ce geste est suivi de nombreux effets en Europe, de nombreux colloques s'organisent bien que les chercheurs n'aient pas attendu E. Macron pour penser ces questions, d'autant qu'en Allemagne ou en Belgique les chercheurs, les conservateurs et spécialistes de l'art sont bien plus sensibilisés que les Français à ces problématiques. Cette annonce au discours lors du discours à Ouagadougou a en effet eu de forts retentissements, à la fois chez les professionnels concernés et dans la presse, cette annonce est comprise comme un temps du discours. Cependant, la dénonciation des conditions d'acquisition des œuvres africaines présentes dans les musées d'Europe n'est pas nouvelle, il existe des demandes de restitution anciennes et renouvelées, des travaux de

---

<sup>59</sup> Consultable sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

<sup>60</sup> Maureen Murphy, entretien du vendredi 7 juin 2019.

<sup>61</sup> Article L451-5 du Code du patrimoine, Partie législative, Livre IV, Titre V, Chapitre Ier, Section 2, consultable en ligne : <https://urlz.fr/a2Wg>

recherche<sup>62</sup>, une certaine couverture médiatique en fonction des évènements... Une chose est sûre, c'est que cette annonce a reçu des avis très partagés.

Commençons par nous intéresser à l'annonce elle-même et à la manière dont il présente cette rupture, les mots qu'il choisit et ses arguments. Tout d'abord, il répond à une justification souvent utilisée pour ne pas restituer les œuvres : les conditions de conservation :

*« C'est de tout faire aussi pour qu'il y ait la sécurité, le soin qui soit mis en Afrique pour protéger ces œuvres. Donc ces partenariats prendront aussi toutes les précautions pour qu'il y ait des conservateurs bien formés, pour qu'il y ait des engagements académiques et pour qu'il y ait des engagements d'Etat à Etat pour protéger ces œuvres d'art, c'est-à-dire votre histoire, votre patrimoine et, si vous m'y autorisez, le nôtre. »*

Il est évident qu'il est impossible de restituer dans des établissements qui ne sont pas aux normes, mais il existe des musées en Afrique qui tout à fait aux normes, c'est le cas à Dakar. Le problème, comme l'explique Maureen Murphy lors de notre entretien c'est qu'il n'y a pas encore de conservateur, mais les recrutements sont en cours. Ainsi, toutes ces questions de mise aux normes sont plutôt des faux problèmes, les questionnements et les difficultés ne sont pas là. Pour autant, Emmanuel Macron est obligé de répondre à ces arguments, sans quoi il serait taxé d'irresponsabilité et sa volonté de démarche en rupture en serait entachée. En revanche, il y a une question qu'il ne traite pas dans son discours alors même qu'il s'agit d'un problème central, et de ce point de vue, la rupture qu'il souhaite incarner à travers cet acte en est affectée. Que veut dire le mot patrimoine ? Dans son discours, nous sommes face à une vision universaliste du patrimoine, la manière dont il annonce les restitutions induit que nous avons tous la même vision du patrimoine. À ce sujet Maureen Murphy pose une question, est-ce que nous ne sacralisons pas trop l'objet dans notre conception du patrimoine ? Et est-ce que la démarche d'E. Macron n'a pas un aspect « impérialiste », la France diffuserait un modèle de musée venant d'Europe. D'un coup, nous passons d'une démarche en rupture à une démarche revêtant quelques aspects coloniaux.

---

<sup>62</sup> Béghain Patrice, *Patrimoine, politique et société*. sous la direction de Béghain Patrice. Presses de Sciences Po, 2012

Pierrat Emmanuel (dir.) « Dépasser les clivages juridiques », *Faut-il rendre les œuvres d'art ?* C.N.R.S. Editions, Paris, 2011

Mais cette question n'est pas un problème dans le discours, la simple annonce de la restitution lui suffit pour montrer qu'il agit différemment. Pourtant :

« De nombreux intellectuels en Afrique, au cours du temps, ont exprimé l'idée qu'ils ne voulaient pas voir ou exposer ce type d'objets [du quotidien] parce que ces objets plaisent aux blancs mais n'intéressent pas les élites africaines. Ces objets du quotidien sont rattachés à des croyances populaires qui sont liées au monde rural et qui sont qualifiés par certains de superstition. Qu'est-ce que l'on choisit de montrer ? C'est important dans les restitutions : qu'est-ce que l'on choisit de restituer ? »<sup>63</sup>

À cela, ajoutons qu'au Bénin la restitution d'objets liés au royaume esclavagiste est un vrai problème puisqu'actuellement l'histoire de l'esclavage au Bénin est à écrire. De plus, il y a une élite bourgeoise qui est liée à cette histoire de l'esclavage. Ainsi, valoriser ce patrimoine risque de ne pas plaire, pourtant la France a décidé de restituer les *regalia*. Nous sommes face à des questions patrimoniales non consensuelles où la cohabitation du passé des descendants des victimes et des bénéficiaires de la traite est problématique<sup>64</sup>. La restitution et la mise en valeur des *regalia* peut être source de tensions puisque que pour les descendants des victimes de la traite : se pose la question de la cohabitation, de la coexistence de mémoires conflictuelles.

Une autre question n'est pas posée lorsqu'il s'attaque aux œuvres spoliées, c'est celle concernant la manière dont nous exposons les œuvres dans les musées français, la façon dont sont pensées et montées les expositions. À titre d'exemple, l'exposition *L'Afrique des routes* au musée du Quai Branly devait offrir une vue générale sur l'Afrique, ses enjeux et sa place par rapport aux quatre continents. Une partie de l'exposition porte sur les routes coloniales — partie qui a d'ailleurs été très compliquée à imposer à la direction du musée, comme l'expliquait Gaëlle Beaujean-Baltzer à l'occasion d'un séminaire à Paris I en septembre 2016<sup>65</sup>. Cela nous montre d'ailleurs que la mémoire coloniale institutionnalisée pose un vrai problème. Dans cette partie de l'exposition, il est question des colonisateurs, des tirailleurs

---

<sup>63</sup> Entretien du 7 juin 2019 avec Maureen Murphy.

<sup>64</sup> Ciarcia Gaetano, « Mémoire de l'esclavage au Bénin. Le passé à venir », *Gradhiva* [En ligne], 8 | 2008, mis en ligne le 15 novembre 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/1161>

<sup>65</sup> Gaëlle Beaujean-Baltzer fût invitée par Maureen Murphy à son cours sur les Arts d'Afrique dispensé aux L3 en Histoire de l'art de Paris I - promotion 2016-2017.

sénégalais, des résistants à la colonisation, de l'arrivée à Grandville et de sa prise par les colons. Il est également question des exhibitions dans les expositions. Et bien sûr, la route coloniale, c'est la route des objets puisque c'est à partir de la colonisation que les objets africains arrivent en Occident : une vitrine est mise en place sur la manière dont ces objets ont été acquis. Cette exposition a été difficile à mettre en place, ce qui révèle les problématiques et les tabous auxquels les musées peuvent être confrontés. Généralement, dans les musées français, nous parlons peu des parcours, la provenance des œuvres est plus secondaires parce que c'est un sujet tabou qui n'est pas pris en charge. Bien sûr, les démarches sont différentes en fonction des musées, à Angoulême le parcours étant plus historique, il est plus question des cheminements des œuvres exposées. En revanche, le musée du Quai Branly est un projet présidentiel, « *c'est une antenne diplomatique alors il ne faut pas réveiller les vieux démons* »<sup>66</sup>.

Cette digression nous permet de mieux cerner les enjeux des œuvres pillées en Afrique et de comprendre les tabous qui les entourent, notamment lorsque nous évoquons à l'instant le projet présidentiel qu'est le musée du Quai Branly. « Ne pas réveiller les vieux démons », E. Macron n'hésite pas à les réveiller et c'est bien là que se situe la rupture. Nous comprenons toute la symbolique de cet acte lorsque nous comprenons les tabous qui entourent ces œuvres. La raison pour laquelle nous ne voulions pas montrer la brutalité de la collecte des œuvres est due au fait que ces pillages n'étaient pas uniquement la conséquence normale de la colonisation, conséquence que nous pourrions qualifier d'annexe, mais relevaient en réalité de pillages organisés, c'est-à-dire que des objectifs de prise de possession des œuvres étaient fixés et même des opérations de collectes programmées<sup>67</sup>. Cela n'est pas clairement explicité par E. Macron dans son discours, en revanche dans le moins visible rapport Savoy-Sarr cela est dit, et là nous avons une rupture bien plus forte :

*« Le type et la quantité d'objets convoités, la présence d'experts auprès de certaines armées, l'attention aiguë que plusieurs musées et bibliothèques d'Europe prêtent à l'avancée lointaine des troupes, la destination muséale souvent précise assignée à certains objets dès leur prise prouvent combien ces captations patrimoniales s'apparentent*

---

<sup>66</sup> Entretien du 7 juin avec Maureen Murphy.

<sup>67</sup> Bertho Elara, « Restitutions du patrimoine africain. Fictions et réalités », *Multitudes*, 2019/1 (n° 74), pages 23-29. URL : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2019-1-page-23.htm>

*davantage, au XIX<sup>e</sup> siècle, à des soustractions ciblées qu'à de pillages militaires stricto sensu (visant traditionnellement le numéraire, les armes et drapeaux ennemis). »<sup>68</sup>*

Cela n'est pas dit dans le grand discours du Président sur l'Afrique, mais ce type réponse intéresse plus particulièrement les lecteurs et les lectrices du rapport, nous pouvons donc bel et bien parler de rupture. La rupture dans la restitution des œuvres, ce n'est pas uniquement l'annonce puis l'effectivité de la restitution, c'est tout ce qui entoure les démarches de restitution. À propos de ce rapport, les personnes désignées pour le produire ne sont certainement pas désignées au hasard, elles sont toutes les deux identifiées dans le paysage intellectuel, leurs nominations s'inscrivent également dans cette volonté de bousculer les choses. Felwine Sarr est un économiste et écrivain sénégalais aux positions décoloniales. Il est favorable aux restitutions et considère que c'est un acte chargé d'une forte valeur symbolique. Quant à Bénédicte Savoy, elle est une historienne de l'art également favorable aux restitutions et qui a notamment travaillé sur la question de l'appartenance des objets, le désir d'objets et elle questionne les musées et les collections en les considérant comme « un fait anthropologique et politique majeur de notre époque »<sup>69</sup>. Il a été reproché aux deux auteurs du rapport de ne pas être des historiens des arts d'Afrique. Ce qui est assez intéressant car cela renforce l'idée qu'il y aurait un manque d'universitaires et d'intellectuels spécialisés. Selon Maureen Murphy, la parole des intellectuels est une chose très compliquée sur la scène publique :

*« Je découvre ce que l'on en fait. C'est une parole essentielle pour nuancer, pour complexifier, pour montrer que les choses ne sont pas si simples et que l'on peut penser autrement. Mais cela peut aussi être stérile parce que l'on entend ce que l'on veut, alors mieux vaut écrire pour que nos propos ne soient pas déformés. »<sup>70</sup>*

Pourtant, la prise de parole est nécessaire, notamment sur ces questions afin de montrer qu'il y a des spécialistes de l'Afrique, de ces questions là. Maureen Murphy se

---

<sup>68</sup> Rapport Savoy-Sarr, « Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle », Novembre 2018, téléchargeable intégralement en ligne : <https://bj.ambafrance.org/Telecharger-l-integralite-du-Rapport-Sarr-Savoy-sur-la-restitution-du>

<sup>69</sup> Bénédicte Savoy invitée à *La Leçon inaugurale de France Culture* le 23 novembre 2017. Disponible en ligne : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-cours-du-college-de-france/lecon-inaugurale-de-benedicte-savoy-objets-du-desir-desirs-dobjets>

<sup>70</sup> Entretien semi-directif avec Maureen Murphy le 7 juin 2019.

demande pourquoi les anthropologues sont restés assez muets sur cette question : « *Il y a toujours un tabou ?* »<sup>71</sup>. Ce qui est réapparu avec la question des restitutions c'est cette impression du manque d'experts, alors même que ce n'est pas le cas. Une des explications se situe peut-être au niveau de la reconnaissance :

« *Mais la reconnaissance des experts en histoire de l'art des arts d'Afrique c'est compliqué car c'est un champ encore considéré comme illégitime. Il y a même eu une régression, à Paris I la chaire pour les arts et l'archéologie d'Afrique n'existe plus*<sup>72</sup>. *Mais je pense que cela reviendra.* »<sup>73</sup>

Ces éclairages nous permettent de comprendre que le geste hautement symbolique de restitution, un geste inédit, permet d'ouvrir un débat mais uniquement si nous creusons au-delà de l'annonce, de nombreux problèmes ne sont pas encore résolus. De plus, même dans la dimension symbolique certains choix posent question : pourquoi une plus grande place n'est pas donnée aux experts ? Pourquoi dans sa formulation E. Macron présente-t-il le patrimoine comme une notion universelle et donc invariable selon les cultures ? Les annonces d'E. Macron peuvent être assimilées à l'ouverture de la boîte de Pandore pour répondre à une histoire coloniale qui ne passe pas et ici « *les objets sont un prétexte. Pourquoi pas, cela va peut-être changer les choses* »<sup>74</sup>. Mais la question plus profonde n'est pas ici, elle se situe au niveau des liens qui unissent la France aux anciennes colonies, il s'agit de liens difficiles à prendre en compte alors, « *on prend des chemins de traverse et les chemins peuvent s'envenimer* »<sup>75</sup>.

Emmanuel Macron a d'ailleurs très bien compris les enjeux de la restitution en termes de liens, c'est même ainsi qu'il présente le sujet :

« *Mesdames et Messieurs, je terminerai par ce qui doit nous permettre ensemble d'écrire cette nouvelle relation d'amitié dans la durée au-delà des menaces, des craintes et de nos intérêts partagés. Aujourd'hui, nous sommes orphelins, nous sommes orphelins en quelque sorte d'un imaginaire commun, nous souffrons d'un imaginaire qui nous enferme*

---

<sup>71</sup> Entretien semi-directif avec Maureen Murphy le 7 juin 2019.

<sup>72</sup> Néanmoins il existe la chaire d'histoire et archéologie de l'Afrique ancienne au collège de France.

<sup>73</sup> Entretien semi-directif avec Maureen Murphy le 7 juin 2019.

<sup>74</sup> *Ibid*

<sup>75</sup> *Ibid*

*dans nos conflits, parfois dans nos traumatismes, d'un imaginaire qui n'est plus le vôtre, n'est plus le nôtre, et je veux reconstruire cet imaginaire commun et d'avenir autour de trois remèdes. »<sup>76</sup>*

Les nouvelles générations, dont E. Macron fait partie, ont besoin de reconstruire des liens, des liens qui ne peuvent pas et ne doivent pas effacer le passé. Notamment parce que l'histoire coloniale a créé des liens, la question qui est posée avec les restitutions se situe au niveau des rapports de manière générale et plus spécifiquement au niveau des rapports entre la France et l'Afrique de force. C'est cela qui est d'ailleurs intéressant dans cet acte en rupture, E. Macron dit clairement qu'il y a un patrimoine en commun<sup>77</sup>, mais il dénonce les actes de la période coloniale. Ainsi, le geste hautement symbolique est d'autant plus intéressant parce que nous avons bien une reconnaissance des vols, des spoliations, des collectes organisées. Dans le même temps, nous avons une image de collaboration et de dépassement des tabous par un président d'une nouvelle génération. En effet, accepter de restituer des œuvres c'est reconnaître l'illégitimité de leur présence sur le sol français. Ainsi, c'est reconnaître ce que fut la colonisation, c'est pour cela que nous parlons d'un acte hautement symbolique. D'autant que du patrimoine historique, E. Macron passe à la culture contemporaine, ce qui est habile puisqu'il s'agit de construire de nouveaux liens, or ceux-ci ne peuvent pas se faire uniquement sur le passé.

Cependant, nous devons quelque peu nuancer puisque dès qu'E. Macron a annoncé les restitutions temporaires ou définitives, il parle de l'histoire des objets dans des termes particuliers :

*« Ça supposera aussi un grand travail et un partenariat scientifique, muséographique parce que, ne vous trompez pas, dans beaucoup de pays d'Afrique ce sont parfois des conservateurs africains qui ont organisé le trafic et ce sont parfois des conservateurs européens ou des collectionneurs qui ont sauvé ces œuvres d'art africaines*

---

<sup>76</sup> Discours d'Emmanuel Macron à l'Université de Ouagadougou le 27 novembre 2017. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

<sup>77</sup> « Donc ces partenariats prendront aussi toutes les précautions pour qu'il y ait des conservateurs bien formés, pour qu'il y ait des engagements académiques et pour qu'il y ait des engagements d'Etat à Etat pour protéger ces œuvres d'art, c'est-à-dire votre histoire, votre patrimoine et, si vous m'y autorisez, le nôtre. » Discours d'Emmanuel Macron à l'Université de Ouagadougou le 27 novembre 2017. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

*pour l'Afrique en les soustrayant à des trafiquants africains, notre histoire mutuelle est plus complexe que nos réflexes parfois ! »<sup>78</sup>*

Notre question n'est pas de dire dans quelles mesures ce qu'il ici est vrai, parce qu'en effet l'organisation des trafics et les sauvetages ont eu lieu des deux côtés. Dans le cadre de ce travail, nous pouvons nous demander si il est opportun de la part du Président de la République française de trancher en quelques mots un enjeu aussi compliqué. Alors que le Président parle des restitutions qui est un sujet à part entière, il s'engage sur la nuance des spoliations mais statue sur un sujet très épineux, ici réside l'aspect problématique, surtout venant de sa part. Et, bien que le passage du patrimoine à l'art contemporain soit habile, il pose une catégorie africaine unique et cette unité pose problème, elle n'est pas du tout évidente. Enfin, pour E. Macron la Saison des cultures serait l'occasion de valoriser ce qu'il nomme « *une autre forme d'histoire* »<sup>79</sup>, une forme qui serait différente parce qu'écrite par des Africains. Cela relève d'une vision assez communautariste de l'histoire, assez partagée par certains chercheurs anglo-saxons. Le savoir ne coule pas dans les veines, il est nécessaire que les universitaires africains puissent mener des recherches sur la période coloniale pour faire avancer l'histoire coloniale. Pour autant, cela ne veut pas dire que nous aurions deux histoires.

De plus, cette annonce de restitutions est une mise en tension de l'administration, notamment parce qu'il précise que les conditions doivent être réunies, il donne également une échéance : « *Je veux que d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique.* »<sup>80</sup>. Et la mise en tension n'est pas que pour les rédacteurs du rapport, pour les administrations en charge de ces problématiques, pour les juristes qui devront résoudre les problématiques législative, c'est aussi les conservateurs qui sont mis en tension. Ce qui est tout à fait l'objectif du Président de la République. Il sait comment marche l'administration française et pourquoi elle fonctionne ainsi, il a lui même été haut fonctionnaire. Puisque son objectif est d'incarner la rupture et qu'il sait et considère que le patrimoine est lié à la question politique, il doit desserrer l'administration, il donne un axe et des objectifs. Ainsi, la communication est une

---

<sup>78</sup> Discours d'Emmanuel Macron à l'Université de Ouagadougou le 27 novembre 2017. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

<sup>79</sup> *Ibid*

<sup>80</sup> *Ibid*

arme, il prend des engagements que l'administration devra honorer même si cela paraît impossible. Et c'est là que communication et politique se mélangent et que nous peinons à les distinguer. Par un acte de communication il crée ici une situation de tension.

Enfin, dans ces annonces, il s'engage pour la France, mais il parle de l'Europe, là aussi il crée une situation de tension sur les discussions européennes.

*« Il y a des explications historiques à cela mais il n'y a pas de justification valable, durable et inconditionnelle, le patrimoine africain ne peut pas être uniquement dans des collections privées et des musées européens. »<sup>81</sup>*

Est-ce que par cette annonce il souhaite créer un mouvement dans les musées et les États européens ? En parlant de musées européens, il désigne notamment le British Museum à Londres, le Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren en Belgique, les musées ethnographiques allemands et suisses. Une chose est sûre, cela est lié avec ce que nous avons vu précédemment à propos de l'Union européenne. E. Macron, pro-européen et en rupture générationnelle, souhaite repenser les liens entre les pays d'Afrique et l'Europe, un rapport qui se ferait plus d'union à union. Encore une fois, et sur un autre sujet, il se positionne sur la plan européen, c'est une nouvelle démarche.

Malgré les quelques nuances que nous avons apportées, malgré le fait que nous devons encore voir comment les restitutions vont réellement se passer, nous pouvons dire que l'annonce des restitutions et la mise en marche du processus est un acte symbolique et en rupture. Nous sommes face à une décision tout à fait nouvelle et qui en dit long sur les nouveaux liens à tisser. Comme le précise Maureen Murphy, nous sommes face à un chemin de traverse, c'est pourquoi cet acte est symbolique d'une rupture plus large que celle au niveau du patrimoine. Elle permet d'incarner une rupture plus globale dans les rapports à la mémoire coloniale.

---

<sup>81</sup> Discours d'Emmanuel Macron à l'Université de Ouagadougou le 27 novembre 2017. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

## 2. Une lettre pour la veuve de Maurice Audin

Le jeudi 13 septembre 2018<sup>82</sup>, Emmanuel Macron a reconnu que Maurice Audin, militant communiste, a été assassiné par les soldats français en 1957 et admet un système de la torture. Il annonce également l'ouverture des archives concernant les disparitions de Français et d'Algériens durant la guerre d'Algérie.

La reconnaissance de l'assassinat de Maurice Audin par les forces militaires françaises est celle de l'assassinat d'une personne particulière, d'une personne incarnée mais au travers de Maurice Audin c'est la torture pratiquée de manière systémique par l'armée française qui est reconnue. Il est le symbole d'un crime d'État et comme nous l'avons expliqué précédemment, les symboles ont leur importance et lorsqu'un cas particulier est un symbole, en parler, c'est parler de tous les autres cas similaires, voire du système derrière ces actions.

Maurice Audin était un jeune mathématicien français assistant à l'Université d'Alger et membre du parti communiste algérien. Durant la nuit du 11 juin 1957, il fut arrêté par des militaires français et dès le 4 juillet son épouse, Josette Audin, porte plainte pour homicide volontaire. Cependant en 1962, l'affaire est enterrée par une ordonnance de non-lieu et par la loi d'amnistie, cette loi rend la justice impuissante. La procédure prend fin en 1966. Pour autant la famille Audin a continué de se battre pour que la vérité à propos de l'assassinat de Maurice Audin soit reconnue, dès 1957 s'est créé un comité Audin et depuis nous sommes face à un cas de mémoire à vif. De nombreux intellectuels réclamaient la vérité : le plus connu à ce sujet est certainement Pierre Vidal-Naquet. En 1958 dans son ouvrage *L'Affaire Audin* paru aux éditions de Minuit, il démontre les incohérences présentes dans la version officielle : Audin se serait évadé et n'aurait jamais été retrouvé. Cette contre-enquête minutieuse permet d'invalidier — d'un point de vue historique — le récit de l'armée. La thèse officielle a été estimée fautive par les historiens : c'est justement à partir du travail des historiens qu'E. Macron a reconnu l'assassinat de Maurice Audin et qu'il a pu rompre un silence long de plusieurs décennies. Des preuves et des témoignages existent, Henri Alleg publie un ouvrage en 1958 pour raconter son arrestation (12 juin 1957). Comme Maurice Audin, il a été conduit à El Biar où il a pu être témoin des tortures subies par Audin, notamment par électrocution. En 2001, le général Paul Aussaresses publie un livre dans lequel il défend le recours à la torture en Algérie, ainsi l'affaire Audin est relancée puisqu'il

---

<sup>82</sup> Hubrecht Joël, « Guerre d'Algérie, une odyssée de la mémoire », *Esprit*, 2018/11 (Novembre), pages 25-28. URL : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2018-11-page-25.htm>

confirme avoir confié l'interrogatoire de Maurice Audin au lieutenant Charbonnier. En 2011, Josette Audin dépose une plainte contre X pour séquestration, mais de nouveau c'est un non-lieu. Un nouveau rebondissement survient en 2014 : le journaliste Jean-Claude Deniau avait enregistré le général Aussaresses, dans cet enregistrement diffusé un an après la mort du général, nous pouvons l'entendre dire : « *On a tué Audin. On l'a tué au couteau pour faire croire que c'était les Arabes qui l'avaient tué. Voilà. Qui c'est qui a décidé de ça ? C'est moi.* ». Les travaux historiques ne nous permettaient pas de douter du fait qu'il fut torturé puis assassiné mais entendre ou lire ces mots de la part du général Aussaresses est important. Les mots sont cruels et les remords ou les excuses inexistantes. Enfin, en septembre 2018, c'est au tour d'E. Macron de déconstruire très explicitement la thèse jusqu'ici officielle :

*« L'historien Pierre Vidal-Naquet a défendu, sur la foi d'un témoignage, que l'officier de renseignements chargé d'interroger Maurice Audin l'avait lui-même tué. Paul Aussaresses, et d'autres, ont affirmé qu'un commando sous ses ordres avait exécuté le jeune mathématicien. Il est aussi possible qu'il soit décédé sous la torture. »<sup>83</sup>*

En montrant qu'il s'appuie sur des travaux, il prouve la véracité de ses dires et balaie la thèse officielle de l'évasion puisqu'en tant que Président de la République il réécrit la version officielle de la France. Nous constatons ici une rupture forte, après des années de camouflage, l'État français reconnaît que la mort de Maurice Audin est le fruit d'un assassinat par l'armée française. De plus, la rupture ne s'arrête pas là puisque son assassinat est englobé dans la reconnaissance d'un système ayant permis des arrestations et la torture. Nous sommes donc face à un geste symbolique qui comprend une double rupture.

Intéressons-nous tout d'abord à la reconnaissance de l'assassinat de Maurice Audin qui passe tout d'abord par celle de tortures :

*« Le récit de l'évasion qui figure dans les comptes rendus et procès-verbaux officiels souffre de trop de contradictions et d'invéraisemblances pour être crédible. Il s'agit manifestement d'une mise en scène visant à camoufler sa mort. Les éléments recueillis au*

---

<sup>83</sup> Déclaration du Président de la République sur la mort de Maurice Audin, le 13 septembre 2018. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/09/13/declaration-du-president-de-la-republique-sur-la-mort-de-maurice-audin>

*cours de l'instruction de la plainte de Josette Audin ou auprès de témoins indiquent en revanche avec certitude qu'il a été torturé. »<sup>84</sup>*

Maurice Audin a été torturé et cela est reconnu par le Président français et ainsi par l'État. Cette reconnaissance va plus loin puisqu'Emmanuel Macron choisit les mots de « *mise en scène* » pour qualifier la version officielle, ainsi s'ajoute la reconnaissance explicite d'un mensonge d'État. Cela confère à ce geste symbolique une plus forte dose de rupture puisque cette dernière se fait à plusieurs niveaux. Il ne s'agit pas ici d'avancer à petits pas et de reconnaître à demi-mots l'assassinat, il s'agit de reconnaître les faits de 1957 mais aussi ceux qui ont précédé et suivi. Cette déclaration est pour E. Macron un « *exercice de vérité* », nous sommes donc face à une notion qui a un lien tout particulier avec la mémoire :

*« Il en va enfin du devoir de vérité qui incombe à la République française, laquelle dans ce domaine comme dans d'autres, doit montrer la voie, car c'est par la vérité seule que la réconciliation est possible et il n'est pas de liberté, d'égalité et de fraternité sans exercice de vérité. »<sup>85</sup>.*

En introduction nous parlions du devoir de mémoire, ici E. Macron parle d'un « *devoir de vérité* » et ce dernier est du ressort de la République et plus particulièrement du sien. C'est par sa prise de position et sa prise de parole que la vérité est rendue possible. En affirmant un devoir de vérité, que lui remplit, il met en scène la portée de ses mots, la symbolique de son geste, aussi, il montre la rupture puisque nous passons d'un état de faits à un autre, nous passons du mensonge à la vérité, de l'ombre à la lumière et donc d'un passé tabou à une génération brisant ces tabous. L'État ne cache plus alors la honte pesant sur les actes du passé et refuse le mensonge. De plus, ce devoir de vérité prend un sens encore plus grand quand nous savons que le recours à la justice est rendu impossible par les lois d'amnistie. La vérité se doit alors de passer par des recherches historiques, par des documentaires, des livres et enfin, elle doit être intégrée dans le récit national. Ce dernier se construit notamment par des discours, des déclarations et des lettres. C'est ainsi qu'a procédé E. Macron. Enfin, le fait d'appeler sa déclaration un « *exercice de vérité* » nous renvoie à une

---

<sup>84</sup> Déclaration du Président de la République sur la mort de Maurice Audin, le 13 septembre 2018. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/09/13/declaration-du-president-de-la-republique-sur-la-mort-de-maurice-audin>

<sup>85</sup> *Ibid*

comparaison avec les *jucios por la verdad*. Il s'agit d'un dispositif argentin ayant pour but de rétablir la vérité mais qui n'établit aucune sanction, il a été mis en place suite à la dictature militaire en Argentine. Nous sommes alors face à des procès symboliques. La reconnaissance par E. Macron de l'assassinat de Maurice Audin est tout à fait similaire, c'est reconnaître symboliquement ce qui s'est réellement passé, c'est permettre à la famille Audin d'avoir le « droit à la vérité et au deuil »<sup>86</sup>. Bien que la vérité était déjà connue, nous avons une reconnaissance officielle de la vérité. Une vérité partielle pour l'instant cependant, mais dans le récit national l'affaire Maurice Audin ne forme plus aucune tache.

Ce devoir de vérité qu'il applique au cas de Maurice Audin permet de personnifier une plus large reconnaissance, Audin est un symbole puissant, notamment parce que sa mort est un symbole pour toute une génération entrée en politique durant la guerre d'Algérie<sup>87</sup>. Et de ce discours, nous pouvons tirer une leçon politique : « quand, dans une guerre, le terrorisme et le contre-terrorisme confondent leurs moyens d'action, la défaite de la démocratie est scellée et sa mémoire pervertie »<sup>88</sup>. E. Macron explique lui-même la symbolique de cette reconnaissance et les enjeux qu'elle comporte, ici premièrement pour les familles et les proches des victimes :

*« Il en va de l'apaisement et de la sérénité de ceux qu'elle a meurtris, dont elle a bouleversé les destins, tant en Algérie qu'en France. Une reconnaissance ne guérira pas leurs maux. Il restera sans doute de l'irréparable en chacun mais une reconnaissance doit pouvoir, symboliquement, délester ceux qui ploient encore sous le poids de ce passé. C'est dans cet esprit, en tout cas, qu'elle est pensée et aujourd'hui formulée. »*<sup>89</sup>

Ce ne sont pas uniquement les familles et les proches des victimes qui sont ici visés par le soulagement d'un poids du passé parce que ce poids ploie sur bien d'autres personnes et bien d'autres institutions. C'est notamment l'État et le récit de l'histoire de la guerre d'Algérie qui sont allégés par cette reconnaissance. Et l'affaire Audin est bien un symbole devant déclencher autre chose, comme nous le verrons en parlant du système de torture et

---

<sup>86</sup> Il s'agit de la demande Carmen Aguiar de Lapacó en 1995 puisque des lois d'amnisties ont été promulguées.

<sup>87</sup> « Retour sur l'affaire Audin », *Les Cahiers de la Justice*, vol. 4, no. 4, 2018, pages 591-592.

<sup>88</sup> *Ibid*

<sup>89</sup> Déclaration du Président de la République sur la mort de Maurice Audin, le 13 septembre 2018. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/09/13/declaration-du-president-de-la-republique-sur-la-mort-de-maurice-audin>

des archives. C'est le symbole des exactions de l'armée française en Algérie et c'est un cas symptomatique du système répressif.

Ce système répressif est d'ailleurs reconnu par E. Macron et c'est pour cela que nous sommes face à une rupture très forte, une rupture qui passe par le cas Maurice Audin. Durant sa déclaration, le Président de la République reconnaît officiellement le système « arrestation-détention » en expliquant que c'est par ce dernier que la mort de Maurice Audin a été rendue possible :

*« Quoi qu'il en soit précisément, sa disparition a été rendue possible par un système dont les gouvernements successifs ont permis le développement : le système appelé « arrestation-détention » à l'époque même, qui autorise les forces de l'ordre à arrêter, détenir et interroger tout « suspect » dans l'objectif d'une lutte plus efficace contre l'adversaire. »<sup>90</sup>*

En expliquant la nature et les objectifs de ce système dans sa déclaration, E. Macron montre qu'il n'a en effet pas de tabou ou de totem mais qu'il veut reconnaître les faits. La guerre d'Algérie est en France un sujet particulier sensible, tabou et à laquelle de nombreuses personnalités politiques sont liées directement ou indirectement. François Hollande en 2014 avait reconnu le système « arrestation-détention » institué légalement au travers des pouvoirs spéciaux conférés par le Parlement à l'Armée en 1956, mais il l'avait fait en privé. F. Hollande ne pouvait pas aller plus loin car derrière Maurice Audin il y a Fernand Iveton. À savoir un anticolonialiste français rallié au FLN qui a été guillotiné en 1957 puisqu'accusé d'être un poseur de bombe. Or, en 1957, le ministre de la justice est François Mitterand, alors même qu'il est abolitionniste. Donc, sur la mémoire et l'histoire de Maurice Audin, François Hollande — comme toute personnalité du P.S. — est encombré par le passé de membres du parti. De plus, nous sommes face à un cas particulier puisque François Mitterand n'était pas « juste » un cadre du parti, il est un ancien président socialiste. Emmanuel Macron a bien été un ministre « socialiste » mais son parti politique est vierge de cette histoire, c'est pourquoi nous précisons précédemment que le fait d'être dans et même d'être un parti politique sans histoire a un impact important dans les rapports à la mémoire.

---

<sup>90</sup> Déclaration du Président de la République sur la mort de Maurice Audin, le 13 septembre 2018. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/09/13/declaration-du-president-de-la-republique-sur-la-mort-de-maurice-audin>

Enfin, E. Macron sait que l'affaire Audin est en suspend et il décide de satisfaire une demande en reconnaissant ce crime d'État largement admis. Il le sait car tous les ans des demandes et des questions sur l'affaire Audin étaient envoyées à l'Élysée, or en tant que secrétaire général adjoint du cabinet de François Hollande, nous ne sommes donc pas face à un hasard administratif. D'ailleurs, peu de place est laissée au hasard dans ce geste symbolique, la mise en scène de la remise de la lettre par le Président à Josette Audin est finement organisée. La reconnaissance de l'assassinat et du système que l'affaire Audin forme un geste symbolique :

*« Ce système a été le terreau malheureux d'actes parfois terribles, dont la torture, que l'affaire Audin a mis en lumière. Certes, la torture n'a pas cessé d'être un crime au regard de la loi, mais elle s'est alors développée parce qu'elle restait impunie. Et elle restait impunie parce qu'elle était conçue comme une arme contre le FLN, qui avait lancé l'insurrection en 1954, mais aussi contre ceux qui étaient vus comme ses alliés, militants et partisans de l'indépendance ; une arme considérée comme légitime dans cette guerre-là, en dépit de son illégalité. »<sup>91</sup>*

Le symbolique ne s'arrête pas là, le fait de remettre une lettre à Josette Audin renforce la charge emblématique. Le Président français va — et ne convoque pas — chez la veuve de Maurice Audin, c'est l'État qui descend, qui va en banlieue pour demander pardon à la victime. En effet, la victime n'est pas seulement Maurice Audin, c'est également son épouse, c'est une victime indirecte et c'est auprès des victimes indirectes qu'il peut faire de la politique. Mais surtout, c'est lui qui donne la lettre en mains propres et Benjamin Stora<sup>92</sup> est derrière, il reste en arrière plan tout le long de la rencontre. Le célèbre historien est là, il donne un gage de sincérité et de sérieux historique à E. Macron parce qu'il est reconnu par la famille Audin, c'est un argument d'autorité. Ainsi, Benjamin Stora accompagne E. Macron comme il avait pu accompagner F. Hollande, mais cette fois-ci il est en retrait. E. Macron avait vu les mises en scène de remises d'archives par B. Stora et F. Hollande, il n'invente rien mais il modifie pour rendre le geste de rupture plus significatif.

---

<sup>91</sup> Déclaration du Président de la République sur la mort de Maurice Audin, le 13 septembre 2018. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/09/13/declaration-du-president-de-la-republique-sur-la-mort-de-maurice-audin>

<sup>92</sup> Historien spécialiste de la guerre d'Algérie - Paris-XIII

Enfin, la déclaration d'E. Macron à propos de l'assassinat de Maurice Audin ouvre également la question des archives et des archives partagées :

*« Aussi le travail de mémoire ne s'achève-t-il pas avec cette déclaration. Cette reconnaissance vise notamment à encourager le travail historique sur tous les disparus de la guerre d'Algérie, français et algériens, civils et militaires. Une dérogation générale, dont les contours seront précisés par arrêtés ministériels après identification des sources disponibles, ouvrira à la libre consultation tous les fonds d'archives de l'Etat qui concernent ce sujet. Enfin, ceux qui auraient des documents ou des témoignages à livrer sont appelés à se tourner vers les archives nationales pour participer à cet effort de vérité historique. »<sup>93</sup>*

Après avoir reconnu le système « arrestation-détention » E. Macron explique que le travail historique doit avoir lieu, à la fois pour l'écriture de l'histoire, mais aussi pour le droit au deuil et à la vérité des proches des victimes. Ainsi, il s'adresse à toutes celles et tous ceux qui ont été impactés directement par la guerre d'Algérie. Cette décision peut nous rappeler le discours de Jacques Chirac à propos du Vel d'Hiv, Emmanuel Macron se présente en briseur d'un passé douloureux d'un tabou mémoriel. Encore une fois, la communication met en tension les moyens et les administrations, E. Macron impose son rythme en fonction de son calendrier. Dès le début de son mandat, il a été interpellé par une quarantaine de personnalités qui lui demandaient de s'exprimer sur la cas Audin, parmi ces personnalités nous retrouvons Cédric Villani, mathématicien et futur député du parti présidentiel. Ainsi, depuis le début de son mandat — et même avant — E. Macron s'est positionné sur des questions mémorielles et s'est rapproché de la famille Audin. Enfin, ajoutons que la déclaration du Président a eu lieu quelques jours avant l'édition de 2018 de la Fête de l'Humanité où un hommage a été rendu à Maurice Audin.

Cette déclaration n'est pas une déclaration de repentance et E. Macron prend bien soin de ne pas condamner toutes les personnes ayant participé à la guerre d'Algérie. Parce qu'aujourd'hui encore il s'agit d'un passé à vif et qui concerne des femmes et des hommes vivants.

---

<sup>93</sup> Déclaration du Président de la République sur la mort de Maurice Audin, le 13 septembre 2018. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/09/13/declaration-du-president-de-la-republique-sur-la-mort-de-maurice-audin>

*« Il en va aussi de l'honneur de tous les Français qui, civils ou militaires, ont désapprouvé la torture, ne s'y sont pas livrés ou s'y sont soustraits, et qui, aujourd'hui comme hier, refusent d'être assimilés à ceux qui l'ont instituée et pratiquée. Il en va de l'honneur de tous les militaires morts pour la France et plus généralement de tous ceux qui ont perdu la vie dans ce conflit. »<sup>94</sup>*

À travers la reconnaissance de l'assassinat de Maurice Audin par les forces militaires françaises en 1957 durant la guerre d'Algérie, E. Macron procède à des reconnaissances multiples et s'inscrit dans une rupture à plusieurs étages. C'est-à-dire que nous avons la reconnaissance d'un crime d'État mais aussi d'un mensonge d'État, et plus largement c'est la reconnaissance d'un système et ce de manière officielle. E. Macron n'a pas de lien direct avec l'Algérie du fait de sa génération et de son appartenance politique, il peut donc mener à bien la rupture qu'il souhaite. À propos de la guerre en Algérie il réussit à faire avancer le récit officiel, un récit d'État sur un sujet tout à fait symbolique. Ainsi, nous pouvons dire que l'affaire Maurice Audin participe à une rupture en actes dans les rapports du Président de la République aux mémoires coloniales.

### **3. Un dictionnaire de la francophonie**

À l'occasion de son discours à l'Université de Ouagadougou précédemment cité, Emmanuel Macron a expliqué vouloir relancer et renouveler la francophonie. Nous pouvons ici inclure cette démarche dans une rupture en actes puisque le Président matérialise sa volonté par la création d'un dictionnaire de la francophonie. Cet élément matériel qu'est le dictionnaire doit être le symbole d'une nouvelle appréhension de la langue française et de la francophonie, une conception qui encore une fois se veut en rupture. La francophonie est un symbole fort car elle est fortement marquée par le passé colonial de la France, elle est y directement associée<sup>95</sup>. Vouloir repenser la francophonie est un acte de rupture ou, du moins, c'est montrer, c'est exposer une volonté de rupture. Nous sommes ici face à quelque chose de bien moins révolutionnaire que les deux actes précédents. Tout d'abord le rapport à la

---

<sup>94</sup> Déclaration du Président de la République sur la mort de Maurice Audin, le 13 septembre 2018. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/09/13/declaration-du-president-de-la-republique-sur-la-mort-de-maurice-audin>

<sup>95</sup> À ce sujet voir notamment les travaux de Françoise Vergès et de Pascal Singy.

francophonie est emprunt de moins de tabous, ou plus précisément de tabous moins vifs aujourd'hui. Néanmoins, cela s'inscrit dans une rupture des rapports aux mémoires coloniales et c'est à ce titre que nous avons choisi de nous y intéresser.

Tout d'abord, nous devons noter que bien que le lien entre l'utilisation de la langue française dans le monde et le passé colonial soit évident puisque la diffusion de la langue est liée à l'empire colonial, le rapprochement entre ce passé et la francophonie est moins régulièrement fait et moins direct. Pourtant, la décolonisation de la langue fut un combat très important, en 1956 Aimé Césaire écrivit ces mots :

*« Et c'est ici une véritable révolution copernicienne qu'il faut imposer, tant est enracinée en Europe, et dans tous les partis, et dans tous les domaines, de l'extrême droite à l'extrême gauche, l'habitude de faire pour nous, l'habitude de disposer pour nous, l'habitude de penser pour nous, bref l'habitude de nous contester ce droit à l'initiative dont je parlais tout à l'heure et qui est, en définitive, le droit à la personnalité. »<sup>96</sup>*

Selon Françoise Vergès, cette remarque peut être un prisme pour analyser la francophonie et les nouvelles propositions d'E. Macron quant à cette dernière. Que l'on soit d'accord ou non sur ce point n'est pas ici notre objet, ce qui nous intéresse est que le sujet de la francophonie est un sujet politique éminemment lié à la domination coloniale. Et c'est justement pour cela que la nouvelle francophonie proposée par E. Macron nous intéresse, elle revêt des enjeux de communication. En effet, il faut créer un effet d'annonce autour de cette nouveauté, ce qu'il a fait lors de son discours à Ouagadougou :

*« Enfin, en nous retrouvant ensemble par ce qui nous unit par-delà ou par avant la culture et le sport dans cet amphithéâtre même le ciment principal qu'il y a entre nous, celui tellement évident qu'on finit par ne plus le mentionner, c'est la langue, j'allais dire la langue française. Oui, c'est bien la langue française mais à vrai dire il y a bien longtemps que cette langue française, notre langue, n'est plus uniquement française. Elle a parcouru le monde entier et elle est ce qui nous unit. Notre langue française c'est une chance pour nous et notre*

---

<sup>96</sup> Vergès Françoise, « Décoloniser la langue française. Pour une politisation de la Francophonie », *Revue du Crieur*, vol. 10, no. 2, 2018, pages 68-81

*langue a un avenir, ça n'est pas simplement un patrimoine à protéger et cet avenir se joue pour beaucoup en Afrique, ici. »<sup>97</sup>*

E. Macron commence par expliquer que la langue française est avant tout un lien, un socle qui permet d'unir la France et les pays parlant le français. Mais surtout, il dit d'emblée que cette langue ne doit pas appartenir à la France et que son avenir se joue principalement en Afrique. Cette remarque lui permet de décoloniser la langue française dès le début afin qu'elle n'apparaisse pas comme un outil de domination. Il poursuit son discours en expliquant que la langue française n'appartient pas à la France et que puisqu'elle est une langue vivante dans de nombreux pays, son évolution est diverse et des poètes, cinéastes et artistes de différents pays se sont appropriés cette langue. Encore une fois, en parlant d'appropriation il décolonialise la francophonie :

*« La langue française du Burkina-Faso, la langue française du Sénégal, elle n'est déjà plus seulement française, elle est déjà la vôtre, alors portez-la avec fierté ! »<sup>98</sup>*

Une fois ces mises au point faites, E. Macron peut développer sa nouvelle idée de la francophonie. Tout d'abord cette francophonie ne doit pas être française, il prouve la sincérité de son propos en nommant Leïla Slimani, qui est une écrivaine franco-marocaine, comme représentante personnelle du président de la République française pour la francophonie :

*« Parce qu'elle écrit et qu'elle fait vivre cette langue, notre langue, de part et d'autre de la Méditerranée dans des imaginaires mêlés et qu'elle appartient à une génération qui veut cette conquête, qui veut ouvrir cette nouvelle voie en marche, oui. »<sup>99</sup>*

Et lorsqu'il parle de nouvelle francophonie, E. Macron fait bien attention à utiliser tout particulièrement la première et la deuxième personne du pluriel, cela lui permet de montrer que le français n'est pas uniquement la langue de la France mais la langue de différents pays et surtout que ces pays n'utilisent pas la langue d'un autre pays mais leur

---

<sup>97</sup> Consultable sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

<sup>98</sup> *Ibid*

<sup>99</sup> *Ibid*

propre langue, une langue qui est, au cours de l'histoire, devenue la leur. Ainsi, il veut nettoyer la francophonie de son aspect colonial, et il le dit d'ailleurs très clairement :

*« Mais le français d'Afrique, des Caraïbes, de Pacifique, ce français au pluriel que vous avez fait vivre c'est celui-là que je veux voir rayonner, portez-le avec fierté, ne cédez à aucun discours qui voudrait en quelque sorte renfermer le français dans une langue morte ou combattre le français comme une langue trop chargée par un passé qui n'est pas à la hauteur du nôtre ! Non, allez avec une francophonie conquérante et je serai à vos côtés ! »<sup>100</sup>*

Puisqu'il veut promouvoir la francophonie dans le monde et que nous savons que la langue est un *soft power*, il est dans l'obligation de débarrasser ses intentions de tout imaginaire colonial, de tout aspect impérialiste. D'autant que c'est au travers une aide publique au développement que la France finance sa stratégie pour une nouvelle francophonie, et cela passe en premier par le renforcement de l'enseignement des bases du français à l'école. Enfin, pour bien prouver que sa démarche est en rupture il termine ainsi son passage sur la francophonie lors de son discours à Ouagadougou :

*« Je lui ai demandé [à Leïla Slimani] aussi en s'entourant de plusieurs intellectuels africains, je pense notamment à Alain MABANCKOU, de réfléchir à un nouveau projet pour la francophonie pour en faire un outil de rayonnement culturel pour la création africaine, un instrument au service de l'intégration économique, c'est cette ambition que nous devons avoir pour la francophonie ! La lutte pour la francophonie c'est la volonté de réinventer dans cette langue que nous avons en commun un avenir heureux, là où nous aurions pu n'avoir qu'un passé fait de traumatismes. »<sup>101</sup>*

La langue française doit être au service de la culture africaine et non pas au service de la France. Et notons qu'il cite ici Alain Mabanckou, un écrivain et enseignant franco-congolais ayant reçu en 2006 le prix Renaudot. Il fait donc appel à un intellectuel renommé et dont les positions anti-colonialistes sont connues. Seulement, Alain Mabanckou a refusé de participer au projet sur la nouvelle francophonie, il l'a fait savoir *via* une lettre ouverte au

---

<sup>100</sup> Consultable sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

<sup>101</sup> *Ibid*

Président Macron le 15 janvier 2018. La raison de son refus est claire : la francophonie perpétue les desseins coloniaux de la France dans ses anciennes colonies. Cette réponse est éclairante, autour de la francophonie se joue de véritables enjeux politiques et des discordes :

*« Dois-je rappeler aussi que le grand reproche qu'on adresse à la Francophonie «institutionnelle» est qu'elle n'a jamais pointé du doigt en Afrique les régimes autocratiques, les élections truquées, le manque de liberté d'expression, tout cela orchestré par des monarques qui s'expriment et assujettissent leurs populations en français? Ces despotes s'accrochent au pouvoir en bidouillant les constitutions (rédigées en français) sans pour autant susciter l'indignation de tous les gouvernements qui ont précédé votre arrivée à la tête de l'Etat. »<sup>102</sup>*

Ainsi, nous comprenons bien que même si Emmanuel Macron souhaite se positionner en rupture sur le sujet de la francophonie, ses difficultés sont plus grandes. En effet, la francophonie est un sujet très subtil et un outil pour la France, alors même en argumentant dans ses discours que son objectif est de dépoussiérer la francophonie et que chaque pays parlant le français s'approprie la langue, que le français ne soit plus uniquement la langue française, les oppositions et la défiance restent grande. Cependant, cette démarche révèle une rupture en acte puisque la volonté de créer un dictionnaire de la francophonie afin d'élargir la vision du français s'inscrit dans une ambition de briser les tabous, de renouveler la position de la France. Pour autant, la construction de ce dictionnaire en lien avec l'Académie française ainsi que le refus d'Alain Mabanckou sont déjà deux indices nous permettant de comprendre que l'efficacité de la démarche d'E. Macron reste encore à prouver.

Après le discours de Ouagadougou, c'est lors de son discours<sup>103</sup> du 20 mars 2018 à l'Institut de France pour la stratégie sur la langue française qu'E. Macron nous explique sa « nouvelle francophonie ». Encore une fois, il indique que le français n'est plus uniquement la langue de la France mais qu'il est devenu une « langue monde » :

---

<sup>102</sup> Lettre ouverte d'Alain Mabanckou au Président Macron. Consultable en ligne : <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20180115.OBS0631/francophonie-langue-francaise-lettre-ouverte-a-emmanuel-macron.html>

<sup>103</sup> Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/20/discours-demmanuel-macron-a-linstitut-de-france-sur-lambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>

« *Le français s'est au fond émancipé de la France, il est devenu cette langue monde, cette langue archipel parce que d'autres langues se parlent dans des continents immenses et des centaines de millions de nos concitoyens la partagent mais il est peu de langues qui se parlent dans cet archipel monde qui est le nôtre.* »<sup>104</sup>

Et à l'occasion de ce discours, il va plus loin qu'à Ouagadougou en expliquant que le français est la langue des esclavagistes, la langue avec laquelle les Français ont torturé. Ainsi, de manière plus détaillée et plus approfondie — puisque ce discours en est l'objet — E. Macron explique ce qu'est le français sans nier son histoire coloniale. Quant à son projet pour la francophonie, il passe grandement par l'éducation, par l'apprentissage de la langue française, tout en précisant que cette langue a des règles. Et c'est là que nous percevons un léger paradoxe : suivre les règles ou s'appropriier la langue ? Il s'agit de faire les deux, bien entendu, mais face aux tabous et aux conflits qui entourent la notion de francophonie, ce en même temps n'est pas forcément accepté et rend bien difficile une rupture effective quant au rapport d'E. Macron à la francophonie et donc aux mémoires coloniales. D'autant qu'il parle également de l'implantation d'établissements universitaires.

Ainsi, nous saisissons bien où se situe la rupture qu'Emmanuel Macron met en avant : la francophonie n'est plus un avatar de la colonisation. Le problème se situe au niveau de la réception, de l'audibilité et de la crédibilité de ces propos. Nous sommes donc face à une rupture en demi-teinte, une rupture qui est plus annoncée qu'effective, alors que dans le même temps, le ministère de la Culture a imposé la fermeture du Tarmac à Paris, c'est-à-dire un haut lieu de la création francophone. Toujours dans le même temps, Kako Nubuko, un économiste, a été suspendu de son poste à l'Organisation Internationale de la Francophonie en raison de la tribune qu'il avait rédigée contre le franc CFA et qui était parue dans *Le Monde Afrique*, alors même que l'OIF doit être un lieu où le renouvellement de la pensée doit pouvoir s'exercer<sup>105</sup>.

Au terme de notre réflexion sur une rupture en actes par E. Macron à propos des mémoires coloniales, nous pouvons confirmer notre hypothèse qui consistait à considérer que la rupture proposée par E. Macron passe par des actes forts, des actes symboliques, des

---

<sup>104</sup> Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/20/discours-demmanuel-macron-a-linstitut-de-france-sur-lambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>

<sup>105</sup> Kisukidi Nadia Yala « Francophonie, un nouveau *french power* ? La diplomatie de l'attractivité », *Revue du Crieur*, vol. 10, no. 2, 2018, pages 82-89

gestes signifiant plus que le geste même. Même si nous avons pu nuancer la rupture, tout particulièrement à propos de la francophonie, nous constatons que les symboles sont utilisés pour la mettre en scène. En décidant de la restitution d'œuvres pillées durant la colonisation, en reconnaissant l'assassinat de Maurice Audin et le mensonge d'État autour de sa mort, en dénonçant et en reconnaissant au nom de l'État l'existence du système « arrestation-détention », E. Macron a bel est bien usé de symboles pour mettre en lumière un positionnement en rupture. De plus, il s'agit bien à chaque fois d'actes qui permettent de passer d'un état de fait à un autre. Pour la francophonie, la conclusion s'avère plus nuancée, mais dans l'intention, il y a bien une volonté de passer d'une situation à une autre.

Nous considérons donc que nos premières hypothèses ont été confirmées, E. Macron cherche bien à incarner une rupture générationnelle et a mis en place une rupture en actes pour proposer un discours présidentiel en rupture vis-à-vis des mémoires coloniales. Notre dernière hypothèse nous permettant de répondre à notre problématique, qui est pour rappel : « Comment Emmanuel Macron impose et incarne une position sur la mémoire coloniale en rupture au travers de sa communication ? », nous allons désormais nous intéresser à la notion de parole performative, c'est-à-dire comment les mots du Président de la République, par leur force performative, construisent une position en rupture.

### Partie III : Construire la mémoire par les mots

Les mots et les paroles ont un pouvoir de persuasion, la rhétorique engage d'ailleurs une définition du langage et de ses pouvoirs, elle est l'art de bien parler ou bien d'agir sur un auditoire grâce à la parole. Autrement dit, elle permet de convaincre par l'argumentation et par l'émotion. Mais la parole peut également être performative, ainsi l'action du locuteur ne se limite pas à dire, il fait<sup>106</sup>. L'exemple le plus connu afin d'expliquer cette idée et d'observer la phrase : « Je vous déclare mari et femme ». Lorsque le maire la prononce à l'occasion d'un mariage, il ne fait pas que constater l'union, il l'a rend effective par le fait de prononcer cette phrase. Ainsi, nous ne sommes pas face à un énoncé constatatif mais performatif qui dépasse la simple forme discursive du langage pour agir concrètement sur le réel. Un énoncé performatif se définit donc comme un discours dont la seule énonciation accomplit l'action concernée : c'est « une manifestation linguistique et [un] acte de réalité »<sup>107</sup>. Si nous reprenons la conceptualisation des énoncés performatifs d'Austin, leur caractérisation est assez stricte : des circonstances précises doivent être réunies, seulement certaines formes linguistiques sont acceptées : le verbe se conjugue à la première personne et au présent. Mais, nous ne nous limiterons pas à cette définition, car notre volonté est ici de comprendre la construction de la mémoire par les mots, c'est dans ce cadre que la parole performative prend sens. Par la parole, Emmanuel Macron construit la mémoire officielle puisqu'il incarne l'État français, il bâtit une parole en rupture — du moins qu'il conçoit comme telle — par ses énoncés. En interrogeant la performativité de la parole, nous interrogeons les rapports entre signe et sens, et nous mettons ainsi en lien la sphère de la pensée et celle du langage et de l'expression.

Notre troisième hypothèse consiste à dire que les discours du Président de la République façonnent et construisent la mémoire. Par des mots significatifs pouvant impliquer une fracture, E. Macron s'attache à renouveler mémoire officielle. Dans cette construction, nous nous attarderons sur ce qui a trait à cette rupture et à la dépolitisation du discours mémoriel. Pour ainsi faire, E. Macron utilise un vocabulaire porteur de sens, qui va notamment dans le sens d'un éloignement de l'idéologie politique : il recherche un certain équilibre grâce à la notion « en même temps ». Enfin, nous avons souhaité observer si

---

<sup>106</sup> Austin John, *Quand dire, c'est faire*, Éditions du Seuil, Paris, 1970

<sup>107</sup> Fuchs Catherine, « ACTES DE LANGAGE », *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], consulté le 27 avril 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/actes-de-langage/>

malgré l'annonce et la volonté de rupture nous pouvions constater la persistance de discours datés. Qu'il s'agisse de la rupture, de la recherche d'un équilibre ou de la persistance d'un discours daté nous sommes face à la construction de la mémoire par le choix de mots, c'est-à-dire face à des prises de parole performatives.

## 1. La rupture par les mots

Comme nous avons pu le voir précédemment à plusieurs reprises, E. Macron cherche à incarner une rupture dans son positionnement par rapport aux mémoires coloniales. Désormais, nous allons tenter de comprendre au travers de ses énoncés s'il construit bel et bien un discours en rupture. Nous nous intéresserons ici tout particulièrement aux mots porteurs, aux mots forts de sens afin d'apprécier comment E. Macron façonne une mémoire en rupture par l'utilisation de ces termes. Dans son ouvrage précédemment cité, Austin développe une théorie générale des actes de langage et distingue trois grands types d'actes : locutoires, illocutoires, perlocutoires. Un acte locutoire est l'action de dire quelque chose, c'est-à-dire qu'il « consiste à construire un énoncé auquel est associée une signification linguistique »<sup>108</sup>, donc un contenu propositionnel. Un acte illocutoire est un acte effectué en disant quelque chose, il « se définit comme l'action réalisée en direction de l'interlocuteur »<sup>109</sup>. Enfin, un acte perlocutoire se caractérise par les effets que l'énonciateur souhaite produire sur ses interlocuteurs par son énoncé. En partant de la théorie des actes de langage d'Austin, John Searle, il reprend l'idée disant que la production d'un énoncé s'apparente à l'accomplissement d'une action visant à modifier la situation des interlocuteurs. En ce qui nous concerne, nous voulons mettre en valeur les mots qui participent à la modification de la mémoire coloniale effectuée par E. Macron lors de ses discours. Pour Searle, la force illocutoire définie précédemment est ce qui donne sa valeur d'acte de langage à un énoncé. En définissant les crimes commis en Algérie comme un crime contre l'humanité, E. Macron effectue bien un acte de redéfinition des mémoires par la parole, ou du moins de redéfinition à terme car il n'est alors pas encore Président de la République.

---

<sup>108</sup> Fuchs Catherine, « ACTES DE LANGAGE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 27 avril 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/actes-de-langage/>

<sup>109</sup> *Ibid*

Grâce aux travaux de Searle, nous comprenons qu'il existe des formes indirectes d'expression des actes illocutoires, c'est-à-dire que l'aspect performatif d'un énoncé n'est pas forcément direct et explicite. C'est le cas de la construction de la mémoire par les mots, indirectement les paroles du Président de la République à propos des mémoires coloniales permettent de construire, reconstruire et déconstruire les mémoires coloniales. En effet, fort de son statut il parle au nom de l'État français, par conséquent lorsqu'il se positionne sur ces sujets, c'est la mémoire officielle qui est modifiée. Ainsi, nous nous intéresserons ici à l'importance de la parole performative dans la construction d'une position en rupture vis-à-vis de la mémoire coloniale. Pour ce faire la communication est une véritable arme et surtout un passage obligé. Nous considérons que sans communication, il ne peut y avoir vraiment de mémoire officielle, et de ce point de vue la communication a elle aussi une force performative. Mémoire et communication sont intimement liées, alors les prises de parole, les mots employés par le Président de la République ont toute leur importance, c'est la mise en mots qui participe à la construction de la mémoire.

Tout d'abord, commençons par les mots d'E. Macron avant son élection à la présidentielle de 2017. À l'occasion d'une interview donnée à chaîne privée Echourouk News mi-février 2017, E. Macron qualifie la colonisation de « *crime contre l'humanité* » et appuie cette qualification judiciaire en précisant que c'est « *une vraie barbarie* ». Il explique également que la France doit présenter des excuses. Cette déclaration a suscité de vives réactions au sein de la droite conservatrice et de l'extrême droite, des réactions dont la tonalité évoquait une insulte faite à la France, que ces mots étaient indignes d'un chef d'État, qu'il n'était pas encore. À l'occasion d'un meeting à Compiègne, François Fillon avait jugé que ces propos étaient « *indignes d'un candidat à la présidence de la République* ». Ces mots ne sont pas dits en toute insouciance, E. Macron connaît le sens juridique de ses paroles et il sait pertinemment — notamment du fait de son parcours que nous avons analysé précédemment — que le référentiel par excellence pour cette qualification est la Shoah. Bien que l'esclavagisme ait été reconnu comme tel, le référentiel qui domine dans l'imaginaire collectif reste la Shoah. En tant que candidat il déclare quelle est sa position et c'est une position en rupture. Par les mots, E. Macron se positionne, et en cas d'élection, il positionne la France. N'oublions pas que nous sommes en période électorale et que cette prise de position nette et tranchée revêt également un aspect clientéliste — cela sans remettre en cause le fait qu'il le pense — et cela lui permet de gagner en sympathie, même s'il provoque la colère de certains pieds noirs.

De plus, E. Macron confirme cette prise de position à l'occasion de son interview pour le magazine *L'Histoire* parue le 23 mars 2017<sup>110</sup>. Il continue d'affirmer qu'il considère la colonisation comme un crime contre l'humanité mais précise cette fois-ci ses propos :

*« Je précise d'abord que le crime contre l'humanité ne se définit pas nécessairement par l'intention génocidaire. La définition du traité de Rome intégrée en 2010 dans notre Code pénal en élargit notablement les critères : massacres de masse, déplacements de population, etc. »*<sup>111</sup>

Preuve en est qu'il connaît bel et bien les enjeux juridiques de ces propos puisqu'il prend le soin de répondre également en termes juridiques. Il en profite également pour rectifier le tir vis-à-vis des populations qui ont pu se sentir incriminées :

*« Lorsque je parle de « crime contre l'humanité » à propos de la colonisation, je ne traite pas de criminels ceux qui ont vécu dans ce cadre et, plus tard, en ont souffert dans leur chair, notamment les harkis et les pieds-noirs. Je ne parle pas non plus des soldats appelés en Algérie. On connaît les exactions commises par certains, mais cela n'est pas mon point. »*<sup>112</sup>

En éclaircissant son raisonnement, Emmanuel Macron renforce son énoncé en lui donnant plus de légitimité, il accentue par la même occasion le caractère performatif que peuvent avoir les mots, ici il fait acte d'une prise de position, et cette dernière est en rupture. Ainsi, il engage un processus de rupture quant au rapport avec les mémoires coloniales. Il développe également la justification de ce terme en expliquant qu'il parle des conditions mêmes de la colonisation, c'est-à-dire des moyens utilisés pour conquérir les territoires convoités dont le recours aux massacres. Ainsi, il renforce l'idée du crime contre l'humanité. Il s'appuie également sur des figures historiques et sur les travaux d'historiens pour asseoir ses dires, notamment l'historien Benjamin Stora qui est particulièrement reconnu en ce qui concerne l'Algérie.

---

<sup>110</sup> Propos recueillis par Michel Winock et Guillaume Malaurie, « Emmanuel Macron : « Réconcilier les mémoires » *L'Histoire*, hors-série n°4, 23 mars 2017.

<sup>111</sup> *Ibid*

<sup>112</sup> *Ibid*

En prononçant ces mots une première fois et en confirmant par la suite son positionnement, il met aussi un terme aux non-dits. En effet, en parlant des mémoires coloniales dès la campagne présidentielle lors de son déplacement en Algérie et dans le magazine *L'Histoire*, il affirme une nouvelle position. Nous sommes bien dans l'accomplissement d'une rupture par les mots. Des mots qui ont la force d'engendrer l'amorce d'une véritable réconciliation, d'autant plus qu'il assume pleinement ses paroles. En parlant de crime contre l'humanité, il remplit un devoir de mémoire et affirme la dénonciation des exactions commises durant la période coloniale.

« *Pourquoi, aujourd'hui, garder ces mémoires sous l'étouffoir ? Pourquoi ne pas en parler ? Nier cette mémoire-là, ce n'est pas honorer la mémoire de nos compatriotes eux-mêmes massacrés ou exilés.* »<sup>113</sup>

Cette rupture par les mots, grâce à leur force performative, nous la rencontrons à nouveau dans différents discours d'E. Macron lorsqu'il est — cette fois-ci — Président de la République. À Ouagadougou tout d'abord, dans ce discours dont nous avons expliqué l'importance, il déclare que « *Je suis d'une génération de Français pour qui les crimes de la colonisation européenne sont incontestables et font partie de notre histoire* »<sup>114</sup>. Ainsi, par les mots, il atteste que la France ne conteste pas et ne contestera pas ces crimes, chose qu'il lie à la question de génération en effectuant une double rupture : dans l'incarnation générationnelle et dans le choix des mots. Notons également qu'un autre acte se cache dans son discours, celui d'appeler les autres pays européens à avoir cette position.

Nous allons nous intéresser aux mots qu'E. Macron a choisi pour parler de la colonisation, de l'esclavage, des mémoires, de l'histoire et de la torture dans cinq discours : son discours lors de la cérémonie à l'occasion de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions le 10 mai 2019, son discours à l'Université de Ouagadougou qui fut son premier grand oral en Afrique, son discours devant la communauté française à Alger le 6 décembre 2017, son discours lors de la cérémonie coutumière au centre

---

<sup>113</sup> Propos recueillis par Michel Winock et Guillaume Malaurie, « Emmanuel Macron : « Réconcilier les mémoires » *L'Histoire*, hors-série n°4, 23 mars 2017.

<sup>114</sup> Discours d'Emmanuel Macron à l'université de Ouagadougou, consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

Tjibaou à Nouméa le 5 mai 2018 et son discours sur la Nouvelle-Calédonie à Nouméa le 5 mai 2018 également.

Se faisant nous observons quelle mémoire officielle E. Macron construit, ou plus exactement ce qui est en rupture dans la mémoire qu'il construit puisque nous verrons plus tard une autre partie des mots qu'il a pu utiliser. Après avoir observé la volonté de rupture à travers l'incarnation d'une nouvelle génération et par l'utilisation d'actes symboliques, nous étudierons désormais dans quelle mesure les mots participent activement à la démarche de rupture. Nous parlons ici de rupture puisque c'est la volonté du Président, il nous est possible de cerner particulièrement cette volonté lorsqu'il explique à plusieurs reprises ne pas vouloir se taire, ne pas vouloir enfouir les mémoires et les nier. Un des exemples les plus significatifs à ce sujet intervient lors de la série de questions-réponses à la suite de son discours à Ouagadougou : « *Je ne serai pas muta muta, je peux vous le dire* ». En expliquant qu'il ne sera pas muet, il impose une approche des mémoires, un certain comportement à leur égard : il interdit le silence et encourage l'échange. En ce qui concerne les mots utilisés pour parler du passé nous ne pouvons pas forcément parler de rupture puisque certains étaient déjà employés par ses prédécesseurs. Cependant, il est important de les traiter puisque même si certaines des expressions furent déjà employées elles sont dans un nouveau cadre : une rupture générationnelle et des actions inédites (exemple : les restitutions). De fait, ces mots s'inscrivent dans une démarche et par leur force performative, ils la confirment. Le mot « crime » au pluriel comme au singulier revient régulièrement dans les cinq discours concernés, par son emploi E. Macron qualifie des actions ayant eut lieu durant la période coloniale et les condamne. Ce qui est en jeu est donc une action. Les mots à l'image de : « *souffrance* », « *ségrégations* », « *déportations* », « *sueur* », « *sang* », « *douleur* », « *crimes terribles* », « *violences humiliantes* » visent à qualifier le passé, de la sorte E. Macron agit puisqu'il ne se tait pas. En parler est une action en soit puisque nous sommes dans le cadre de la mémoire. E. Macron et son équipe auraient pu aussi considérer que les crimes avaient déjà été reconnus, et donc que les qualifier n'était pas nécessaire et qu'il fallait désormais passer à autre chose. Le choix qui est fait ici est de rappeler à chaque fois ce qui s'est passé, rendant ainsi la mémoire vivante. En parler c'est accomplir un acte de reconnaissance, cela est dit clairement par E. Macron lors de son discours devant la communauté française à Alger :

« Nous devons parler de ce passé qui pendant trop longtemps n'est passé. Pour faire des gestes de mémoire et de reconnaissance, demander aussi des actes de reconnaissance à l'Algérie. »<sup>115</sup>

La reconnaissance ne peut vivre sans la parole, ainsi nous comprenons toute la portée performative des discours. Des actions de reconnaissance ont bien eu lieu par le passé, mais ce que nous devons entendre ici c'est que le Président souhaite aller plus loin, il souhaite aborder plus de pans de la mémoire et... régler les problèmes de mémoire ! C'est-à-dire un tâche immense voire irréalisable, il n'est pas possible de résoudre les problèmes de mémoire, notamment parce que de fait la mémoire ne peut être objective. En revanche, il est possible d'apaiser les mémoires, et c'est certainement là qu'est le véritable but.

Maintenir la mémoire vivante est une action rendue possible par la force performative des discours, réaliser cette action mène à plusieurs autres : construire le présent et l'avenir. Puisque dans les attentes politiques et sociales vis-à-vis de la mémoire nous retrouvons la construction des sociétés présentes et à venir, nous ne devons pas éluder ce point. Par l'utilisation de mots à propos des mémoires un Président de la République participe à la construction des rapports et répond à des demandes sociales. Ces demandes sont des revendications mémorielles dans différents espaces publics, elles forment d'ailleurs le versant le plus ostensible de la mémoire. Lorsqu'E. Macron produit des actes de reconnaissance par la parole, il convoque le passé pour répondre à des demandes de reconnaissances sociales, chose qui est de plus en plus importante dans un contexte de mondialisation des mémoires et de concurrence victimaire<sup>116</sup>. Tout cela revêt des enjeux de reconnaissance symbolique, il s'agit d'admettre et de reconnaître publiquement quelles ont été les souffrances endurées et quels traumatismes en découlent. Cela est rendu possible par les discours.

La construction du présent et de l'avenir au travers de la reconnaissance du passé est lisible dans les discours qui nous concernent ici. À l'occasion de son discours à Nouméa, il explique clairement que nous devons nous préoccuper des mémoires afin de pouvoir nous

---

<sup>115</sup> Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/12/07/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-devant-la-communaute-francaise-a-alger>.

<sup>116</sup> Fouéré Marie-Aude, « La mémoire au prisme du politique », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], n°197, 2010, mis en ligne le 10 mai 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/15768>

tourner vers l'avenir. Il s'agit d'une étape incontournable et c'est pour cela qu'il choisit d'en parler :

*« Nous avons à chaque fois parlé ouvertement aussi pour aider chacun à se décharger d'un passé parfois devenu fardeau, condition pour pouvoir se tourner vers l'avenir. »*<sup>117</sup>

De plus, à chaque fois E. Macron séquence son discours de manière à passer du passé au présent et du présent à l'avenir. Nous avons pu le constater grâce à l'étude des indicateurs spatio-temporels. Lors de son discours à Nouméa pour la Nouvelle-Calédonie nous retrouvons ce découpage à l'intérieur même de son énoncé puisqu'il retrace l'histoire du lieu où il se tient, un lieu qui est alors compris comme un palimpseste :

*« Et le faire dans ce lieu un peu particulier, je ne suis pas sûr qu'il s'agisse totalement d'un théâtre ; à vrai dire, comme plusieurs le savent, il s'agit d'une ancienne église jamais achevée construite pour le bain, puis devenue entrepôt. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, ce lieu est utilisé pour l'expulsion des Japonais, puis il devient mess et infirmerie avant de devenir théâtre, que sera-t-il devenu dans quelques générations ou dans un siècle ? Nul ne le sait mais ce lieu palimpseste est un peu à l'image de toute la Nouvelle-Calédonie, traversé par plusieurs traces, plusieurs passages et ces murs nous enseignent, cette église devenue théâtre nous montre que l'histoire n'a jamais dit son dernier mot, que les hommes ne sont jamais totalement déterminés, que les choses ne sont jamais définitives parce que, précisément, il y a toujours des choix à faire, des décisions à prendre, des lieux à transformer. »*<sup>118</sup>

À Nouméa, il parle dans un premier temps du passé de la Nouvelle-Calédonie, il parle de ses « racines », puis des « décennies passées » soit un passé plus récent où il évoque les différents accords, un passé qui amorce le présent. Ensuite il aborde le présent, et même un présent immédiat : « ce matin ». E. Macron aborde le futur proche avec le referendum à venir. Enfin, il aborde un avenir plus lointain, où la France et la Nouvelle-Calédonie sont toujours ensemble. Ainsi, sans dire directement quel vote il soutient à l'occasion du

---

<sup>117</sup> Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/05/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-sur-la-nouvelle-caledonie-a-noumea>

<sup>118</sup> *Ibid*

referendum, il donne sa vision du futur, une vision qui sera déterminée par son résultat. Par la construction du discours, nous comprenons que les mots lui servent à construire le futur. Ce cheminement, nous le retrouvons également dans ses autres interventions. À Alger, lors de son discours auprès de la communauté française, si nous observons les indicateurs spatio-temporels, nous passons également du passé de la colonisation au passé plus récent avant de passer au présent pour dans un dernier temps aborder l'avenir et « un destin commun ». Pour les cinq discours c'est cette construction que nous constatons. Ainsi, nous comprenons qu'il façonne un nouveau futur par l'évocation de la mémoire, et c'est particulièrement ici que se situe la rupture : dans la reconnaissance et l'évocation abondante du passé, ainsi que dans l'utilisation de termes forts pour le qualifier.

Précédemment nous avons expliqué que pour son discours à Ouagadougou E. Macron explique qu'il ne s'agit pas de traiter la politique française en Afrique, ainsi par son énoncé performatif il acte une rupture, il montre qu'il fait autre chose. Mais cette rupture n'existe que dans la forme, puisque dans le fond, il présente d'une certaine manière la politique française. Cependant dès l'exorde il précise que :

*« Parce que je ne vais pas venir vous dire que nous allons faire un grand discours pour ouvrir une nouvelle page de la relation entre la France et l'Afrique. Ou je ne suis pas venu ici vous dire quelle est la politique africaine de la France comme d'aucuns le prétendent. Parce qu'il n'y a plus de politique africaine de la France !! »<sup>119</sup>*

Nous sommes ici face à la figure de la prétérition : en disant ce qu'il ne le fait pas qu'il peut alors le faire. Cependant, nous pouvons noter qu'il ne dicte tout de même pas aux pays d'Afrique ce qu'ils doivent faire.

Enfin, nous ne devons pas oublier que les annonces de restitutions et celles concernant les archives sont des paroles pleinement performatives, c'est par l'annonce qu'il crée un fait. D'autant que nous avons vu que ces annonces mettent en tension les administrations et les professionnels concernés. Cette mise en tension est provoquée par ses annonces, par les échéances imposées.

---

<sup>119</sup> Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

Ainsi, nous comprenons par ses énoncés performatifs E. Macron construit une mémoire officielle qu'il met au service d'enjeux présents. Ces énoncés ont également pour but de marquer une rupture, parce qu'il utilise des termes porteur de sens mais surtout parce qu'il fait le choix de toujours parler du passé et de ne pas seulement l'évoquer. Aussi, c'est en expliquant qu'il ne sera pas muet qu'il rend effective une rupture, ou du moins qu'il essaie.

## **2. La recherche de l'équilibre et la dépolitisation des discours**

L'analyse des discours d'E. Macron nous ont permis de comprendre que bien qu'il souhaite mettre en avant un rapport avec les mémoires coloniales en rupture, il est également à la recherche d'un certain équilibre visant à concilier les mémoires. Cette conciliation — mais aussi réconciliation — engendre une forme de dépolitisation des discours et c'est ce que nous allons désormais aborder. La recherche de cet équilibre passe par des énoncés performatifs puisqu'il rend effectif un positionnement de réconciliation.

Bien qu'E. Macron dénonce ceux qui veulent mettre en avant les bienfaits de la colonisation, dans sa recherche d'équilibre il se trouve parfois dans une situation similaire à celle de ceux qu'il dénonce.

Nous avons précédemment vu qu'E. Macron mettait en lumière dans ses discours des aspects de la mémoire passés sous silence, ainsi il en permettait la reconnaissance. Mais la reconnaissance qu'il a choisi ne se fait pas uniquement d'un côté, c'est-à-dire qu'il a décidé de souligner les mémoires diverses, une pluralité des mémoires afin de les concilier. Il procède pour ce faire non pas de manière brutale mais à l'aide de la formulation « *en même temps* » ou des équivalents. Cette expression a pour objectif de définir une mémoire officielle reposant sur l'équilibre, la modération, le pragmatisme et le refus de l'idéologie<sup>120</sup>. Ainsi, s'opère une dépolitisation des mémoires coloniales et cela nous amène à une question que nous ne pourrions cependant pas résoudre ici : est-il véritablement possible de dépolitiser les mémoires coloniales ? Nous n'en sommes pas certaine. Cependant, telle est la posture qu'adopte E. Macron dans ses discours, et c'est justement là que réside le principal intérêt.

---

<sup>120</sup> Vergès Françoise, « Décoloniser la langue française. Pour une politisation de la Francophonie », *Revue du Crieur*, vol. 10, no. 2, 2018, pages 68-81

Dans les cinq discours de notre corpus que nous avons cités précédemment nous remarquons que des champs sémantiques contradictoires concernent les mêmes notions et que cela est généralement résumé par une formule ayant pour sens l'idée d'accepter et de réconcilier toutes les mémoires. Lors de son discours à l'Université de Ouagadougou, E. Macron parle des colonies / de la colonisation / de la période coloniales en utilisant tout à la fois les termes de « crimes » et de « fautes » et les termes de « grandes choses » et d'« histoire heureuse » :

*« Il y a eu des combats, il y a eu des fautes et des crimes, il y a eu des grandes choses et des histoires heureuses. »<sup>121</sup>*

De la même manière, E. Macron tente d'établir un équilibre dans la définition des liens historiques unissant la France avec l'Afrique. De cette façon, il établit également un équilibre dans l'écriture de l'histoire :

*« La France entretient avec l'Afrique un lien historique indéfectible, pétri de souffrance, de déchirements, mais aussi si souvent de fraternité et d'entraide. »<sup>122</sup>*

Enfin, dans ce discours nous avons expliqué qu'E. Macron précisait la double responsabilité des Européens et des Africains dans l'organisation des trafics d'objets et d'œuvres. Encore une fois, il tente d'atteindre un équilibre lui permettant de dépolitiser sa position. Bien que cela soit vrai, cette affirmation est problématique de la part d'un Président de la République puisque ses mots ont une force performative plus élevée que ceux d'une personnalité moins importante. De plus, cette recherche d'équilibre n'est pas vraiment aboutie étant donné qu'il ne précise pas les conditions de trafic pour les conservateurs africains. Cette partie de son discours peut renvoyer à des réalités mais il est similaire aux discours de beaucoup de marchands et de conservateurs qui expliquent avoir sauvé le patrimoine. En outre, les trafics orchestrés par des Africains sont à remettre dans un contexte de déséquilibre économique, le marché européen a généré un appel d'air important et a ainsi provoqué des espoirs de richesse. Il ne faut pas oublier que des jeunes gens sont morts en

---

<sup>121</sup> Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

<sup>122</sup> *Ibid*

essayant de déterrer des trésors archéologiques. La réalité est moins celle d'un pillage organisé que d'une misère économique.

Dans son discours à Nouméa E. Macron tente également d'allier les mémoires, de les réconcilier, et ce de manière plus explicite. Encore une fois, cette volonté répond à des enjeux sociaux, il s'agit de régler les conflits mémoriels. La valeur performative de son discours est donc d'appeler à une réconciliation ; en reconnaissant toutes les mémoires, il n'en dévalorise aucune. Nous avons donc une recherche de l'équilibre qui s'accompagne bel et bien d'une dépolitisation des mémoires, il n'y a pas de choix de fait :

*« Toutes ces victimes, ce sont celles de cette colère, de ce ressentiment mais ce qui s'est passé ce matin c'est précisément cette capacité à accepter toutes les mémoires pour ne pas s'enfermer dans les douleurs, cette capacité que nous avons décidée ensemble d'alliance des mémoires, de reconnaître chacune et chacun, de ne pas considérer qu'il y aurait les victimes des uns et les victimes des autres, ce sont toutes nos victimes et que la nation se reconnaît dans elles toutes, dans les colères d'un moment, dans les injustices aussi et qu'il ne s'agit pas de ressasser un passé qui ne veut pas passer mais bien de reconnaître la dignité de chacun, la place de chacun, la part de chacun. »<sup>123</sup>*

Dans la première partie de sa phrase, E. Macron parle d'acceptation, par ses mots il montre qu'il — et par extension l'État français — reconnaît toutes les mémoires. Au cours de ce discours il a beaucoup parlé des peuples Kanaks, notamment de la ségrégation durant la période coloniale. Il précise également que le combat des Kanaks était juste, là nous avons un jugement et une prise de position. Il a aussi parler de l'attaque d'une gendarmerie par des Kanaks — mais nous sommes là face à une mémoire bien plus récente — tout en précisant que des hommes et des femmes Kanaks étaient présents lors de l'honneur rendu aux gendarmes disparus. Dans la deuxième partie de cette phrase, nous constatons qu'il passe de l'acceptation à l'alliance des mémoires pour arriver à leur reconnaissance. Son énoncé lui sert à la fois à rendre effective cette reconnaissance mais aussi à appeler les différentes populations de Nouvelle-Calédonie à faire de même. Ce qu'il faut également retenir, c'est qu'il ne remet pas en cause le pacte républicain alors même qu'il reconnaît toutes les mémoires, qu'il n'hésite pas à dire que la colonisation fut un crime contre l'humanité. Chaque mémoire est reconnue et il ne compartimente pas, la reconnaissance de chacun vise à

---

<sup>123</sup> Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/05/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-sur-la-nouvelle-caledonie-a-noumea>

l'unité. En Nouvelle-Calédonie, il s'agit d'ailleurs de maintenir la collectivité dans la République puisque son discours est — sans le dire — un discours de positionnement sur le referendum.

D'une certaine manière cette dépolitisation des mémoires met en avant une position en rupture notamment parce que cette question est à lier avec une approche néolibérale des mémoires. En effet, les propos d'E. Macron ne sont pas ici particulièrement novateurs, quelques positionnements seulement sont plus affirmés, en revanche son optique est tout à fait nouvelle et se démarque des précédentes. Lorsqu'il cherche à allier ces mémoires et qu'il reconnaît chacune d'entre elles, il répond à des demandes de mémoire émanant de groupes qui en sont des acteurs. Sa manière de leur donner satisfaction repose sur une vision contractuelle de la mémoire, c'est-à-dire que *via* des discussions et des énoncés performatifs il pense pouvoir aboutir à une mémoire contractuelle, donc une mémoire négociée. Dans une conception néolibérale des mémoires, tout est négociable, y compris l'histoire. C'est donc une vision pragmatique et dépolitisée des conflits mémoriaux, mais cela ne signifie pas que la résolution des conflits et que les mémoires de manière plus générale n'ont pas un intérêt politique. Par exemple, le 10 mai 2019, à l'occasion de son discours lors de la cérémonie de « la journée nationale des mémoires de traite, de l'esclavage et de leurs abolitions », E. Macron met en valeur les libéraux de l'Hexagone qui ont lutté contre l'esclavage alors que nous sommes à quelques jours des élections européennes et qu'il a établi un clivage entre progressistes / libéraux et nationalistes conservateurs / extrême droite. Dans le même temps il procède à une conception équilibrée des mémoires :

*« Oui, entrelacée à l'histoire terrible de la servitude à laquelle des millions et des millions d'êtres humains ont été réduits pendant des siècles, il y a l'histoire sublime, héroïque, édifiante de tous ceux qui ont secoué et brisé ces chaînes odieuses. Face à l'horreur de l'esclavage, il y eut l'honneur de la résistance et le bonheur enfin de l'émancipation. C'est une histoire française, une histoire universelle. »<sup>124</sup>*

Dans les éléments cités précédemment E. Macron se place dans le rôle d'un négociateur, c'est-à-dire qu'il demande aux différents acteurs de se reconnaître mutuellement, de se parler afin de pouvoir réconcilier les mémoires et les protagonistes. Il rend les représentations conciliables. Cette approche néolibérale des mémoires peut nous rappeler le modèle américain : trouver une solution où tous les partenaires sont gagnants.

---

<sup>124</sup> Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/05/10/ceremonie-a-l-occasion-de-la-journee-nationale-des-memoires-de-la-traite-de-lesclavage-et-de-leurs-abolitions>

D'ailleurs, E. Macron se réclame proche de la pensée de Ricœur qui avait salué la commission Vérité et réconciliation en Afrique du Sud. Cette commission visait à accompagner la sortie de l'apartheid et en confiant à des membres de la société civile la charge de recueillir des témoignages de victimes, elle avait pour objectif de rédiger un récit de compromis par lequel chacun pouvait prétendre au statut de victime<sup>125</sup>. Dans ce récit les témoignages des uns n'étaient pas pensés au détriment des autres. Cette conception peut être assimilée à celle d'E. Macron qui souhaite concilier les mémoires, les reconnaître dans leur intégralité et pluralité, sans qu'aucune ne porte atteinte à l'existence de l'autre.

Par des énoncés performatifs, E. Macron impose une rupture dans sa conception des mémoires, dans la manière de les aborder. Il ne recourt pas uniquement par des énoncés performatifs, mais c'est grâce à ces derniers que nous avons pu le constater. Encore une fois, nous sommes dans une démarche en rupture à propos des mémoires coloniales, cette fois-ci c'est l'optique qui est concernée. Alors que la recherche d'un certain équilibre a pu se constater par le passé, notamment lorsque les chefs d'État expliquaient que durant la colonisation de « bonnes choses » avaient pu avoir lieu. Mais cette fois-ci ce qui est différent c'est l'approche contractuelle et néolibérale de la recherche de l'équilibre.

### 3. La persistance de discours datés

Pour clore notre réflexion sur la position en rupture d'E. Macron vis-à-vis des mémoires coloniales, nous allons désormais nous attacher à la persistance de paroles « datées » dans ses discours. Le choix de cette question comme orientation principale de notre propos est déterminée par le fait que la permanence de positions, d'idées vis-à-vis de la colonisation sont justement rendus effectives par ses discours.

Avant de nous intéresser particulièrement aux formulations dépassées concernant les mémoires coloniales, nous devons aborder des mots d'E. Macron qui ont été particulièrement mal perçus et qui ont rappelé le tollé suscité par le discours de Nicolas Sarkozy le 26 juillet 2007 à Dakar lorsqu'il avait prononcé les mots dont on se souvient : « le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire ». Le samedi 8 juillet, en marge du sommet du G20 de Hambourg, le journaliste Philippe Kouhon

---

<sup>125</sup> Interview de Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc par Alexis Lacroix pour l'Express, publiée le 11 novembre 2018. Consultable en ligne : [https://www.lexpress.fr/culture/macron-a-une-conception-neoliberal-de-la-memoire\\_2046555.html](https://www.lexpress.fr/culture/macron-a-une-conception-neoliberal-de-la-memoire_2046555.html)

(*Afrikipresse*) lui pose une question sur l'enveloppe que les pays du G20 sont prêts à mettre pour sauver l'Afrique et plus spécifiquement quelle serait la contribution de la France. Il pose la question en comparant cela au Plan Marshall. Dans la réponse faite par E. Macron c'est le mot civilisationnel qui a particulièrement choqué :

*« Ça fait d'ailleurs des décennies qu'on vous promet des Plan Marshall pour l'Afrique et qu'on les a d'ailleurs décidé et faits. Donc, si c'était aussi simple, vous l'auriez constaté. Le Plan Marshall, c'était un plan de reconstruction... matériel, dans des pays qui avaient leurs équilibres, leurs frontières, leurs stabilités. Le défi de l'Afrique, il est totalement différent, il est beaucoup plus profond, il est civilisationnel, aujourd'hui. Quels sont les problèmes en Afrique ? Les États faillis, les transitions démocratiques complexes, la transition démographique qui est, je l'ai rappelé ce matin, l'un des défis essentiels de l'Afrique »*

Tout d'abord, E. Macron s'attaque ici à un thème récurrent depuis les années 1950, celui de la surpopulation. Ce dernier est utilisé comme une menace et souvent repris comme un épouvantail dans des discours xénophobes en Europe étant donné que cela renvoie aux migrations. Ensuite, utilisé le mot « civilisationnel » c'est aussi rappeler la période coloniale et faire renaître une ligne qui séparerait les populations du Nord et celles du Sud. Ainsi, cela évoque une part très sombre de l'histoire : la mission civilisatrice dont les Européens se pensaient responsables. Les mots ont un sens et une histoire, se vouloir en rupture et affirmer n'avoir « ni totem ni tabou » concernant les mémoires coloniales n'est pas une excuse, c'est pourquoi cela a été particulièrement mal reçu. De plus, sa réponse porte en elle une vision monolithique de l'Afrique, ce qui renforce les rappels à la période historique pendant laquelle hommes blancs et noirs étaient distingués. Il est important de préciser que les critiques à l'encontre d'E. Macron ne visent pas à annihiler les enjeux démographique africains, mais dénoncent les représentations attachées aux mots qu'il emploie et le fait que ce soit le dirigeant de l'ancienne puissance colonisatrice qui le fasse. Lors des questions-réponses avec les étudiants à la suite de son discours à Ouagadougou, E. Macron a justifié sa prise de parole sur la question démographique en expliquant que :

*« Je n'ai pas de leçon à donner et je n'en donne pas. Mais le sujet de l'immigration me concerne, concerne mes concitoyens donc j'ai le droit d'en parler. Je ne veux pas que cela soit une démographie subie, je ferai tout pour aider à l'émancipation et à la liberté. »<sup>126</sup>*

Ce propos le dessert également car il confirme le rapport à l'immigration, alors même que la plupart des déplacements se font au sein de l'Afrique et que le continent reste malgré tout sous-peuplé.

Parmi les discours datés utilisés par E. Macron le plus frappant est sans aucun doute celui sur l'histoire d'amour. Lors de son passage à Alger, le 7 décembre 2017, E. Macron a dit à un Algérien dans la rue que :

*« Mais il s'est passé des choses, comme je l'ai dit. Il y a des gens qui ont vécu des histoires d'amour ici. Il y a des Français qui aiment encore terriblement l'Algérie, qui ont contribué et qui ont fait des belles choses, il y en a qui ont fait des choses atroces. »<sup>127</sup>*

Des propos que nous devons analyser en ayant à l'esprit les mots prononcés à l'université de Ouagadougou et lors de son discours devant la communauté française à Alger le 6 décembre 2017 :

*« Il y a eu des combats, il y a eu des fautes et des crimes, il y a eu des grandes choses et des histoires heureuses. »<sup>128</sup>*

*« L'amitié c'est un rapport équilibré, libre, en responsabilité mais animé par des sentiments forts. On veut le bien de celui que l'on aime. »<sup>129</sup>*

---

<sup>126</sup> Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

<sup>127</sup> Vergès Françoise, « Décoloniser la langue française. Pour une politisation de la Francophonie », *Revue du Crieur*, vol. 10, no. 2, 2018, pages 68-81

<sup>128</sup> Discours d'Emmanuel Macron à l'Université de Ouagadougou. Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

<sup>129</sup> Discours d'Emmanuel Macron devant la communauté française à Alger le 6 décembre 2017. Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/12/07/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-devant-la-communaute-francaise-a-alger>

Enfin, il faut également penser à une phrase prononcée le 5 mai 2018 à Nouméa lors de son discours sur la Nouvelle-Calédonie :

« *En revanche, ce que je peux vous dire, ce que je veux vous dire du fond du cœur et en tant que président de la République, c'est que la France ne serait pas la même sans la Nouvelle Calédonie car la Nouvelle-Calédonie n'a jamais manqué à la France.* »<sup>130</sup>

Tout d'abord, intéressons-nous aux mots d'histoire d'amour, ils appartiennent à des discours de l'époque coloniale comme nous l'a expliqué Maureen Murphy<sup>131</sup>. Comme pour les trois citations précédentes, nous sommes dans le registre de l'affect, par ses énoncés E. Macron définit le lien qui unit la France avec l'Algérie, la Nouvelle-Calédonie et plus largement les anciennes colonies. C'est un registre, usé et daté sans compter qu'il n'est pas normalement question ici d'affection ou d'émotion, l'amour se tisse entre les individus, pas entre les pays. Certes, les mémoires coloniales ont une grande charge émotionnelle que nous ne pouvons pas évacuer, mais rien de comparable à une histoire d'amour. L'affect est aussi sollicité dans le registre de l'amitié, l'utilisation de ces termes face à la communauté française d'Alger se comprend dans le cadre du clientélisme politique. De plus, les liens d'amitié entre les pays sont déjà plus concevables et l'utilisation de ce registre relève déjà moins du registre sentimental. Autrement dit, nous avons moins l'impression d'être face à un argument sentimentaliste. Ce n'est pas le cas lors de son discours à Nouméa. Cette dimension sentimentale ostensible est ajoutée à sa posture de président de la République. User des sentiments en communication politique n'est pas forcément une chose étrange, d'ailleurs l'amour était un des grands thèmes de la campagne d'E. Macron. Cependant, la communication des mémoires coloniales est un domaine tout à fait particulier, dans ce cas avoir recours au registre des sentiments nous rappellent des discours passés alors qu'E. Macron cherche à incarner une rupture dans son rapport aux mémoires coloniales. Et lorsqu'E. Macron parle « *des grandes choses et des histoires heureuses* » il poursuit sa logique de recherche de l'équilibre tout en introduisant une dimension épique au discours. Or, cette dimension rappelle des discours colonialistes visant à démontrer la grandeur du projet.

---

<sup>130</sup> Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/05/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-sur-la-nouvelle-caledonie-a-noumea>

<sup>131</sup> Entretien semi-directif mené le 7 juin 2019

Enfin, un autre élément nous rappelle des discours d'un autre temps, il s'agit de la référence à l'histoire héroïque à propos de la lutte contre l'esclavage :

*« Oui, entrelacée à l'histoire terrible de la servitude à laquelle des millions et des millions d'êtres humains ont été réduits pendant des siècles, il y a l'histoire sublime, héroïque, édifiante de tous ceux qui ont secoué et brisé ces chaînes odieuses. Face à l'horreur de l'esclavage, il y eut l'honneur de la résistance et le bonheur enfin de l'émancipation. C'est une histoire française, une histoire universelle. »*<sup>132</sup>

D'une certaine manière, en montrant que dans l'Hexagone, des hommes et des femmes se battaient pour la fin de l'esclavage, qu'en France métropolitaine il y avait déjà des hommes et des femmes qui portaient des valeurs identiques aux siennes, il demeure dans une forme de recherche de l'équilibre. Ici, il s'agit de maintenir le pacte républicain, tout en assumant le passé esclavagiste de la France il montre également sa grandeur. De plus, cela lui permet de parler des traites humaines contemporaines et de montrer qu'encore aujourd'hui la France se bat pour défendre les droits de l'homme dans le monde :

*« Mais nous ne saurions en rester là car l'esclavage, comme vous venez de le rappeler Monsieur le président du Sénat, n'appartient malheureusement pas qu'à notre passé, et la République ne serait pas la République si elle ne menait aussi ces combats partout dans le monde, qui sont ceux de ses valeurs, de ses principes. »*<sup>133</sup>

Nous observons également que les mémoires servent encore une fois à parler du présent. Cette présentation de l'histoire n'est pas fautive et c'est une histoire importante, cependant c'est une partie de l'histoire bien connue. Alors que l'émancipation des esclaves par eux-mêmes - qu'Emmanuel Macron a précisée — est largement plus ignorée. Ainsi, son discours à propos des mémoires coloniales et en particulier celles qui concernent la traite des esclaves n'est absolument pas novatrice et s'inscrit dans une tradition datée. Une rupture par rapport aux mémoires en question serait intéressante, si elle ne mettait pas sans cesse en avant les bienfaits de la France et de certains opposants, comme c'est le cas ici. Nous aurions

---

<sup>132</sup> Discours d'Emmanuel Macron à l'occasion de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions du 10 mai 2019. Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/05/10/ceremonie-a-loccasion-de-la-journee-nationale-des-memoires-de-la-traite-de-lesclavage-et-de-leurs-abolitions>

<sup>133</sup> *Ibid*

ici une véritable rupture puisque la reconnaissance de ce passé ne serait pas toujours doublée d'un hommage aux « *libéraux* ».

Au cours de notre dernière partie nous avons pu constater que la force performative des discours tient un rôle important dans les politiques mémorielles. Dès lors que nous avons pu attester que la mémoire ne pourrait exister sans la communication et les interventions du Président de la République, nous pouvons confirmer notre troisième hypothèse qui consistait à dire que les discours du Président de la République façonnent et construisent la mémoire. Cette partie a également été l'occasion d'appréhender la rupture souhaitée par Emmanuel Macron vis-à-vis des mémoires sous un autre angle, en observant une approche contractuelle et néo-libérale de la mémoire, ce qui constitue ici une rupture tout à fait importante. En revanche, nous avons également constaté que malgré la rupture mise en scène et qui est parfois tout à fait effective, à de nombreux égards, le rapport d'E. Macron aux mémoires coloniales ne s'inscrit pas véritablement dans une rupture, voire plutôt dans une forme de continuité avec le passé. Il s'agit d'un passé qui concernent aussi des discours, des représentations et des imaginaires très anciens.

## Conclusion

Nous avons tenté de comprendre les rapports qu'Emmanuel Macron entretient avec les mémoires coloniales au travers de sa communication et nous avons analysé quels positionnements il souhaitait mettre en valeur vis-à-vis de ces mémoires. Pour ce faire nous avons analysé ses prises de parole, essentiellement au travers de ses discours mais aussi d'interviews et de la séance de questions par les étudiants à la suite de son discours à l'Université de Ouagadougou. À travers ces actes de communication, E. Macron incarne sa position ainsi que celle de l'État, nous comprenons donc que la mémoire est profondément liée à la communication puisqu'elle repose en grande partie sur cette dernière. Nous nous sommes demandé comment Emmanuel Macron, Président de la République française, impose et incarne une position en rupture vis-à-vis de la mémoire coloniale au travers de sa communication.

Afin de répondre à cette problématique nous avons élaboré trois hypothèses que nous avons pu confirmer.

Notre première hypothèse consistait à dire que le dépassement des tabous desquels sont empreintes les mémoires coloniales est lié à une rupture générationnelle. En effet, E. Macron a construit un *ethos* lui permettant d'incarner cette rupture générationnelle. Au travers de cette incarnation il a pu prouver qu'il était un Président d'une nouvelle génération, une génération qui n'a pas de tabou par rapport au passé colonial de la France et qui n'y est pas directement lié. Ainsi, son rapport aux mémoires coloniales est profondément différent de celui de ses prédécesseurs. En mettant en lumière dans ses prises de parole, à la fois au travers des mots et de sa corporalité, un renouveau générationnel, il rend crédible une position en rupture. L'*ethos* qu'il a choisi de mettre en place et d'incarner lui permet en effet de montrer que le fait qu'il soit d'une nouvelle génération explique sa capacité à dépasser les tabous concernant les mémoires coloniales. De cette manière il met en avant un positionnement en rupture.

Notre deuxième hypothèse s'intéressait à la manière dont Emmanuel Macron met en avant la rupture qu'il souhaite incarner vis-à-vis des mémoires coloniales au travers d'actes concrets. Il s'agit d'actes symboliques qui lui permettent d'incarner de manière manifeste ladite rupture. Nous avons pu constater qu'au travers de la décision de restituer des œuvres acquises durant la période coloniale, de reconnaître que Maurice Audin a été assassiné par

les forces militaires françaises et de vouloir repenser la francophonie, E. Macron procède à plus que l'accomplissement de ces faits. En ce qui concerne les œuvres, nous sommes sur une décision inédite qui incarne la nécessité de créer de nouveaux rapports entre la France et les anciennes colonies. Lorsqu'E. Macron remet une lettre à Josette Audin et reconnaît publiquement les conditions de la mort de son époux, le Président de la République s'inscrit dans une position en rupture à plusieurs étages. En effet, il reconnaît un crime d'État et un mensonge d'État, de plus, il admet l'existence du système ayant permis la mort de Maurice Audin. Le récit officiel de l'État français sur la guerre d'Algérie en ressort modifié. Enfin, lorsqu'E. Macron tente d'éliminer l'aspect colonial de la francophonie il y a bien une symbolique importante et il s'agit d'un acte visant à confirmer sa position en rupture, cependant cela ne fut pas forcément entendu de cette manière. Néanmoins, nous pouvons affirmer qu'Emmanuel Macron cherche à incarner un positionnement en rupture vis-à-vis des mémoires coloniales au travers d'actes symboliques, des actes qui signifient plus qu'eux-mêmes : il fait vivre la rupture au travers de ces actes mis en scène. Que la rupture soit effective ou plus nuancée, nous passons avec ces actes d'un état de faits à un autre.

Enfin, notre troisième hypothèse portait sur la force de la parole performative, nous avons analysé notre corpus en nous demandant comment les discours pouvaient être des éléments façonnant et construisant la mémoire officielle et la manière d'aborder les mémoires. Les mots du Président de la République peuvent être des énoncés performatifs et c'est ainsi qu'ils participent à la construction d'une position en rupture. Cette hypothèse nous a également permis de comprendre que la rupture ne jouait pas uniquement au niveau des positions, il faut également considérer l'approche de la notion de mémoire. L'approche d'E. Macron est tout à fait en rupture et c'est peut-être la plus forte rupture que nous avons pu constater : il a une approche contractuelle de la mémoire. Enfin, bien que le Président cherche à mettre en scène une position en rupture, nous avons nuancé cela en précisant que les discours d'E. Macron s'inscrivaient aussi dans une continuité puisqu'il tient des propos que nous pouvons qualifier de datés.

Au terme de notre réflexion, nous comprenons donc que la position de rupture vis-à-vis des mémoires coloniales que propose Emmanuel Macron relève à la fois de la communication et des politiques mémorielles et que ces deux dernières sont si intimement liées qu'il peut être difficile de les distinguer. Pour ce faire, E. Macron s'est construit un *ethos* crédible, un *ethos* lui permettant d'incarner une rupture générationnelle. Et, l'acceptation de cette dernière offre une certaine crédibilité à la rupture en actes, c'est-à-dire

que les actes accomplis peuvent être considérés comme honnête. Cependant, cela ne garantit pas la réussite de ces actes comme nous avons pu le voir à propos de la francophonie. Enfin, c'est grâce au pouvoir performatif des énoncés et à l'importance de la communication dans la construction des mémoires qu'E. Macron a bâti une position sur les mémoires coloniales et une conception de la mémoire en rupture. Pour autant, la volonté de rupture et son effectivité qui a pu être constatée à plusieurs reprises n'empêchent pas la persistance de discours et d'imaginaires anciens.

Emmanuel Macron a bien choisi de passer d'un état de faits à un autre, il a mis en place des stratégies reposant sur la communication pour rendre la rupture possible puis effective. Cependant cette effectivité reste partielle et nous devons attendre la fin de son mandat — notamment pour les questions de restitution — pour faire un véritable bilan de son rapport aux mémoires coloniales.

## Bibliographie

### Ouvrages :

Amossy Ruth, *L'argumentation dans le discours*, Armand Collin, Paris, 2006

Andrieu Claire, Lavabre Marie-Claire, Tartakowsky Danielle, *Politiques du passé. Usages politiques du passé*, Publications de l'Université de Provence, Marseille, 2006

Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, PUF, Paris, 1988

Austin John, *Quand dire, c'est faire*, Éditions du Seuil, Paris, 1970

Béghain Patrice, *Patrimoine, politique et société*. sous la direction de Béghain Patrice. Presses de Sciences Po, 2012

Blanchard Pascal (dir.), *Les guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, La Découverte, Paris, 2008

Charaudeau, P, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Vuibert, Paris, 2005

de Cock Laurence, *Sur l'enseignement de l'histoire*, Libertalia, Paris, 2018

Crivello Maryline, Garci Patrick, Offenstadt Nicolas (dir), *Concurrence des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, 2006, Publications de l'Université de Provence, Marseille

Eggs Easter, « Ethos aristotélicien, convictions et pragmatique moderne », in Amossy Ruth (Ed.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 1999

Fassin Didier & Rechtman R., 2007, *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion

Gensburger Sarah et Lefranc Sandrine, *À quoi servent les politiques de mémoire?*, Paris, Sciences Po, les presses, 2017

Inglehart Ronald, *The Silent Revolution*, Princeton Legacy Library, Princeton, 2015 - Première édition en 1977

Maingueneau Dominique, Ethos, scénographie, incorporation, in Amossy Ruth (Ed.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 1999, pages 75 à 100

Maingueneau Dominique, « Problèmes d'ethos », in : *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n° 113-114, 2002, pages 55-67

Margairaz Michel et Tartakowsky Danielle (dir.), *1968, entre libération et libéralisation. La grande bifurcation*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010

Mayaffre, Damon. « Chapitre 7 - Les mots des candidats, de « allons » à « vertu » », Pascal Perrineau éd., *Le vote disruptif. Les élections présidentielle et législatives de 2017*. Presses de Sciences Po, 2017, pp. 129-152.

Mbembe, Achille, et al. *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*. La Découverte, Paris, 2010

Merle Isabelle ; Sibeud Emmanuelle, « Histoire en marge ou histoire en marche ? La colonisation entre repentance et patrimonialisation », in : *Concurrence des passés : Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 2006, pages 245 à 256

Michel Johann, *Le devoir de mémoire*, Presses Universitaires de France, Paris, 2018

Pierrat Emmanuel (dir.) « Dépasser les clivages juridiques », *Faut-il rendre les œuvres d'art ?* C.N.R.S. Editions, Paris, 2011

Todorov Tzvetan, *Les Abus de la mémoire*, Arléa, Paris, 1995

Wahnich, Sophie. *Une histoire politique de l'amnistie. Études d'histoire, d'anthropologie et de droit*. Presses Universitaires de France, 2007

Weil, Patrick. « 7. De l'esclavage au postcolonial », Achille Mbembe éd., *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*. La Découverte, 2010, pp. 105-118.

Wisse, J., *Ethos and Pathos from Aristotle to Cicero*, Amsterdam, 2007

### **Articles :**

« « À propos des usages mémoriels » », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2007/1 (N° 85), p. 43-46. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2007-1-page-43.htm>

Attias-Donfut Claudine, « GÉNÉRATION », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 20 juin 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/generation/>

Bensa Alban, « Injustice coloniale, droits humains et justice coloniale en pays kanak (Nouvelle-Calédonie) », *Communications*, 2019/1 (n° 104), pages 37-50 URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/revue-communications-2019-1-page-37.htm>

Bertho Elara, « Restitutions du patrimoine africain. Fictions et réalités », *Multitudes*, 2019/1 (n° 74), pages 23-29. URL : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2019-1-page-23.htm>

Bonniol Jean-Luc, « Les usages publics de la mémoire de l'esclavage colonial », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2007/1 (N° 85), p. 14-21. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2007-1-page-14.htm>

Bouquet Christian, « La France et l’Afrique : *Les clichés perdurent* », *Outre-Terre*, 2017/2 (N° 51), pages 308-317. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/revue-outre-terre-2017-2-page-308.htm>

Burguières André, « MÉMOIRE (histoire) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 9 juin 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/memoire-histoire/>

Ciarcia Gaetano, « Mémoire de l’esclavage au Bénin. Le passé à venir », *Gradhiva* [En ligne], 8 | 2008, mis en ligne le 15 novembre 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/1161>

Copans Jean, « Penser l’Afrique ou connaître les sociétés de l’Afrique ? », *Cahiers d’études africaines*, 2019/1 (n° 233), p. 215-269. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2019-1-page-215.htm>

Darrigrand Mariette. « Emmanuel Macron en dix mots », *Études*, vol. septembre, no. 9, 2017, pages 21-32.

Fassin Didier, « Nelson Mandela, un héros moral et politique », *Le Monde*, 06 décembre 2013, consultable en ligne, URL : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2013/12/06/nelson-mandela-un-heros-moral-et-politique\\_3526614\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2013/12/06/nelson-mandela-un-heros-moral-et-politique_3526614_3232.html).

Fouéré Marie-Aude, « La mémoire au prisme du politique », *Cahiers d’études africaines* [En ligne], 197 | 2010, mis en ligne le 10 mai 2012, consulté le 24 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/15768> ; DOI : 10.4000/etudesafricaines.15768

Fuchs Catherine, « ACTES DE LANGAGE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 27 avril 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/actes-de-langage/>

Giovannangeli Daniel, « Hegel et l'origine de l'œuvre d’art », in: *Revue Philosophique de Louvain*, Quatrième série, tome 79, n°44, 1981, pages 513-531.

Fabbiano, Giulia. « Mémoires postalgériennes : la guerre d’Algérie entre héritage et emprunts », Geoffrey Grandjean éd., *La concurrence mémorielle*. Armand Colin, 2011, pages 131-148

Thomas Fazan, « Éric FOURNIER, « *La Commune n’est pas morte* ». *Les usages du passé de 1871 à nos jours* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 47 | 2013, mis en ligne le 28 janvier 2014, consulté le 02 octobre 2016. URL : <http://rh19.revues.org/4613>

Heyndels R. « Étude du concept de « vision du monde » : sa portée en théorie de la littérature. », In : *L'Homme et la société*, N. 43- 44, 1977

Hubrecht Joël, « Guerre d’Algérie, une odyssée de la mémoire », *Esprit*, 2018/11 (Novembre), pages 25-28. URL : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2018-11-page-25.htm>

Huyssen, A., *Present Pasts : Urban Palimpsests and the Politics of Memory*, Stanford University Press, Stanford, 2003

Jameux Dominique, « SYMBOLE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 28 juin 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/symbole/>

Kilani Mondher, « Chapitre 19 - Lévi-Strauss et l'anthropologie structurale. Une pensée à l'œuvre », dans : , *Anthropologie. Du local au global*, sous la direction de Kilani Mondher, Armand Colin, « U », Paris, 2012, pages 244-258. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/anthropologie--9782200278212-page-244.htm>

Kisukidi Nadia Yala « Francophonie, un nouveau *french power* ? La diplomatie de l'attractivité », *Revue du Crieur*, vol. 10, no. 2, 2018, pages 82-89

Kremer-Marietti Angèle, « SYMBOLIQUE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 25 mai 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/symbolique/>

Ledoux Sébastien, « Les historiens face aux nouveaux usages du mot mémoire », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 103 | 2013, mis en ligne le 16 décembre 2015, consulté le 02 février 2017. URL : <http://mots.revues.org/21538> ; DOI : 10.4000/mots.21538

Leteinturier Christine, « LONDRES ALBERT - (1884-1932) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 25 juin 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/albert-londres/>

Liauzu Claude, « Entre mémoires et histoire : controverses sur les enjeux du passé colonial », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2007/1 (N° 85), p. 27-32. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2007-1-page-27.htm>

Marty Éric, « GIDE ANDRÉ - (1869-1951) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 25 juin 2019. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/andre-gide/>

Nicaise, Stéphane. « Les outre-mer français à la croisée des chemins. L'exemple réunionnais », *Études*, vol. novembre, no. 11, 2018, pages 19-29

Nora Pierre (dir.), « Between Memory and History : Les lieux de mémoire », special issue, « Memory and Counter-Memory », *Representations*, 1989, pages 7-24, consultable en ligne : [https://www.jstor.org/stable/2928520?seq=1#page\\_scan\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/2928520?seq=1#page_scan_tab_contents)

Tièmeni Sigankwé, « Mémoire nationaliste versus mémoire colonialiste », *Socio-anthropologie* [En ligne], 37 | 2018, mis en ligne le 22 mai 2018, consulté le 26 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/3309> ; DOI : 10.4000/socio-anthropologie.3309

Tadonki Georges, « Géopolitique de la France vue d'Afrique, un jeu de miroirs », *Outre-Terre*, 2017/3 (N° 52), p. 211-222. DOI : 10.3917/oute1.052.0211. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/revue-outre-terre-2017-3-page-211.htm>

Vergès Françoise, « Décoloniser la langue française. Pour une politisation de la Francophonie », *Revue du Crieur*, vol. 10, no. 2, 2018, pages 68-81

Vergniol Bertrand, « La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins », *Études*, 2018/9 (Septembre), p. 19-30. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/revue-etudes-2018-9-page-19.htm>

De Visscher Pierre, « L'emprise sociétale du langage, instrument du pouvoir », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2017/2 (Numéro 114-115), p. 265-305. DOI : 10.3917/cips.114.0265. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2017-2-page-265.htm>

Weil Patrick, « Politique de la mémoire : l'interdit et la commémoration », *Esprit*, 2007/2 (Février), p. 124-142. DOI : 10.3917/espri.0702.0124. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/revue-esprit-2007-2-page-124.htm>

Wieviorka Annette, « Malaise dans l'histoire et troubles de la mémoire », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2007/1 (N° 85), p. 38-42. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2007-1-page-38.htm>

Winock Michel et Malaurie Guillaume, « Emmanuel Macron : « Réconcilier les mémoires » *L'Histoire*, hors-série n°4, 23 mars 2017

Zoubir Yahia H, « Macron et l'Algérie : l'amorce d'une véritable réconciliation ? », *Les Cahiers de l'Orient*, 2017/4 (N° 128), pages 37-46. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris1.fr/revue-les-cahiers-de-l-orient-2017-4-page-37.htm>

### **Travaux universitaires :**

Alsafar Ali, *Ethos discursif et construction des rapports intersubjectifs dans les professions de foi des élections présidentielles de 2007 et de 2012*. Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2014. Français. NNT : 2014MON30080

# Corpus

## Entretiens semi-directifs

Entretien mené auprès de Maureen Murphy le 7 juin 2019.

Entretien mené auprès de Jean-Pierre Bat le 14 juin 2019.

## Discours

- Discours d'Emmanuel Macron à l'Université de Ouagadougou le 28 novembre 2017  
Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>
- Discours du Président de la République, Emmanuel Macron, devant la communauté française le 6 décembre 2017 à Alger  
Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/12/07/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-devant-la-communaute-francaise-a-alger>
- Discours d'Emmanuel Macron à l'Institut de France sur l'ambition pour la langue française et le plurilinguisme le 20 mars 2018  
Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/20/discours-demmanuel-macron-a-linstitut-de-france-sur-lambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>
- Déclaration d'arrivée du Président de la République, Emmanuel Macron le 3 mai 2018 à Ouvéa  
Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/03/declaration-darrivee-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-a-ouvea>
- Discours du Président de la République, Emmanuel Macron, sur la Nouvelle-Calédonie le 5 mai 2018 à Nouméa  
Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/05/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-sur-la-nouvelle-caledonie-a-noumea>
- Discours du Président de la République, Emmanuel Macron lors de la cérémonie coutumière au centre Tjibaou le 5 mai 2018 à Nouméa  
Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/05/discours-du>

[president-de-la-republique-emmanuel-macron-lors-de-la-ceremonie-coutumiere-au-centre-tjibaou-a-noumea](https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/05/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-lors-de-la-ceremonie-coutumiere-au-centre-tjibaou-a-noumea)

- Remise de l'acte de prise de possession par le Président de la République, Emmanuel Macron au centre Tjibaou le 5 mai 2018 à Nouméa

Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/05/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-lors-de-la-ceremonie-coutumiere-au-centre-tjibaou-a-noumea>

- Déclaration du Président de la République sur la mort de Maurice Audin le 13 septembre 2018

Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/09/13/declaration-du-president-de-la-republique-sur-la-mort-de-maurice-audin>

- Discours du Président de la République, Emmanuel Macron à l'occasion de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et leurs abolitions le 10 mai 2019 à Paris

Consultable en ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/05/10/ceremonie-a-loccasion-de-la-journee-nationale-des-memoires-de-la-traite-de-lesclavage-et-de-leurs-abolitions>

### **Rapport :**

Rapport Sarra / Savoy, « Restituer le Patrimoine africain : vers une nouvelle éthique relationnelle ». Rapport remis au Président de la République, Emmanuel Macron, le 23 novembre 2018.

## Annexes

### Annexe 1 : Grille d'analyse des discours

<b>Incarnation de l'ethos</b>	<b>Construction chronologique des discours</b>	<b>Champs sémentiques</b>	<b>Termes porteurs de sens</b>	<b>Nature des arguments</b>
Question générationnelle	Indicateurs spatio-temporels	Colonies / colonisation / période coloniale		Pathos
Recherche de l'équilibre	Séquences	Esclavage		Logos
Déictiques employés : pronoms personnels, indicateurs spatio-temporels, démonstratifs		Torture		Ethos
		Mémoire		
		Histoire		

## Annexe 2 - Questions posées à Madame Maureen Murphy

- L'histoire des méthodes d'acquisition des œuvres est une part de l'histoire de l'art, pensez-vous que les musées français montrent « correctement » ces méthodes d'acquisition ?
- En termes de politiques mémorielles, qu'est-ce que cela implique d'exposer des œuvres pillées dans des musées français, avec les explications actuellement en place sur les parcours des œuvres ?
- Qu'est-ce que cela signifie en termes de politique mémorielle un geste de restitution d'œuvres pillées durant l'époque coloniale ?
- Lorsque vous avez appris que E. Macron abordait différemment les questions de restitution quelle fut votre première réaction ?
- En tant qu'historienne de l'art spécialisée dans les arts d'Afrique, vous devez être régulièrement confrontée aux questions de restitution des œuvres spoliées dans différents pays d'Afrique, vous êtes alors face à des questions juridiques et politiques. Quelles positions peuvent avoir les historiens et historiennes de l'art, comment peuvent-ils / elles mettre leur expertise au service de ces questions ?
- La question de la restitution des œuvres spoliées durant la période coloniale par la France touche aux enjeux de la / des mémoire(s) coloniales. Faire un pas en avant dans les politiques de restitution, qu'est-ce que cela implique en termes de mémoire ? Nous parlons ici uniquement du geste, de l'acte de restitution, le déplacement d'une œuvre d'un pays vers un autre.
- Ces questions de restitutions ne concernent pas uniquement l'aspect déplacement de l'œuvre, en effet, elles posent des questions de conservation. Lorsqu'Emmanuel Macron parle de partenariat scientifique et muséographique nécessaire notamment parce que dans beaucoup de pays d'Afrique, ce sont parfois des conservateurs africains qui ont organisé le trafic et parfois des conservateurs européens qui ont sauvé ces œuvres africaines pour l'Afrique, quelles sont les implications de ces mots dans la construction de la mémoire officielle et des rapports entre la France et le(s) pays concerné(s) ? J'ai ici repris les termes du Président.
- Lors de son discours à Ouagadougou, E. Macron passe des questions de restitution à la Saison des cultures africaines. Il justifie cet événement par le fait que l'on peut connaître l'Afrique du passé en France mais beaucoup moins l'art contemporain. Il explique également que c'est l'occasion de valoriser une autre forme d'histoire parce que l'histoire

ne peut pas être écrite seulement par des spécialistes européens de l'Afrique. Les mots « une autre forme d'histoire » m'ont bien entendu surpris, nous pourrions d'ailleurs en discuter si vous avez le temps. Mais pour l'instant, j'aimerais savoir ce que cela implique et signifie selon vous de passer, dans un discours, d'un patrimoine ancien à restituer à un art contemporain à exporter ?

## Résumé

Ce mémoire, « Emmanuel Macron et les mémoires coloniales : une communication et une démarche en rupture ? » porte sur l'appréhension des mémoires coloniales par la communication présidentielle et plus particulièrement sur le cas d'Emmanuel Macron. Il vise à analyser la démarche en rupture vis-à-vis de ces mémoires que le Président de la République souhaite mettre en place, cela se fait notamment au travers d'actes de communication. Pour ce faire nous avons analysé l'*ethos* proposé et incarné par Emmanuel Macron en nous intéressant plus spécifiquement à l'incarnation d'une rupture générationnelle au travers de cet *ethos*. Nous nous sommes également intéressée aux actes symboliques proposant une rupture dans l'appréhension des mémoires coloniales : à leurs significations et à leur mise en scène. Enfin, nous nous sommes penchée sur la force performative des discours du Président de la République.

La démarche et la communication d'E. Macron quant aux mémoires coloniales sont également en rupture avec ce que nous avons pu voir par le passé : volonté de mettre un terme aux tabous, actes inédits, construction d'une nouvelle mémoire, approche contractuelle et néo-libérale des mémoires. Cependant, les allocutions d'Emmanuel Macron restent empreintes de discours passés et d'imaginaires anciens sur le passé colonial de la France.

Mots clés : communication présidentielle, Emmanuel Macron, mémoire, mémoires coloniales, discours, *ethos*, actes symboliques, restitutions, Maurice Audin, rupture, génération, rhétorique, énoncés performatifs, corporalité.